

n° 29

armor

le magazine de la bretagne

la crise du
celib

alain barrière
bepred me da garo

landerneau
capitale agricole

la bataille
des c.e.g. ruraux

saint-brieuc : philatélie et traditions

Ma 1972 — Prix : 3 F



M^{lle} M. DORÉ
O.C.H.

PRETS RAPIDES tous usages - Longue durée

Agence Immobilière du Trégor
18, rue du Trégor SAINT-BRIEUC Tél. : 33-32-70

10 ter, place du 118^e-d'infanterie — QUIMPER — Tél. : 95.60.44



"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan Huon)
La plus ancienne revue culturelle en langue
bretonne (20me année)
Paraissant tous les deux mois sur 80 pages
sans interruption
Abonnement : 20 F. S. CHEREL 109
boulevard de Verdun, Rennes.
C.C.P. 2184.34 Rennes.

EDITIONS AL LIAMM
(90 titres des meilleurs écrivains bretons.)
— Demander le catalogue à R. Huon, 2,
Venelle Poulbriquet, Brest.

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à découper ou à recopier)
à nous envoyer, 10, rue Vicairie - 22 - SAINT-BRIEUC

M

Adresse

souscrit à un abonnement d'un an à la revue ARMOR, au prix
de 30 francs (ordinaire) ou de 100 francs (soutien) qu'il règle

par * — chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

* rayez les mentions inutiles

VOUS CHERCHEZ UNE MAISON ?

LISEZ
MAISONS
DE FRANCE
Edition
BRETAGNE

En vente chez votre marchand de journaux habituel

Cha
-que mois,
Maisons de France,
Edition Bretagne, vous pro-
-pose plus de 500 maisons à ven-
dre, dans votre région et par
département, directement par
des Notaires. Maisons de France
vous indique aussi comment,
avoir un crédit adapté à vos
besoins, et vous offre ses ru-
briques juridiques, financières,
décorations, et, des conseils
pour chacun de vos problèmes.

armor
le magazine de la Bretagne

4^e année - mai 1972

n° 29

le numéro : trois francs

- 1 la cathédrale et l'hôtel de ville de saint-brieuc (photo
le corré — document b. m. o.)
- 2 bulletin d'abonnement
- 4 courrier
- 5 yann polivet : à saint-brieuc, un combat pour la dignité
— des bretons en prison
- 6 armor au canada
- 7 morvan duhamel : un oui retenu
- 8 échorama : l'obsession gauchiste — mindin, pont ou
tunnel 7 — les modesties du 6^e plan — le petit chape-
ron rouge — les camions de la raffinerie
- 9 Joseph martray :

la crise du célib

- 12 points de repère
- 13 henri le moal : la bataille des c. e. g. ruraux
- 14 s p l : l'accueil de jeunes irlandais aux grandes
vacances
- 15 forum : l'action pour nantes en Bretagne — Jean-
claud hervé ; les réformateurs et la Bretagne
- 16 antoine calemar : les structures du cid-unati
- 17 charles cholet : les paludiers ne laisseront pas colo-
niser le sel breton
- 18 chronique de la marque Bretagne
- 19 denis leroz : les congrès internationaux de la mer et
de la thalassothérapie
- 22 gwennole le menn : sant brieg — le mal breton de
saint-brieuc
- 23 défense de la nature
- 24 ronan caerion : myrddhin, un barde pour le peuple

de la page 25 à la page 32, cahier spécial
landerneau



pays de
carrefour

avec des textes de théophile le borge, raymond
de sagazan et pierre noyal, et des photos de
pierre diquelou.

- 26 édouard leclerc, « l'épicer de landerneau »
- 33 la légende de la ville d'ys — yann brekilien : peredur
le rescapé
- 34 poul reuther : le morlaisien michel guaguen, grand
espoir du pentathlon moderne pour münich — herve
ar men : etre ar mennad hag e seveniñ
- 35 tro breiz : alain barrière — jersey à notre porte — un
appel du c a p — le breton à l'université de nantes —
chez les cadres — la situation économique

de la page 37 à la page 41, dossier

philatélie

le 45^e congrès et l'exposition nationale des so-
ciétés de philatélie à saint-brieuc — une science
pour les loisirs (rené nicolas) — la Bretagne et
les pays celtiques dans la philatélie (marcel
nachant) — les timbres paraliés.

- 42 demeures bretonnes : le gaz propane et butane dans
la maison
- 44 les livres
- 45 soazic felon : garloun, un cœur pur et la tête froide
- 46 chroniques
- 47 un conte de r.-th. salain : l'ex-oto
- 48 henri yvergniaux : floral 72 à lamballe
- 49 gastronomie —
- 49 et 50

les petites
annonces

nos amis sont vos amis

2 ville n. dené — et hamon — salade de France 14 breiz 14
19 les bretons du monde — l'appel d'oté — l'avenir de la
Bretagne 15 — mar gili breiz 16 21 centre national de philaté-
lie 22 centre de culture bretonne de landerneau 23 — centre de la
culture bretonne de landerneau 24 — chronique sportive 25 — journal
de la ville de paris 26 notes breves — les amis de la
culture 27 — la ville de paris 28 notes breves — les amis de la
culture 29 — la ville de paris 30 — la ville de paris 31 — la ville
de landerneau 32 — la ville de paris 33 — la ville de paris 34 — la ville
de landerneau 35 — la ville de paris 36 — la ville de paris 37 — la ville
de landerneau 38 — la ville de paris 39 — la ville de paris 40 — la ville
de landerneau 41 — la ville de paris 42 — la ville de paris 43 — la ville
de landerneau 44 — la ville de paris 45 — la ville de paris 46 — la ville
de landerneau 47 — la ville de paris 48 — la ville de paris 49 — la ville
de landerneau 50 — la ville de paris 51 — la ville de paris 52 — la ville
de landerneau 53 — la ville de paris 54 — la ville de paris 55 — la ville
de landerneau 56 — la ville de paris 57 — la ville de paris 58 — la ville
de landerneau 59 — la ville de paris 60 — la ville de paris 61 — la ville
de landerneau 62 — la ville de paris 63 — la ville de paris 64 — la ville
de landerneau 65 — la ville de paris 66 — la ville de paris 67 — la ville
de landerneau 68 — la ville de paris 69 — la ville de paris 70 — la ville
de landerneau 71 — la ville de paris 72 — la ville de paris 73 — la ville
de landerneau 74 — la ville de paris 75 — la ville de paris 76 — la ville
de landerneau 77 — la ville de paris 78 — la ville de paris 79 — la ville
de landerneau 80 — la ville de paris 81 — la ville de paris 82 — la ville
de landerneau 83 — la ville de paris 84 — la ville de paris 85 — la ville
de landerneau 86 — la ville de paris 87 — la ville de paris 88 — la ville
de landerneau 89 — la ville de paris 90 — la ville de paris 91 — la ville
de landerneau 92 — la ville de paris 93 — la ville de paris 94 — la ville
de landerneau 95 — la ville de paris 96 — la ville de paris 97 — la ville
de landerneau 98 — la ville de paris 99 — la ville de paris 100 — la ville
de landerneau

dans armor 30

cahier spécial : le pays de fougères.
dossier : la Bretagne et le Canada.

Courrier



DEPUIS 50 ANS...

« Votre revue illustrée est la première, me semble-t-il, de ce genre, spécifique à notre Bretagne et que j'ai toujours souhaitée depuis des décades ; ne voilà-t-il pas près de 50 ans que j'ai été entraîné dans l'action bretonne par le regretté M. L. Beaufrère, à Paris et divers coins de France, voire à l'étranger. » — A. Sanaëu, rue Gounod, Nanterre.

UN INTÉRÊT SI VIF

« M'étant procuré dans les kiosques différentes livraisons de la revue « Armor », j'en pris connaissance avec un intérêt si vif et un si grand plaisir, qu'il m'est très agréable de souscrire un abonnement, dans le souci de n'en manquer aucun numéro. » — Mme Charlotte Lepinay, rue Guinguené, Rennes.

LE SEL BRETON

« Nous serions très, très intéressés de savoir si le label « Qualité Bretagne » est décerné à des utilisateurs du sel de Bretagne des marais salants de la région guérandaise. Vous savez que des producteurs d'un sel plus proche de la soude caustique que du chlorure de sodium bonifié par du magnésium et des oligo-éléments, ainsi qu'est notre sel, s'efforcent par tous les moyens à la portée des truats (dumping) et de gens honnêtes (saisissage artificiel du sel) à le faire passer pour du sel guérandais. Dites-nous si les Bretons sont solidaires ou si leurs paroles ne sont que gargarismes. Dites-nous si la condition sine qua non de l'attribution du label « Salaisons de Bretagne » est l'utilisation du sel breton ? Il ne dépend que des Bretons que notre pays ne tombe pas aux mains de l'étranger. » — Ch. Cholet, 29, rue de la Chapelle, Batz-sur-Mer.

Jusqu'à la corde

Des chants déchus
râlent en chutes libres.
Des hymnes interdits
pliegent en chutes libres
vers des sanctuaires gris
qui font monter vers le ciel
des tentacules de ronces et d'orties.
Ils montent vers l'écho de leurs
[correspondances.]

Depuis des siècles il y a
des ronces qui s'élancent
et des voix qui tombent en torche ;
Les ronces n'arrivent jamais
à rattraper les échos plongeant.
Les voix appellent !
— Appel de ronces !
On demande corde vocale
en ronce pour prier nos sanctuaires.
Claude Morice.

DÉFENSE

DES DROITS DE LA PERSONNE

« Dès le mois de février, nous sommes intervenus auprès des différents gouvernements, et les réponses des Premiers ministres d'Irlande et de Grande-Bretagne montrant que notre appel est venu à son heure, alors que des modifications constitutionnelles étaient en cours d'élaboration. » — Professeur Henri Labouchex, président du Comité français en faveur de la reconnaissance des droits de la personne en Irlande du Nord.

POUR UN FRONT REGIONALISTE BRETON

« J'ai lu avec plaisir dans « Armor » la proposition de Henri Almin sur la création d'un Front régionaliste breton. Je suis d'accord avec lui : le grave problème des régions est déjà posé par M. Frey, et le projet de ce dernier est, à peu de choses près, celui du référendum de 1969 ; pour nous syndicalistes bretons de la C.N.T.A.I.T. nous repoussons le projet de M. Frey. Alors nous Bretons de toutes les tendances nous devons nous rencontrer, et discuter de nos conceptions d'une régionalisation de la Bretagne. M. Almin par son F.R.B. peut être le catalyseur de nos diverses tendances : de son idéal breton nous pouvons enfin faire naître une véritable région bretonne faite par tous et pour tous. Je suis donc de cœur, d'esprit avec lui. » — Yves-Michel Biget, syndicaliste révolutionnaire breton, 41, rue des Garennes, 44 - Vertou.

LES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

Travailler la terre, est une tâche souvent dure et pénible. Les cultivateurs doivent avoir droit au respect qu'ils méritent. On entend encore trop souvent des phrases comme celles-ci : « ils ne sont jamais contents, mais ne sont pourtant pas à plaindre. » Ils n'ont d'ailleurs certainement jamais voulu se faire plaindre, mais se faire entendre, il y a une grande différence. Bien sûr, dans chaque milieu de la société, il y a du « bon et du mauvais ». Mais personne ne peut être parfait ! On rencontre encore chez les gens de la terre de grandes qualités : entre-autre, accueil et servabilité. Cet été, me trouvant dans le « Pays de Redon », j'ai pu constater que (malgré une chaleur ébouriffante) on savait à la campagne, faire son travail sans se plaindre et dans la bonne humeur. Souvenons-nous qu'en Bretagne, la plupart d'entre nous avons une origine paysanne. » — Klad, Jubault, 68, bd de la Tour-Maubourg, Paris.

Directeur

YANN POILVET
* Direction, administration, publicité : 10, rue Vicairie - B. P. n° 540 - 22010 Saint-Brieuc.
Téléphone : 33.53.31.

* Correspondants extérieurs : PARIS (XIV) : Gilles Renaud, 6, rue Sarrette - Téléphone : 236-13-04.

ALLEMAGNE fédérale : Marc Le Layec - Neue strasse 51 - 8702 Zell - R.F.A.

AUSTRALIE : Ronan Trelu-Kersaudy - 64 Devonshire street - Sydney, 2010 - Tél. : 211 3410

AUTRICHE : Henry Hinton, Kreuzwiesengasse, 4, Wien 17.

CANADA : Georges R. Gendreau, 5310 Montana, App. 307 - Montréal (Québec). Tél. 276-54-55.

GRANDE-BRETAGNE : Serge Vaculik - Whiteoaks - Southwell park road - Camberley - Surrey

* Abonnement d'un an : (12 numéros) 30 francs.

* Abonnement de collectivité : Remise de 10 % à partir de 5 exemplaires groupés.

* Abonnement de soutien : 100 francs

* Abonnement pour l'étranger : 40 francs

* Abonnement par avion : ajouter le tarif postal en vigueur

* Changement d'adresse : 2 francs

* C.C.P. ARMOR
Rennes 2 691 70

* Domiciliation bancaire : Banque de Bretagne

* Tous les droits de reproduction du contenu rédactionnel de cette revue sont réservés.

Les citations d'articles sont autorisées mais l'origine doit en être expressément mentionnée.

* Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

* Les manuscrits et les photographies non utilisés ne sont pas rendus.

* Le bulletin d'abonnement se trouve en page 51

* Tirage : 40 000 exemplaires.

Au Joint, un combat pour la dignité



YANN POILVET
journal de bord

La longue grève menée par les travailleurs du « Joint Français », si elle constitue pour eux une dure et courageuse épreuve, aura eu, entre autres, un mérite : celui de servir de révélateur.

La démonstration est faite désormais que certains voudraient substituer à une exploitation cynique des Bretons une exploitation hypocrite : jadis, par trains entiers, on condamnait des milliers d'hommes et de femmes à prendre le chemin de l'exil pour aller assumer dans le dépotoir parisien ou dans les grandes régions industrielles les besoins subalternes ; c'était le joyeux temps du plouk obtus et de la niaise bécaïne. Aujourd'hui, ça ne se fait plus guère ; la relève a été prise par les Arabes et les Portugais, ce qui n'est pas davantage excusable.

Si le courant de l'émigration s'est un peu ralenti (pas assez, certes ; il faut qu'il s'arrête puis se renverse afin que les désincités reviennent chez eux), l'exploitation a pris une forme nouvelle : elle est devenue domestique. Ces hommes veulent rester dans leur pays ? Soit ; on les fera trimser sur place, au rabais.

L'aspect colonial du problème breton

Edmond Maire l'a justement souligné : « Cette grève met en lumière un

aspect du problème breton qui est l'aspect colonial ; les décisions sont prises dans des bureaux parisiens, en application d'une politique qui accroît le sous-développement ». Quand les patrons « nationaux » du Joint déclarent que l'usine de Saint-Brieuc n'est pas rentable, que la production y est insuffisante, que la gestion en est déficitaire, ils se condamnent eux-mêmes puisqu'il n'y a à Saint-Brieuc qu'une direction sans pouvoirs réels, que toute la politique salariale, toutes les instructions viennent de Paris. Et cela se retrouve dans de nombreuses autres usines où tout procède de « la capitale » (comment, mon Dieu, pourrions-nous vivre sans elle !). En vérité, c'est là un des points

noirs de la décentralisation : cette absence d'autonomie, cette absence de pouvoir dans les entreprises régionales d'origine extérieure.

Les chasseurs de primes

Autre point noir : l'esprit même de la décentralisation. Dans le principe, celle-ci était bonne, nécessaire et, somme toute, normale puisqu'elle devait compenser, partiellement, ce qui nous avait été enlevé, mais la surcharge qu'elle a donnée lieu à été scandaleuse. Yves Le Foll a rappelé les sommes considérables qui ont été versées au Joint, million de l'énorme trust qu'est le holding C. G. E. : en anciens francs, 260 millions pour le terrain, les aménagements, les primes à l'emploi, la réduction du prix de l'eau, plus de 150 millions d'exonération de patentes, efforts financiers consentis par la ville, sans compter les incitations propres à l'Etat et aux organismes qu'il contrôle. En réalité, les industriels parisiens n'ont pas senti, bien souvent, de sacrifice en venant s'installer chez nous ; ils ont fait une bonne affaire. Sans doute convient-il de ne pas généraliser car il en est qui ont joué le jeu honnêtement et à qui la région doit beaucoup ; on n'en est que plus à l'aise pour dénoncer les chasseurs de primes qui sont ensuite devenus des employeurs abusifs.

Et cela conduit à un autre aspect de la question : les salaires et les divers avantages. Selon les catégories, les écarts entre Bezons et Saint-Brieuc vont de 12 à 20 %, peut-être plus dans certains cas, et les avantages consentis ne sont pas les mêmes. Comment un ouvrier, un employé qui donne le même travail que son camarade de l'usine parisienne pourrait-il accepter d'être moins payé ?

L'ouvrier-objet

Il faut en venir enfin au côté humain de la crise. La direction du Joint n'a manifestement pas le sens du contact. Elle a longtemps tenté de freiner l'implantation des syndicats dans l'usine ; elle ne pratique guère l'information et la concertation. Si elle avait expliqué franchement aux représentants du personnel ses difficultés, si elle avait présenté ses comptes, peut-être aurait-



Un peuple unanime.

(photo Ouest-France)

elle rencontré plus de compréhension car les travailleurs, qui tiennent à leur moyen de travail, sont prêts à le défendre pour peu qu'on leur dise de quoi il s'agit. Au joint, ils ont l'impression d'être des objets. Et plus est-il admissible que les dirigeants aient tant attendu, après le déclenchement de la grève, pour « descendre » à Saint-Brieuc (il est bien connu qu'on ne « monte » qu'à Paris) ? En laissant pourrir le conflit, elle choisissait de le laisser se durcir.

Une lutte exemplaire

Cette direction distante, géographique et morale, nous aura rendu au moins un service : celui de rendre encore plus réelle, plus profonde la personnalité de la Bretagne. Un peuple unanime, de Nantes à Roscoff, de Dol à Penmarch, a fait bloc autour des grévistes de Saint-Brieuc ; tous les partis, tous les syndicats, les paysans, les ouvriers, les lycéens, le clergé ont affiché leur solidarité ; de partout ont afflué les dons en espèces et en nature, permettant de « tenir » à ces hommes et à ces femmes dont la lutte exemplaire n'est pas seulement une affaire d'argent mais aussi, mais surtout une question de dignité.

Des Bretons en prison

Un autre drame est apparu presque en même temps, différent : l'inculpation de treize Bretons pour avoir participé à des attentats destinés à souligner divers aspects de la colonisation. Mais, au fond, différent l'est-il tellement quant aux motivations ? Jusqu'où peut aller la réaction des hommes quand on les brime, quand on veut appauvrir, pressurer leur pays ? Nous n'avons pas assez d'informations sur cette affaire pour la traiter au fond, mais ce que nous savons, c'est que les militants incarcérés sont des gens respectables et respectés, qu'ils ont agi par conviction, avec sincérité. En se livrant à des actions illégales, ils savaient à quoi ils s'exposaient et il est évident que, au regard de la loi, leur arrestation est normale. Ce qui ne l'est pas, c'est que, à la Santé, ils soient au régime des bandits de droit commun. La plus élémentaire humanité et la justice exigent que leur soit accordé le régime politique. Comment le garde des Sceaux pourrait-il le refuser à ses compatriotes fous de chagrin et de colère ?

Y. P.

La nécessité de suivre l'affaire du Joint, une machine en panne à l'imprimerie, et les perturbations postales ont légèrement retardé la sortie de ce numéro ; nous prions que l'on nous en excuse.

Armor au Canada

Notre projet de voyage de cadres et hommes d'affaires bretons a rencontré une large audience, mais la date choisie, peu avant les vacances, ne convenait pas à la plupart d'entre eux.

Nous avons donc décidé, en accord avec les organisations bretonnes du Canada et avec la compagnie Air-Canada, de le reporter à l'automne.

Toutefois, pour répondre au désir de certains, un voyage réduit aura lieu aux dates prévues en juin, avec le même programme et les mêmes possibilités de contact. Les intéressés sont priés de se mettre en rapport avec nous ou avec l'agence Flageul, de Saint-Brieuc.

Précisons, d'autre part, que notre dossier spécial Armor-Canada paraîtra bien, comme prévu, dans notre numéro de juin. Il comportera notamment un article écrit spécialement pour Armor-magazine par M. Trudeau, Premier Ministre du Canada, et sera largement diffusé outre-Atlantique.

La Bretagne centrale et le désenclavement

Le bureau du CIDEOB, lors d'une récente réunion, a analysé le conflit du Joint Français : l'industrie bretonne doit pouvoir être compétitive et il est nécessaire, pour cela, que des mesures soient prises, notamment en matière de désenclavement et de formation. Aussi, le bureau s'alarme-t-il devant la suppression de certains C.E.G. et devant les menaces de réduction du trafic voyageurs sur la ligne Carhaix-Guingamp. Sans nier la nécessité d'une réorganisation des établissements publics, le bureau demande que soient examinées avec attention les conséquences de la fermeture des C.E.G., d'une part sur le plan familial (coût des transports) et individuel (fatigue des enfants) et d'autre part sur le plan de la vie communale et cantonale. La suppression d'un C.E.G. entraîne, en effet, une diminution de l'activité communale et cantonale, et contribue ainsi à renforcer le processus de désertification dont la région est victime. De même, les restrictions en matière de transport des voyageurs sur la ligne Carhaix-Guingamp, ainsi que la suppression des haltes dans les gares, vont dans le même sens, en rendant plus difficiles les déplacements, notamment ceux des scolaires. C'est pourquoi, le CIDEOB s'associe aux élus pour demander au ministre des Transports, le maintien des trains et des haltes. Il considère que la notion de service public, doit passer avant la rentabilité immédiate. C'est dans cet esprit qu'il souhaite que soit abordée l'étude concernant la mise à voie normale de la ligne Carhaix-Rosporden.

SOLIDARITÉ... Armor publie gratuitement les demandes d'emploi

un "oui" retenu

Le référendum est passé, certains l'oublient déjà. On souhaiterait toutefois que ne soit pas négligée la leçon qu'en comporte le résultat, notamment dans notre région.

Aucune autre que la Bretagne ne devait en principe se montrer plus favorable à l'entrée des îles britanniques dans la Communauté européenne : déplacer vers l'Ouest l'axe du Marché commun, rétablir nos courants d'échanges avec l'ouest-Manche, y trouver un débouché nouveau pour nos produits agricoles en même temps qu'un appui pour notre développement, renouer des liens séculaires... tout nous conduisait à émettre le oui massif sollicité.

Pourquoi n'est-il pas venu ?

AMBIGUITÉS

On peut d'abord s'interroger sur la pratique même du référendum telle qu'elle s'est instaurée : apogée du gouvernement et arme politique, ne joue-t-il pas, au niveau de l'opinion, le rôle d'une « question de confiance » telle qu'elle existait naguère au niveau des députés ? Etonnons-nous après cela du nombre élevé de citoyens répondant à côté du sujet.

Déjà, en avril 1969, des régionalistes fervents avaient contribué à repousser la création des collectivités territoriales régionales. Cette fois, des partisans convaincus de l'Europe unie et élargie ont réchigné à s'affirmer comme tels. Il apparaît donc nécessaire de réfléchir sur la procédure du référendum avant qu'elle ne perde totalement sa justification originelle.

Il faut ajouter que la campagne menée en faveur du oui péchait par ses contradictions. Y faire participer des adversaires de l'intégration européenne aussi déclarés que MM. Debré et Sanguinetti, par exemple, représentait peut-être une habileté politique, mais l'opinion, la nôtre en particulier, n'apprécie guère ces jeux si prisés dans les salons parisiens. Aussi est-elle en partie restée perplexe sur la nature des « perspectives nouvelles » ouvertes à l'Europe.

S'agissait-il de l'élargissement d'une zone de libre échange ? - Un Zollverein (union douanière) n'est pas une nation », répondait déjà notre compatriote Renan voici plus d'un siècle — même si l'historien devait démontrer qu'il pouvait à la longue en naître une ainsi.



MORVAN DUHAMEL

« Joint Français » (un symbole !) : la véritable provocation que constituait à la veille du référendum, de ses droits civiques à Jean Hourmant, maire de Plonévez, et leader régional des commerçants et artisans ; en Ile-et-Vilaine, des arrestations inopinées qui ressemblent à celles du début de 1969, comme si quelque esprit malin s'ingéniait, dans les rouages de l'Etat, à dresser les Bretons contre le gouvernement chaque fois que celui-ci sollicite leur appui par référendum !

DÉFINIR LES « PERSPECTIVES NOUVELLES »

Ces considérations mises à part, l'entrée des îles britanniques dans la Communauté européenne ouvre aux Bretons des chances dont tout indique qu'ils les saisiront.

Déjà nos entreprises prospectent les marchés d'ouest-Manche et nos ports s'équipent pour des trafics accrus. Jusqu'aux solidarités historiques qui se raffermissent : les déchéirements de l'Irlande émeuvent la Bretagne plus que jamais autrefois, au point que le succès du Secours populaire interceltique y est perçu comme un événement politique d'importance majeure.

Quant à la Communauté européenne, il va bien falloir, une fois élargie, que les Etats, l'Etat français en particulier, la renforce en lui déléguant des pouvoirs réels. Or comment envisager Paris, dessaisi d'une part de ses pouvoirs au profit des institutions communales de Bruxelles, pourra encore s'abstenir d'en attribuer une autre aux régions ? L'équilibre ici s'inversera de lui-même.

Dans cette perspective, les Etats, accidents de l'histoire, ne seront certes pas abolis pour autant. Mais, bien encastrés entre les communautés régionales et la Communauté européenne, leur devenir quasiment impossible de continuer à déborder de leur rôle, comme c'est le cas présentement chez nous, avec des résultats pratiquement dont nous ne souffrons que trop.

Une Europe élargie, étroitement fédérée, complétée par des régions substantiellement allégées de la tutelle étatique, telle est l'aspiration de nos contemporains. Et telles sont, en définitive, les « perspectives nouvelles » ouvertes à leurs yeux par l'issue du référendum. La question est de savoir combien de temps et quels moyens il faudra pour y parvenir.

MALADRESSES

Le référendum étant partiellement perçu par l'opinion comme une question de confiance, elle y a donc répondu, en Bretagne aussi, à partir de considérations étrangères au sujet.

Ainsi a-t-elle, notamment, mesuré le bilan du « plan breton » rendu public par M. Pompidou voici quatre ans. Or, à la différence de Fos, du Havre et d'ailleurs, où les délais sont tenus, Brest attend toujours son port pétrolier, qui n'existe encore que sur papier. Et notre réseau de routes à quatre voies est maintenant présenté comme ne devant être réalisé au mieux qu'à 50 % à la date fixée !

Quant au projet de régionalisation annoncé avec solennité à Brest par le Président de la République en personne, ceux qui le défendent, et dont je suis, auraient tout de même aimé y trouver une justification plus convaincants.

D'autres causes du oui « retenu » de nos compatriotes peuvent être mentionnées : à Saint-Brieuc, la crise du

échorama - échorama

L'obsession gauchiste

Jean-François Chauvel est un excellent journaliste, mais il voit du gauchisme partout. Une obsession qui enlève parfois de l'objectivité à ses reportages. Ainsi dans une enquête parue dans *Le Figaro* sous un titre éloquent : « Ce gauchisme infiltré dans les mouvements autonomistes », mélange-t-il tout, plastifications et action culturelle, politique et œuvres de solidarité. On lit, par exemple, que le Secours populaire interceltique est « naturellement noyauté par les gauchistes comme le Secours rouge en France ». Excusez du peu ! Jacez Prud'homme, Yann Monjaret, Yann Poilvet, Armel Henric, Pierre Bernard et les autres dirigeants du Spl disciples du « Che » et de Mao réunis, qui l'eût cru ? On en ritait si de tels écrits ne faisaient pas du mal à une œuvre placée sous le seul signe de la solidarité humaine et dans laquelle on ne demande pas quelle carte il a dans sa poche à celui qui vient proposer son aide pour des familles dans le malheur. Quand l'information devient de la déformation, elle se transforme en mauvaise action.

Le petit chaperon rouge : deuxième édition ?

Les Bretons sont, on le sait, nombreux dans la région parisienne, ils y disposent, outre Kendalc'h, qui rassemble les principaux Cercles celtiques, de deux organisations, chacune forte de 40 associations : la Fédération des Bretons de Paris, apolitique, et l'Union des sociétés bretonnes de l'Île-de-France, contrôlée par les communistes. Des gens imprudents poussent à leur regroupement. Ne savent-ils donc pas que le P.C., dont le leader est ici le fort efficace Jean Le Lagadec, aurait tôt fait de tout contrôler ? Unifiés dans ces conditions, les associations bretonnes de la région parisienne deviendraient rapidement un simple rouage de l'appareil communiste. Il est important, en ces temps de manœuvres d'approche, de veiller à préserver leur indépendance à l'égard de tous partis.

Mindin : pont ou tunnel ?

Le pont de Mindin, non encore construit, fait beaucoup parler de lui. Outre son esthétique discutable et le prix élevé du péage, on vient de s'apercevoir que le tirant d'air était trop bas pour laisser passer les pétroliers géants qui doivent accoster à Donges. Une seule solution : la construction d'un tunnel. A ce sujet, il serait intéressant d'étudier la technique utilisée à Hambourg où une autoroute vient d'être construite en aval du port, au moyen de caissons étanches préfabriqués qui ont été ensuite enfoncés dans le lit du fleuve. Il reste, en outre, à souhaiter que, si une telle réalisation devait être adoptée, le tunnel, ainsi construit, soit mixte c'est-à-dire rail-route, afin de permettre un développement plus harmonieux de la Basse-Loire. **M. Le L.**

Poisson d'avril

Le 35, hebdomadaire rennais, n'a pas failli à la tradition du 1^{er} avril : sur une demi-page, il a présenté « la réintégration » du monument de la honte dans la niche centrale de l'hôtel-de-ville de notre capitale, niche dont il avait, vigoureusement été chassé en 1932. On sait que ce chef-d'œuvre de mauvais goût symbolisait l'union de la Bretagne à la France en présentant celle-ci à genoux devant celle-ci. Dieu merci, cette fois, ce n'était qu'un poisson !

Les camions de la raffinerie

Dans une déclaration à Europe 1, Georges Lombard, sénateur-maire de Brest, a déclaré que, dans le cas où le projet de raffinerie à Gulpavac se réaliserait, le trafic routier se développerait dans des proportions importantes : plus de 200 camions en partiraient chaque jour. Ce qui entend qu'il en arriverait autant. 400 camions quotidiens... A raison de 10 heures de travail par jour, cela représente une moyenne horaire de 40 camions ! La circulation dans la région brestoise n'est déjà pas facile, mais elle risque de devenir infernale !

Les modesties du VI^e Plan

Dans le bulletin du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, on lit cette intéressante observation d'Y. Laine : « Le Plan nous paraît très modeste pour la façade Atlantique, dans la mesure où l'on se base uniquement sur les hypothèses retenues par les Comités de préparation. A notre avis, peu de raisons économiques ou techniques peuvent être opposées aux revendications de nos régions de disposer d'une autonomie énergétique : la mer, grâce à laquelle les pétroliers géants peuvent aujourd'hui accoster tant à Bordeaux (le Verdon) qu'à Nantes-Saint-Nazaire (Donges) et demain à Brest, le développement rapide de la consommation que peuvent amplifier encore les perspectives d'implantations portuaires fortes consommatrices d'énergie (...). Encore faudrait-il que les instances gouvernementales reconnaissent à la Façade Atlantique un droit à l'égalité vis-à-vis de la Méditerranée et de la Manche. Les travaux du VI^e Plan, qui attribuent à la Basse-Saône et au Midi les trois quarts de la capacité mise en œuvre, devront être revus avec une meilleure conception de la justice et de l'équilibre, si l'aménagement du territoire signifie quelque chose. »

Les Basques avantagés

En Pays basque, l'émission télévisée en *eskara*, créée en octobre 1971, est diffusée le 1^{er} et le 3^e lundis de chaque mois, en début d'après-midi. Si son heure de diffusion est aussi défavorable que celle de l'émission bretonne et sa fréquence aussi réduite, du moins bénéficie-t-elle de dispositions qui manquent toujours, hélas, aux réalisateurs de notre « Breiz o veva ». En effet, l'émission basque dispose sur place d'une équipe professionnelle à peu près complète : trois techniciens placés sous la direction d'une productrice de l'O.R.T.F., en résidence dans le département. Nous n'en sommes pas encore là, en pays bretonnant, où les techniciens doivent faire face en même temps aux besoins du journal régional quotidien et de l'émission bretonne télévisée...

LA CRISE DU C.E.L.I.B.

Avant d'en venir à ce que l'on appelle « la crise du C.E.L.I.B. », je voudrais d'abord souligner qu'un organisme dont l'ambition est de regrouper et d'unir tous les élus, toutes les collectivités, toutes les forces économiques, sociales, culturelles d'une région — et d'une région comme la Bretagne — ne peut se maintenir que dans une tension permanente. Un certain état de crise est non seulement inévitable, mais nécessaire : c'est la condition de la vie et du dynamisme.

Des crises, le C.E.L.I.B. en a connues de toutes sortes... Mais, dans ces affrontements, chacun ne pensait alors qu'à trouver les meilleures méthodes pour défendre la Bretagne. A aucun moment le principe même de l'existence du C.E.L.I.B. n'était mis en cause. Des conceptions divergentes sur l'action s'opposaient. Il s'agissait de savoir dans quel sens jrait le C.E.L.I.B. ; jamais de le détruire.

Aujourd'hui, par contre, le C.E.L.I.B. semble atteint dans sa raison d'être et c'est la différence avec les crises du passé. Les démissions, individuelles ou collectives, se multiplient. Et ceux qui restent se demandent eux-mêmes s'ils pourront connaître à nouveau les grandes heures d'autrefois : c'est parce que je suis convaincu que la mission du C.E.L.I.B. n'est pas terminée, qu'il peut et doit à nouveau mobiliser la Bretagne, que j'écris cet article.

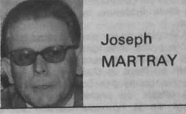
Vingt ans d'une vie...

On ne présente pas Joseph Martray en Bretagne. Ni en France, d'ailleurs. Sa récente tournée de réunions publiques dans toutes les grandes villes du pays, son succès personnel au congrès de Lille ou son « rapport d'orientation » fut accueilli à l'unanimité, alors que tout le monde s'attendait à un échec du M.N.D.R. devant le projet gouvernemental, aux critiques régulières dans la presse parlementaire, en particulier dans « le Figaro » et dans « le Monde », tout cela on a fait aujourd'hui le lecteur incertain de l'idée régionale en France.

Chez nous pourtant, il restera toujours l'homme du C.E.L.I.B., celui qui en son idée et son action a fait passer le C.E.L.I.B. de la grande époque, auquel finalement chacun se retire devant la crise qui frappe aujourd'hui l'organisme.

Si Joseph Martray est accepté partout en France, comme le symbole même du régionalisme moderne et dynamique, il est beaucoup plus contesté en Bretagne, et même, encore moins s'en étonnerait-il, il est vu avec une certaine hostilité par ses compatriotes, surtout ceux qui ont été jaloux. Mais on lui reconnaît partout deux qualités. Le courage d'abord, puis quelques jalouses. Mais on lui reconnaît surtout deux qualités. Le courage d'abord, puis quelques jalouses. Mais on lui reconnaît surtout deux qualités. Le courage d'abord, puis quelques jalouses.

Sur le C.E.L.I.B., depuis quatre ans, Joseph Martray (qui entend bien ne plus y exercer de fonction de responsabilité, et se contente de siéger au Comité directeur) s'a vu obligé de parler et de donner son opinion avec des propositions constructives qui vont dans le sens de « l'Armor » — un acte et un événement.



Joseph MARTRAY

MALADE DE SON HISTOIRE

Quelles sont donc les causes de cette crise ? Une certaine timidité dans la revendication ? Une hésitation sur la véritable place du C.E.L.I.B. en face d'organismes désormais bien structurés, en particulier les compagnies consulaires et demain l'institution régionale ? Une opposition entre les zones de Bretagne maintenant plus favorisées par le développement et le reste de la région, comme le centre et l'extrême ouest ? Une appréhension diffuse devant la succession d'un président « historique » ? Une lassitude, bien bretonne, après un effort d'union qui dure depuis si longtemps ? Certes, il y a tout cela, sans oublier la remise en cause du secrétariat général au cours de ces derniers mois. Mais, en réalité, le C.E.L.I.B. est, avant tout, malade de son histoire et de sa propre légende.

Tout, ou presque, a procédé de lui en matière d'action régionale depuis vingt ans. Il fut le premier Comité d'expansion. Il a lancé l'idée même de la planification régionale et personnellement ne conteste qu'il ait exercé une sorte de leadership pour entraîner la France vers la régionalisation. En même temps, il arrêta la Bretagne sur la voie de la décadence, libéra les Bretons d'une longue résignation, fit faire cette région méprisée un modèle et un exemple. La Bretagne, bien sûr, n'est pas aujourd'hui sans problèmes, mais elle sait maintenant se défendre et se faire respecter. Quant aux idées et formules qu'elle a lancées, elles sont acceptées dans tout le pays. Après



Une assemblée générale du Célub : des hommes attentifs au devenir du pays.

une période aussi intense, comment la nostalgie ne naîtrait-elle pas ? Les pionniers devaient s'accommoder mal de la banalité quotidienne, dans un organisme sans aventures.

Le C.E.L.I.B. ne saurait finir en club ou en bureau d'étude. Il est, par nature, un organisme de refus, de contestation, d'entraînement, d'action. Tout autre destin provoque chez lui allergie et rejet. Il doit donc retrouver sa vocation.

LE C.E.L.I.B. NÉ DU REFUS

Le C.E.L.I.B. est né du refus : plus exactement, d'une série de refus.

Refus d'un déclin présenté comme inéluctable. Refus des lois économiques qui condamnaient des régions entières au désert. Refus des structures périmées, celles de l'Etat centralisateur comme celles du département trop étroit. Refus des barrières de la politique, etc.

Le problème breton prenait ainsi sa véritable dimension. En se battant pour une région, le C.E.L.I.B. la dépassait. Il offrait des perspectives nouvelles et ouvrait des horizons. Il entraînait le pays vers une autre conception de l'Etat et du citoyen. Après avoir permis de préciser l'aménagement du territoire, il définissait ce qu'on allait appeler la « régionalisation ».

Retenons cet enseignement : il faut que les batailles bretonnes trouvent écho plus loin que le Couesnon. C'est peut-être d'abord parce que le C.E.L.I.B. ne parvient plus à définir quelques desseins à vaste portée que les Bretons commencent à se demander si son existence se justifie toujours...

LES TÂCHES EXALTANTES NE MANQUENT PAS

Les tâches exaltantes, pourtant, ne manquent pas. J'en retiendrais trois.

D'abord l'Europe : l'Europe élargie. L'entrée du Royaume-Uni et de l'Irlande de la Communauté. Nous étions à l'extrémité des Six. Nous passons au cœur des Dix. Nous vivions jusque dans une Europe continentale. Nous entrons dans une Europe maritime. Tout peut être changé pour la Bretagne si elle se décide à jouer la carte de la mer, ainsi que l'y invitent constamment depuis plusieurs années des hommes comme Georges Lombard et Edouard Ollivro, le recteur Le Moal et Henri Ducassou, si elle parvient à saisir cette chance, si elle sait s'adapter. Il faut entreprendre la conquête du grand marché britannique, orienter en ce sens nos productions, notre commerce, notre tourisme, la nature même de certains équipements, créer surtout un état d'esprit. Il est évident que ce ne peut être la tâche de quelques responsables, d'une seule catégorie politique ou socio-professionnelle, mais de toute une population dont le C.E.L.I.B. doit permettre, à cet égard, la prise de conscience.

Mais l'Europe n'est pas seulement un cadre géographique et économique.

C'est une institution et il faut lui donner des objectifs.

Déjà la Commission des communautés avait ébauché quelques réalisations régionales. La Bretagne, grâce à l'action du président Pieven, a su obtenir des crédits de la Banque européenne d'investissement et du F.E.O.G.A. pour certains de ses équipements, par exemple, pour l'achèvement de l'électrification rurale, pour l'électrification de la ligne Le Mans-Rennes, etc.

L'EUROPE ÉLARGIE ET LES RÉGIONS SOUS-ÉQUIPÉES

Mais c'est tout autre chose qu'il convient maintenant de susciter. Engager la nouvelle communauté à Dix, dès ses premiers pas, dans la voie d'une action décisive pour venir à bout de ce qu'on a pu appeler « la déchirure de l'Europe », c'est-à-dire son partage en zones de haut niveau industriel et en zones sous-industrialisées, sous-équipées, à faible niveau de vie, telle est la grande affaire.

Il faut définir rapidement, et imposer, une politique régionale communautaire mettant en œuvre des moyens de réelle ampleur, pour résoudre le problème des parties du territoire européen insuffisamment développées et dont l'écart avec les autres ira croissant. C'est le cas des régions aux prises avec les mutations agricoles. C'est le cas des régions périphériques italiennes, des régions de l'Ouest européen, etc. C'est, de toute évidence, le cas de la Bretagne.

L'Angleterre ne pourrait être que favorable à une telle idée car elle connaît des drames de reconversion, notamment au Pays de Galles et en Ecosse. Ne manquent pas l'occasion qui nous est offerte de provoquer un engagement de la nouvelle Europe sur ce terrain régional. Nous en serions, évidemment, les premiers bénéficiaires, surtout si nous prenons des initiatives à la fois spectaculaires et constructives : par exemple un Congrès en Bretagne des régions sous-industrialisées d'Europe.

Voilà qui serait dans le style du C.E.L.I.B. Il n'est pas une région d'Europe qui contesterait le choix de la Bretagne pour un tel rassemblement dont la portée serait considérable. Qui ne voit les avantages que nous pourrions tirer, par la suite, d'une telle initiative et du prestige qu'elle nous confèrerait ?

Il va de soi que cette initiative devrait se traduire par des résultats concrets : en particulier par la création près des organismes européens, à Bruxelles (ou, pourquoi pas, à Paris ?) d'une véritable « Autorité » disposant de moyens puissants, capable d'intervenir financièrement pour la réalisation d'équipements importants et d'intérêt européen (axes routiers, aéroports internationaux, complexes portuaires, etc.) ; d'une « Autorité » capable aussi de peser d'un poids suffisant pour orienter les sociétés multinationales vers des régions comme les nôtres.

CONTRE LES DÉVIATIONS CONCENTRATIONNAIRES

C'est le premier dessein que l'on peut offrir à la Bretagne. Il en est un autre, en France même.

La conception de l'aménagement du territoire que nous avions tant soutenue a subi de redoutables déviations. Peu à peu, sous la pression d'organismes technocratiques beaucoup plus qu'en vertu d'une volonté gouvernementale, une réalité nouvelle s'est imposée : celle du développement prioritaire des grandes métropoles dites d'équilibre et, surtout, celle des « villes nouvelles » créées autour d'une agglomération parisienne dont personne ne parvient plus à limiter le développement.

Dans son remarquable rapport au Comité directeur du C.E.L.I.B., le 15 avril dernier, Georges Lombard a dénoncé cette priorité donnée aux équipements de la région parisienne. Battons-nous sans merci sur ce thème. Prenons la tête d'une croisade contre ces « villes nouvelles » dans lesquelles l'existence des hommes deviendra intenable, qui constitueront un gouffre où vont passer de plus en plus les crédits publics dont la Bretagne a besoin, où s'installeront les usines et les industries les plus évoluées, où le secteur tertiaire connaîtra un développement considérable à nos dépens. Il serait vain d'espérer crédits et emplois pour l'extrême-ouest breton et pour la Bretagne centrale, tant que nous n'aurons pas mis fin à cette situation.

Puisque M. Delouvrier — qui n'est pas sans responsabilités dans une telle évolution — est passé à l'Ouest, rappelons-lui qu'il a beaucoup à se faire pardonner et qu'il ne peut le faire qu'en rejoignant notre combat. Mais comptons d'abord sur nous : nous trouverons ensuite des alliés dans d'autres régions de France... et dans la région parisienne elle-même dont les élus s'inquiètent des conditions de vie qui résulteraient d'une telle concentration.

Car c'est de la vie et de sa qualité qu'il s'agit. Il n'y a rien à reprendre au « Livre blanc » du C.E.L.I.B. et à la théorie du développement des villes moyennes. Mais un ouvrage de ce genre, après avoir établi avec lucidité le diagnostic, doit déboucher sur l'action : une action énergique, dure s'il le faut, en face de cette véritable trahison de l'aménagement du territoire que représente le développement monstrueux de la zone parisienne, aux frais des régions de France, contre l'intérêt de la nation et des Parisiens eux-mêmes.

Tel est le deuxième dessein suggéré au C.E.L.I.B.

LE LEADERSHIP DES INSTITUTIONS REGIONALES

Et voici enfin venue l'heure de la construction intuitionnelle de la région ! Les Bretons n'en ont peut-être pas conscience, mais on estime partout que c'est eux qui l'ont provoquée, que la réforme régionale est le résultat di-

rect de vingt ans d'action bretonne. Là aussi, il faut conserver le leadership.

Les institutions qui seront mises en place à partir de 1973 seront essentiellement libérales et évolutives. Ceci veut dire que chaque région pourra utiliser à sa manière, plus ou moins complètement, les diverses possibilités données par la loi. Le fonctionnement des conseils régionaux et des comités économiques, sociaux et culturels comportera une large part d'interprétation. Les attributions elles-mêmes seront souvent affaire d'initiative... et peut-être d'audace.

On est donc en droit d'attendre du C.E.L.I.B. qu'il continue à entraîner la régionalisation en « supportant » les institutions nouvelles de la Bretagne, en constituant leur centre d'impulsion, en exerçant une sorte de « ministère des masses » pour élargir leur audience et pour les amener à prendre conscience de leur véritable mission, qui sera de s'exprimer et d'agir au nom de notre région.

Sans doute, lorsqu'il y sera parvenu, le C.E.L.I.B. ne pourra-t-il plus prétendre à son rôle incontesté de porte parole des Bretons et d'interlocuteur des pouvoirs publics. Mais cette évolution sera lente et nous avons plusieurs années devant nous avant que les institutions, nées de la loi, ne se soient « rodées » et imposées. A chaque jour suffit sa peine. Il sera temps, à ce moment, de poser le problème d'une éventuelle reconversion du C.E.L.I.B.

UN PROGRAMME DE 18 MOIS

Ces trois grands desseins — orienter l'Europe élargie vers une politique des régions sous-équipées, promouvoir un retour aux sources dans la conception de l'aménagement du territoire et, par conséquent, une révision de la répartition des crédits, guider les nouvelles institutions régionales — ne dispenseront pas le C.E.L.I.B. d'apporter des solutions à certains problèmes bretons irritants. Par exemple, celui d'un enseignement loyal et moderne de la langue bretonne. Celui aussi des rapports entre les quatre départements de la région officielle et le département de la Loire-Atlantique. Sur ce dernier point nous suggérons une confrontation sérieuse avec les élus et responsables du « 5 » département, afin d'utiliser, dans une première étape, les possibilités de coopération interrégionale offertes par la loi Frey.

Tout cela devrait faire l'objet d'un programme précis et impératif dont la réalisation serait décidée par une assemblée générale du C.E.L.I.B. convoquée d'urgence, avec un calendrier très bref d'exécution : par exemple, « un programme de 18 mois » arrivant à son terme lorsque les nouvelles institutions régionales commenceront effectivement à fonctionner, c'est-à-dire le 1^{er} janvier 1974.

Le C.E.L.I.B. ne peut ignorer, d'autre part, quelques questions d'ordre intérieur.

Il doit d'abord s'accommoder loyalement des ambitions légitimes d'organismes qu'il ne peut avoir la prétention de diriger, ni même de fédérer ; tout au plus, pour employer un terme en vogue, peut-il les « confédérer ». On n'impose pas l'union : on la justifie chaque jour, au fur et à mesure qu'apparaît son utilité.

Le progrès de nos propres idées et de nos propres méthodes fait que maintenant la Bretagne est solidement structurée. Tous les organismes, ou presque, disposent d'un échelon régional et des tâches que le C.E.L.I.B. accomplissait autrefois — parce qu'il était seul à occuper la place — reviennent à ces échelons spécialisés. Il ne faut pas discuter cet état de choses qui représente un progrès capital. Le C.E.L.I.B. ne doit faire que ce que les autres ne peuvent pas faire. Par contre, il restera :

— l'amplificateur chargé de donner une résonance nationale, voire internationale, à des positions qui, sans lui, ne trouveraient qu'un écho limité ;

— le catalyseur des multiples réalités, départementales, locales, professionnelles, culturelles qui, librement réunies, permettent à la « personnalité » bretonne de se former et de s'exprimer, de s'affirmer et de se défendre, aussi bien devant l'Etat que devant les institutions communautaires. Encore faut-il que le C.E.L.I.B. rassemble aussi les éléments jeunes de la région dont il semble parfois redouter le dynamisme, et que ceux-ci entrent plus nombreux dans ses organismes de direction.

— l'entraîneur enfin, nous serions tentés d'écrire le meneur, proposant à la Bretagne des ambitions dignes d'elle, définissant ses grands desseins et conduisant ses grands combats. Il y aurait encore beaucoup à dire. Ajoutons seulement, pour reprendre

une expression de M. Lombard au Comité directeur que le C.E.L.I.B. doit « négocier » et non « convenser » avec les pouvoirs publics. C'est une question d'efficacité et, aussi, de dignité. Il faut, à cet égard, qu'il retrouve un certain ton...

LE VIEUX DEMON DES CELTES

Que l'on puisse sauver le C.E.L.I.B. et le sortir de sa crise actuelle, personne n'a le droit d'en douter en Bretagne.

Certes, nous savions bien, depuis longtemps, que cet organisme connaîtrait une période difficile lorsque le président Pieven déciderait de ne plus accepter le renouvellement de sa présidence. Il faut tout faire pour retarder cette échéance le plus longtemps possible. On dit parfois que la fonction de membre du gouvernement devrait être incompatible avec celle de président du C.E.L.I.B. Mais si le C.E.L.I.B. naissant n'avait pas fait appel, en juillet 1951, à celui qui allait devenir, quelques jours plus tard, président du conseil pour la deuxième fois et qui devait occuper ensuite constamment les premiers plans sur la scène politique française et européenne, que serait-il aujourd'hui ? Une association conforme à la loi de 1901, dynamique sans doute, bruyante probablement, mais privée de ce qui a contribué, plus que tout le reste, à son efficacité, à son audience, à en faire l'interlocuteur des chefs de gouvernement. Il y aurait intérêt à ne pas changer de tête dans cette période de crise. Mais au cas où le président Pieven maintiendrait sa décision de ne pas rester à la tête du C.E.L.I.B. après la prochaine assemblée générale, il serait nécessaire de choisir un nouveau président ; il faudrait le prendre parmi les élus parlementaires bretons sans lui imposer l'engagement de démissionner s'il devenait ministre et si sa notoriété dépassait un jour la Bretagne ! Et nous devrions tous nous grouper autour de ce deuxième président du C.E.L.I.B., pour lui donner, dans une succession si difficile, le maximum d'autorité.

Dieu merci, les hommes ne font pas défaut en Bretagne et l'ardente réunion du 15 avril à Rennes l'a montré une fois de plus. Encore s'agit-il de leur faire confiance quand on les a choisis, en gardant certes le droit de les critiquer, mais sans les dénigrer, sans chercher à les diminuer après les avoir consacrés, ce qui est le jeu favori des Bretons.

Il faut surtout que nous conservions l'organisme d'union que nous avons construit ensemble et qui nous est envié par toutes les autres régions de France. Le péril, le vieux péril familier des Celtes, c'est la division. Que de risques si la Bretagne renouçait aujourd'hui au C.E.L.I.B. qui, depuis près de vingt-deux ans, l'a exorcisée de ce démon.

Mais l'union ne se maintient que dans l'action. Joseph MARTRAY.

Dans la grande Chambre du Parlement de Bretagne, à Rennes



POINTS DE REPERES

LES DIMENSIONS EUROPEENNES DE LA BRETAGNE

Refusant à la fois la région-croquet de quatre départements et l'utopie région de l'ouest, Englelo Breiz fait remarquer que la Bretagne des cinq départements est bien à l'échelle européenne : elle occupe, dans l'Europe des Dix, le 12^e rang pour la superficie et le 28^e pour la population, sur un total de 69 régions ou circonscriptions d'action régionale, avant les Pays-Bas, la Belgique et toutes les « régions de planification » de la Grande-Bretagne, sauf l'Ecosse.

LE PLUS BEAU PAYS

Mme Van Dongen, veuve du grand peintre hollandais : « J'ai beaucoup voyagé à travers le monde, et finalement la Bretagne, c'est le plus beau pays que je connaisse ».

JUVENAL BRETON

Le rédacteur en chef du « Nouveau Juvenal », hebdomadaire de la « gauche patriote », est un Breton : Georges Moïnard La Villegued est, en effet, le pseudonyme de Thibaut Le Berr.

CONTRE LE COMMERCE MODERNE

Commentant le projet gouvernemental d'une taxe perçue sur les grandes surfaces pour aider les commerçants et artisans âgés, Edouard Leclerc a fait ce commentaire : « Cette taxe est la négation de tout progrès ; elle rappelle l'ancien impôt sur les portes et les fenêtres qui avait abouti à retarder tout modernisme dans l'habitat. Et elle amènera une augmentation de 5 % sur la majorité des produits ». Il interroge : « Est-ce cela que veut le gouvernement ? ».

POINTS DE REPERES

POUR UNE AUTONOMIE REELLE DE LA REGION

Dans une motion votée à l'issue de leur congrès, les cheminots bretons de la C.F.D.T. estiment qu'un véritable régionalisme consiste à accorder une autonomie réelle à la région, donner le pouvoir de décision nécessaire aux organisations de travailleurs et d'usagers, améliorer les relations interrégionales et locales sans les sacrifier aux transports routiers, permettre un développement économique dans toute la région et utiliser complètement les infrastructures existantes.

PLASTICAGE

Dans un communiqué venu d'Irlande, P. Le Goff, chef d'état-major du F.L.B.-A.R.B. revendique la destruction par explosion à Aubervilliers d'une partie des Etablissements Maxime Delrué, « trust d'importateurs et de distributeurs de conserves de poissons manufacturés au Portugal », et commente : « Au moment où l'industrie de la pêche et de la conserverie bretonne est confrontée par de sérieuses difficultés, nous avons tenu à donner un avertissement à ceux qui, importants des produits de l'étranger, mettent en danger l'avenir de nos marins-pêcheurs et du personnel de nos usines de conserves ».

MOINS D'IMPOTS

Ceux des Rennais qui passent devant le Palais de justice doivent se rappeler que si siégeaient autrefois le Parlement et les Etats de Bretagne, ces Etats de Bretagne étaient chargés de voter les impôts et l'histoire nous apprend qu'à cette époque, les Bretons payaient beaucoup moins d'impôts que les habitants des autres provinces. Cela dura jusqu'à 1789. (in « 7 jours en Ile-et-Vilaine »).

CONTRE LE BETONNAGE

« Il est bon de s'insurger contre le bétonnage de nos sites côtiers, comme le mandat le Garde des sœurs à Pontivy, bétonnage qui a déjà défigurés nombre de nos sites sur le littoral » (Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord).

ALAIN BARRIERE : EN TANT QUE BRETON

Le chanteur Alain Barrière a déclaré : « J'ai éprouvé le besoin de retrouver mes origines. On a, un jour, besoin de se définir en tant que quelqu'un, en tant que quelque chose. J'éprouve le besoin de me définir en tant que Breton ».

MÉCONNAISSANCE DE NOTRE SPÉCIFICITÉ

Devant la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, le président Henri Ducassou a remarqué : « Le ministère ne veut rien entendre parler que de quantité par unité de production, alors que la vocation agro-alimentaire de la Bretagne demeure la petite entreprise fournissant de la variété et de la qualité. C'est méconnaître la spécificité de notre région, et c'est grave au moment où l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. se présente comme une grande chance de l'agriculture bretonne ».

LE PLUS GRAND MENHIR DU MONDE

La Bretagne possède le plus grand menhir du monde, malheureusement aujourd'hui couché et brisé en 5 morceaux ; sa hauteur était de 26 mètres. Les 4 éléments restés sur place atteignent le poids de 347 tonnes 531. Il s'agit du Men-er-Groach, près de Locmariaquer.

POINTS DE REPERES

LES PECHEURS ET LA RAFFINERIE

A l'initiative de marins-pêcheurs, le C.N.E.X.O. serait chargé d'une étude sur les conséquences qu'aurait la raffinerie en projet pour la région de Brest sur la faune marine dans la baie.

CONTRE LE MARCHÉ COMMUN

Une communication signée de trois mouvements clandestins : I.R.A. (Irlande), F.L.B.-A.R.B. (Bretagne) et E.T.A. (Pays basque) déclare que ceux-ci « considèrent que la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme dans le sous-continent ouest-européen passe par l'opposition fondamentale et déterminée au Marché commun », et précise : « L'oppression nationale et l'exploitation économique dont souffrent les peuples irlandais, basque, breton, ne peuvent que s'aggraver par le développement de cette vaste et dangereuse entreprise capitaliste. Aussi conviennent-ils de tout mettre en œuvre pour le combattre ».

LA FRANCE VICTIME DE SON CENTRALISME

« Ecouter les voix des Basques, des Bretons, des Occitans et lutter à leurs côtés pour qu'ils puissent affirmer leur singularité concrète, c'est, par voie de conséquence, nous battre, nous, Français, pour l'indépendance véritable de la France, qui est la première victime de son centralisme. Car il y a un peuple breton ; mais le jacobinisme et l'industrialisation ont liquidé notre peuple ; il n'y a plus aujourd'hui que des masses françaises. »

Jean-Paul SARTRE.

La bataille des C.E.G. ruraux

La menace officielle de fermeture, à la prochaine rentrée scolaire, des C. E. G. de Plogoff, du Fau et de Brasparts, dans le Finistère, de Maël-Carhaix, dans les Côtes-du-Nord, a provoqué, parmi les populations concernées, une profonde et légitime émotion, témoignage d'un fidèle attachement à des établissements, dont les mérites ne sont plus à souligner.

Cette émotion s'est traduite successivement par des actions de masse, des démissions de conseillers municipaux, des remous au sein du bureau du CELIB, une surprenante déclaration à Télé-Bretagne, des échanges de lettres aux propos peu amènes.

L'opinion publique s'est trouvée ainsi placée devant une vive polémique, expression incontestable d'un malaise, qu'il nous faut maintenant tenter d'analyser.

ON NE FAIT PAS LE BONHEUR DES GENS CONTRE LEUR GRÉ

Le problème évoqué se pose, certes, en termes délicats — mais non pour la première fois — aux autorités responsables.

Dans le cadre de la préparation de la carte scolaire de l'Académie, puis de sa mise en place progressive, j'ai dû, au cours de mes fonctions rurales (1960-1970), surmonter des difficultés analogues en mettant fin à l'activité de certains C. E. G.

Celui qui connaît le rôle pilote joué par ces cellules de vie intellectuelle dans le développement de la scolarisation en milieu rural breton et dans la promotion de nos communes ne peut éprouver, de toute évidence, qu'un lourd serrement de cœur à la pensée de leur disparition à jamais.

Mais si certains impératifs justifient des mesures de suppression, il convient aussi de n'y faire appel que dans des conditions bien déterminées, notamment dans le cadre d'un dialogue avec les collectivités intéressées et en pleine adhésion avec les usagers, maîtres et parents d'élèves.

Or, il existe des situations où, si la conjoncture recommande d'être vigilants dans l'intérêt bien compris des enfants, elle commande aussi d'éviter toute précipitation, en raison d'habitudes et de traditions respectables, voire tout simplement de l'insuffisance des structures d'accueil.

Les décisions ministérielles ne doivent pas être, quant à leur application, nécessairement soustraites à la « loi de l'opportunité ». Je citerai volontiers à ce propos la formule de Talleyrand, à savoir que « l'on ne s'appuie sur les principes que pour mieux les faire céder ». Le bon sens populaire n'est-il



HENRI LE MOAL

billet universitaire

pas là, également, pour nous rappeler, s'il le fallait, que l'on ne fait pas le bonheur des gens contre leur gré, quelles que soient la finalité d'une cause et sa valeur intrinsèque. Le temps, dans un tel domaine, arrange bien des choses !

UN ÉTAT

D'HOSTILITÉ PSYCHOLOGIQUE

La finalité d'une carte scolaire est incontestablement d'offrir à nos enfants la possibilité d'acquiescer, dans les meilleures conditions, une instruction devenue, plus que jamais, la donnée fondamentale de toute réussite dans la vie.

Précisons, clairement, qu'il ne s'agit nullement, dans le problème qui nous concerne, d'opposer les exigences du moment à celles de l'avenir.

Mais peut-on penser raisonnablement qu'il suffit, pour atteindre l'objectif recherché, de donner à ces mêmes enfants les plus beaux locaux, les meilleurs maîtres — et nous pourrions faire bien des réserves sur une telle éventualité — si on leur impose simultanément d'accomplir des trajets d'une durée voisine de deux heures ? Imagine-t-on leur fatigue nerveuse et physique ? Dormant mal, par peur de « rater » leur car, astreints à de longues attentes aux croisements des chemins et

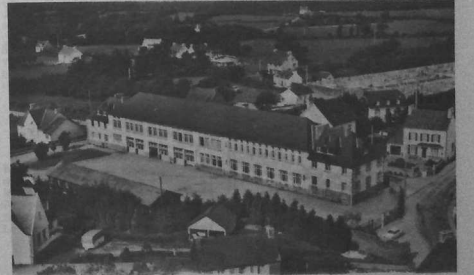
des routes, par tous les temps, ils arrivent en classe déjà en état d'hostilité psychologique à l'égard d'une école qui devrait être, pour eux, synonyme de joie, d'épanouissement et de bonheur. Comment parler dans ces conditions de véritable égalité des chances ? Je serais curieux de connaître les statistiques de doublement et redoublement des élèves soumis à des obligations de transport scolaire, établies par comparaison avec celles de leurs camarades qui échappent à cette dure nécessité. Les résultats de l'enquête justifieraient peut-être l'opportunité d'adopter des internats à nos C.E.S. et le maintien de certains C.E.G. ruraux, politique que j'ai toujours préconisée pour notre province à l'habitat si dispersé, et que le ministère de l'Éducation nationale rejette pour des raisons d'économie.

LA VRAIE DIMENSION DU PROBLÈME

En prenant, lors de sa réunion du 15 avril 1972, la décision d'examiner, dans le cadre d'une étude générale consacrée à la Bretagne centrale, le problème des C.E.G. ruraux, en liaison avec celui des circuits scolaires et des internats, le Comité directeur du CELIB lui a donné sa vraie dimension. Nous ne pouvons que le féliciter de cette initiative et souhaiter que ses prochaines conclusions reçoivent un accueil favorable de la haute administration, en attendant la mise en place de véritables institutions régionales, étues et responsables du devenir intellectuel et culturel de la Bretagne.

Recteur Henri LE MOAL, professeur à l'université de Rennes.

La C.E.G. mixte de Maël-Carhaix (photo Cim).



CANADA



Le plus Breton des Canadiens Pierre Charbonneau, commandant de jet, il passe ses loisirs sur son bateau. - Mon pays, c'est la mer... comme chanterait Glenmor.

BAVIÈRE

DEBRÉ AVEC NOUS !

Dinant chez un ami bavarois, j'ai eu la surprise d'entendre celui-ci me dire : « Mais votre ministre de la défense, Michel Debré, est breton ! ». Un peu ahuri, je lui répondis que je connaissais ses origines alsaciennes, mais bretonnes ? Mon ami se pourléva : « Mais si, mais si ! Debré était bien ministre des Finances en septembre 1968 ? » — Effectivement. Mon ami se lève, va chercher un classeur et me montre un article avec une photo : lui aux côtés de Debré, entouré de Bavarois et de charmantes Bavaroises en costume, j'allais enfin avoir la clef du mystère...

« — Nous revenions d'une tournée en Bretagne quand, au retour, nous fûmes reçus au ministère des Finances par le ministre en personne. Celui-ci nous demanda ce que nous faisons, d'où nous venions, etc. Nous dismes que nous venions de Bretagne. Alors M. Debré se s'écrier : « Mais je suis breton et j'habite en Bretagne ! ».

Renseignements pris, si l'origine bretonne de M. Michel Debré n'est pas encore établie, il n'en reste pas moins qu'il habite effectivement à Préfallies, en Loire-Atlantique.

La Loire-Atlantique est donc bien en Bretagne. Merci à Michel Debré de l'avoir ainsi indirectement précisé.

M. L. L.



Accueillez de jeunes Irlandais aux grandes vacances

Après Noël et Pâques, qui ont vu se développer un extraordinaire mouvement de solidarité au profit de nos frères irlandais, le Secours populaire interceltique prépare les vacances d'été. Il fera venir 150 ou 200 jeunes, catholiques et protestants, d'Ulster, pour leur permettre de vivre quelques semaines au calme dans les familles bretonnes. D'ores et déjà, il a loué deux avions d'Aer Lingus (la compagnie de l'Irlande républicaine) : le premier arrivera à Brest le 5 juillet, le second à Lorient le 9 août. Les candi-

dates à l'accueil de ces jeunes sont priés de se faire connaître d'urgence au secrétariat général, Lann-Langroez, 56 - Plomeur.

Le Spi rappelle, d'autre part, que se poursuivent ses autres opérations, notamment les secours aux familles des internés et aux veuves et aux orphelins des patriotes massacrés par les Anglais, et la collecte des vêtements et chaussures. S'adresser au secrétariat général ou aux comités locaux.



Un bal breton (Irish ceilidh) a permis, à Landeleau, aux jeunes Bretons de rencontrer les Irlandais qui, grâce au Secours populaire interceltique, ont pu passer d'inoubliables vacances de Pâques dans des familles bretonnes.

A gauche, au premier plan, le petit Owen Daery, 12 ans, du ghetto du Bogside (Derry), second d'une famille de 13 enfants dont le père a été tué et la mère hospitalisée ; la sœur aînée (14 ans) doit s'occuper seule de nourrir et soigner cette nombreuse famille. — A droite, Polig Monjarret, secrétaire général du SPI (photo Alain de Bergévin).

Séjour pascal...

Les Bretons de Paris, portant drapeaux irlandais et bretons, ont accompagné et comblé de cadeaux les étudiantes irlandaises qui, venant de Belfast, ont pris le train à Montparnasse pour séjourner en Bretagne, saluées par les accents du biniou de Hervé Daniel. Signations que le Spi-Paris a déjà envoyé douze colis de vêtements, soit 300 kilos, en Ulster (les dons sont reçus chez Guy Clec'h, 209, rue de Paris, Les Lilas).



PHOTO M. P. B.

Livres et disques bretons
Catalogue sur demande
BREIZ
4, allée des Ormeaux
La Baule - B.P. 78

Forum

Les réformateurs et la Bretagne

Jean-Claude

HERVÉ

« On dit la vérité par estime, on ment par pitié. »
« Est-ce d'estime ou de pitié que le Breton a le plus besoin ? »

Le succès des candidats réformateurs en Bretagne et dans les Côtes-du-Nord exigera, en 1973, une large infrastructure de militants susceptibles de mobiliser l'électorat.

C'est en cela qu'œuvre la Fédération des Côtes-du-Nord du Parti radical, laquelle appelle de tous ses vœux, ceux et celles touchés par « l'idée réformatrice ».

Nombreux sont ceux, militants ou non d'un parti radical, laquelle appelle de tous ses vœux, ceux et celles touchés par « l'idée réformatrice ».

Nombreux sont ceux, militants ou non d'un parti, qui appellent de leurs vœux, la constitution d'un mouvement réformateur, afin de pousser l'intégration plus en avant, de l'idée réformatrice.

C'est pour répondre à ces vœux, que la création des cercles réformateurs a été décidée.

Pour les Côtes-du-Nord, l'embryon est en place, notre Commission d'organisation départementale, répondra à tous ceux ou celles qui voudront bien l'interroger.

UN CONSTAT

Le Mouvement réformateur appelle tous ceux qui se préoccupent de la gestion des affaires publiques et qui veulent donner à la France, le caractère et les moyens d'action d'une grande démocratie.

Ni la majorité conservatrice actuelle, ni un régime collectiviste, ne peuvent l'assurer.

Notre action en Bretagne, et dans les Côtes-du-Nord, partira du constat suivant, après quatorze ans de présence de la majorité actuelle :

— Continuation de l'exode rural et urbain.

Le Breton après avoir servi de « chair à canon » dans les deux grandes guerres, est considéré comme « l'homme de peine qualifié ». (Voir l'affaire du Joint Français).

— Absence d'implantation d'industries par l'inexistence d'un réseau routier convenable et de communication moderne.

Trop peu de ports aménagés en eaux profondes pouvant accueillir des flottes commerciales ; ceci au moment où la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun.

— Aucun centre d'accueil pour les industries européennes susceptibles de venir s'établir en Bretagne (échecs de Bailson-Allemagne — hésitations de Austin - G.B.).

POUR LE POUVOIR REGIONAL
Voilà les points cruciaux qu'une politique réaliste pourrait résoudre, basée sur :

— Un pouvoir régional de gestion ;
— L'équipement collectif des Bretons ;

— Une nouvelle répartition de l'argent public.
Le Mouvement réformateur est présentement constitué par :

— le Parti radical-socialiste ;
— le Centre démocrate ;
— le Centre républicain.

DYNAMISME POUR LA REGION, LA FRANCE, L'EUROPE

Pour les Côtes-du-Nord, de même que pour les autres départements bretons, l'embryon des Commissions d'organisation est en place et répondront à tous ceux ou celles qui voudront bien l'interroger.

Le Mouvement réformateur breton appelle tous ceux qui se préoccupent de la gestion des affaires publiques, et qui veulent donner aux régions un dynamisme qu'elles n'ont pas, à la France, le caractère d'une grande démocratie, européenne ; à l'Europe, les moyens d'action efficace dans le monde.

Jean-Claude HERVÉ,
secrétaire général de la Fédération des Côtes-du-Nord
du Parti radical-socialiste,
promoteur du Cercle réformateur des Côtes-du-Nord.

Secrétariat provisoire du Centre réformateur de Bretagne :
M. Lionel POLIVRAIS, président de la Fédération des Côtes-du-Nord du Parti radical-socialiste.
La Ville-es-Goupines, 22 - Le Gouray

L'action pour NANTES EN BRETAGNE

A l'occasion du débat sur la réforme régionale à la Chambre des députés, le comité « Nantes en Bretagne » est intervenu auprès des parlementaires des cinq départements afin que la Loire-Atlantique fasse partie de la région de programme Bretagne ainsi que l'exigent l'histoire et les hommes. De tous les pays, des télégrammes ont été adressés en ce sens aux parlementaires par l'intermédiaire de M. Dassié ; Armor-magazine était évidemment parmi les signataires.

Le comité « Nantes en Bretagne » a pour présidents l'amiral Douguet et M^r Fournis, conseiller général. Il a le soutien d'Alain Poirer.

Par ailleurs, lors de la réunion de Pontivy, un groupe de Nantais avait remis à chaque conseiller général des cinq départements une adresse dans laquelle étaient rappelés des arguments que nos lecteurs connaissent bien :

« A la veille de « l'Assemblée générale bretonne » (qui ne sera que partielle) à Pontivy, nous intéressera de savoir que la Loire-Atlantique, département breton de plein droit historique, a manifesté son désir d'être représentée à la dite assemblée et que cette demande a été refusée en haut-lieu.

Comment les Nantais et départementaux ne ressentent-ils pas ce refus comme une atteinte cuisante à leur amour-propre collectif, à leur libre désir de faire valoir leur libre avis, qu'en réponse, il leur est interdit de se considérer officiellement comme bretons à côté des autres Bretons ? Tel pourtant sont les faits que nous portons à votre connaissance et à celle de l'opinion publique de toute la Bretagne (...).

La Loire-Atlantique, bien que programmée en « Pays-dits de Loire », région de pure invention et non-viable, n'enlève en aucune façon abandonner ses titres authentiques à l'appartenance bretonne. Au-dessus des questions relatives à l'économie et du plan d'organisation interne c'est, il faut le dire clairement, une question de Droit et d'Honneur (...).

On prépare en haut-lieu la séparation définitive de la Bretagne en deux parties sans considération des préjudices moraux et matériels qui leur seront imposés par cette mesure déclarée légale. Dans l'oubli, ou dans l'ignorance, d'engagements solennels pris naguère à Vannes, valables pour une partie contractante, la Bretagne, mais non valables pour l'autre...

Ainsi, ne restera-t-il plus pour réaliser cette unité bretonne qu'un nous refuse aujourd'hui, que les Tables mémoriales de Sainte-Anne-d'Auray ou figurent, ad perpétuum, les noms de 300.000 des nôtres, tués pour que vive la France et meurt la Bretagne. »

commerçants et artisans

Antoine CALEMARD

Les structures du CID - UNATI

Pour répondre à de nombreuses lettres de Bretagne qui nous sont parvenues au bureau national de Bourgoin (38), et afin que chacun connaisse mieux le fonctionnement et les structures du CID-UNATI de France, et de ce fait se sente encore plus « militant », je vais résumer l'organisation du mouvement qui a su s'imposer, souvent violemment, face aux options de ceux qui veulent monopoliser toute la distribution après avoir réussi à monopoliser toute la production.

UNE ANIMATION COLLEGIALE

Les structures ont été adoptées lors du dernier Congrès national à Vichy, les 3 et 4 octobre 1971, par les représentants de 71 départements réunis. Les ressources de l'association sont composées presque uniquement des cotisations de ses membres et la répartition a été fixée pour l'année en cours de façon à procurer des fonds propres au département ainsi qu'au bureau national.

L'association est administrée par une Collégiale nationale composée de 14 membres élus au scrutin secret pour un an lors du congrès national ; en plus ont été élus 6 suppléants. Le secrétaire général, également, a été élu au vote secret par ce congrès ; vous le connaissez tous.

Outre le secrétaire général, le bureau exécutif national se compose de 5 membres élus parmi ceux de la Collégiale nationale, et sont en particulier désignés l'administrateur et le trésorier national.

Des commissions nationales sont créées pour étudier les problèmes qui nous concernent (sociaux, fiscaux, juridiques, économiques, presse et information, relations administratives et consulaires, groupements d'achat, mutuelles). Il peut être fait appel à des spécialistes extérieurs.

Les membres de l'association sont groupés en sections départementales dirigées par une collégiale départementale élue par tous les délégués de cantons ou d'arrondissements au scrutin secret lors de l'assemblée départementale annuelle.

Composée de 7 à 13 membres plus 2 suppléants, cette collégiale élit en son sein un bureau exécutif

départemental qui comprend notamment 1 secrétaire départemental et son adjoint, le trésorier départemental et son adjoint, le chargé de presse et de propagande.

C'est la Collégiale départementale qui transmet au bureau national tout ce qui concerne la vie du mouvement, les informations, les revendications de la base, et elle désigne les personnes qui la représente lors des congrès.

Les délégués cantonaux sont élus par les adhérents de chaque canton. Leur rôle est très important, car ils reçoivent directement les informations des bureaux départementaux ou du bureau national. Ils doivent répercuter immédiatement ces informations à leurs adhérents. Ils doivent susciter les adhésions et réunir leurs adhérents le plus souvent possible, veiller à leur information et à leur défense. Les délégués cantonaux sont souvent les meilleurs militants du CID-UNATI.

DES STRUCTURES SÉRIEUSES

Pour régler les différents qui pourraient survenir entre ses membres, il a été prévu un Conseil national des sages, et dans chaque département un Conseil départemental des sages dont les assises sont régies par le règlement intérieur voté lors du congrès national.

En outre, des commissaires aux comptes nationaux ont été élus également à ce congrès avec des pouvoirs très étendus. De même chaque département a désigné ses deux commissaires aux comptes.

Voilà un résumé de nos structures ; il démontre le sérieux de notre association, et prouve que le CID-UNATI s'appuie sur l'ensemble des travailleurs indépendants de France pour faire aboutir leurs revendications sociales, fiscales et économiques, et ainsi, assurer l'avenir de notre catégorie socio-professionnelle qui, avec lui, a déjà fait front et redressé la tête en retrouvant le chemin de l'honneur, notre devise étant « exiges de toi, ce que tu exiges de nous ».

Kenavo, amis bretons.

Antoine CALEMARD,
trésorier national du CID-UNATI.

ONNO PONTIVY (MORBIHAN)
bretagne
son succulent
PATÉ DE FERME

REGION PARISIENNE :

LES PRODUITS
DE TERROIR

3, rue du Courson
94 - THIAIS
Tel. : 677-60-70
Télex : Terroir Rungis20 973

LISEZ ET FAITES LIRE
l'appel **OLOLE**
le grand illustré
des jeunes et des
familles de Bretagne

Le n° 2 F - Abonnement : 28 F
Herry Caoussin
64, av. H-Barbusse, ASNIERES
C.C.P. 12404-09 Paris
Numéro specimen sur demande

LES BRETONS A LA PAGE
LISENT CHAQUE MOIS...
l'avenir de la BRETAGNE
Journal national breton
et fédéraliste européen
Rédaction : B.P. 103 - 22-ST-BRIEUC
Specimen gratuit sur demande
ABONNEMENT 1 AN : 20 F
G.C.P. : 115-286 Rennes

Les paludiers ne laisseront pas coloniser LE SEL BRETON

Charles CHOLET

« En ce temps-là, le sel du pays guérandais jouit d'une préférence marquée, alors qu'il est facilement vendu à raison de cinquante-cinq sous le quart-tait, les sels d'Espagne et du Portugal ne dépassant pas le prix de trente-cinq sous pour la même mesure ; en 1557, rien que pour le sel, on compte un mouvement d'entrée et de sortie du port de Croisic supérieur à douze-centes barques de toutes dimensions. » (H. Moret, p. 136.)

Et, avant ce temps-là, le pays guérandais ne comptait pas que peu dans le dot d'Anne de Bretagne. On peut se demander ce qu'il est advenu d'un tel passé...

Les paludiers bretons existent encore. Disparus ceux de Carnac, disparus les Avranchois de Quart-bouillon, disparus les salines de Salins-en-Jura... Les paludiers du Pays blanc sont là, accrochés à leur marais avec la ténacité des salicornes.

Il ne reste guère en France, désormais, qu'une société salinière : les Salines du Midi et de l'Est. Sont aussi implantées la société belge Solvay et

anglaise Rank Hovis Mc Dougall, lesquelles vont réunir leurs filiales françaises Cerebos et Salines de Bayonne dans un groupement d'intérêt économique (Le Monde, 23-3-72).

A côté, subsistent les producteurs de sels de l'ouest : à Noirmoutier, la coopérative annonçait 2 101 tonnes stockées en 1971 ; à Guérande, la production est estimée à 25 000 tonnes en 1971 (pour simplifier nous appelons Guérande l'ensemble du bassin guérandais, Batz, la Turballe, Mesquer).

Pour mémoire, la production annuelle en France dépasse 2 millions de tonnes. Devant un monopole de fait, les paludiers de l'ouest, notamment ceux du Guérandais, sont désarmés ; on ne lutte pas contre qui est si puissant. Puisse au point de pouvoir vendre en Bretagne du sel importé du midi, à la moitié du prix auquel il est vendu là-bas, en faisant croire, de plus, que le sel breton n'existe plus et que le Marché commun en est la cause.

Des soucis spéculatifs dirigent pour l'essentiel une telle politique : en effet,

si l'on en croit « le journal des Finances » du 2-12-1971, « la société est propriétaire, sur la côte méditerranéenne principalement, d'environ 50 000 hectares. Ces surfaces sont parfois valorisées de façon inattendue. Ainsi, le vieux salin d'Hyères sert de base à une opération de promotion qui doit multiplier sa valeur, les Salines du Midi ayant décidé d'y construire avec la Banque d'Indochine et de Suez une cité lacustre du type de celle de Port-Grimaud à Saint-Tropez ; de même, le lancement touristique de la côte du Langouedoc a conféré aux terrains qu'y possède la société d'importantes plus-values. »

LE SEL

ET LES RÉSERVES FONCIÈRES

« Cette semaine même, on vient d'acquiescer que les Salines du Midi, en échange de l'abandon à l'état de « l'étang de Vacarès jusqu'ici stérilisé » et loué pour une somme dérisoire, et de quatre domaines proches des réserves de Camargue, allaient recevoir, 10 à 970 hectares salinables à Bauduc, bien situés près de Salins-de-Giraud dont ils permettront l'extension ; 2° : une soule en espèces de 8.320.000 F ; de bonnes affaires de ce genre, la société en réalise à peu près chaque année et ses réserves foncières la lui permettront longtemps encore. »

Précisons que les Salines du Midi possèdent environ le tiers des marais du Guérandais.

Ces soucis spéculatifs issus d'une louable gestion (si l'on se met à la place de cette société) ne va évidemment pas sans certain contact avec les pouvoirs publics.

Il y a quelques années, paraissait un projet étudié par la Sogreah, à la demande du ministère de l'Équipement de l'époque, projet qui effaçait purement et simplement les marais salants de la presqu'île guérandaise.

UNE MARINA AU PAYS BLANC ?

Puis apparut un projet de la Société des grands travaux de Marseille, visant à créer dans le grand tract de Croisic (qui alimente en eau de mer les marais salants, et est actuellement implanté de différents parcs à coquillages) une « Marina » façon Port-Grimaud. Les promoteurs méditerranéens avaient simplement négligé l'importance de la marée sur nos côtes, mais ils ont été à deux doigts de gruger les municipalités environnantes qui se sont bien reprises depuis.



Manifestation de paludiers lors du débarquement à Saint-Nazaire de sel du midi (28 septembre 1971)



dans la nature, il y a tout juste le temps d'une législature, sont sur de prudentes réserves ; on les comprend !

Conscients de l'utilité de faire front, groupés aux pressions de toutes sortes qui les assaillent, les paludiers, unis dans un syndicat agissant, ont créé un groupement de producteurs qui se chargera de la commercialisation de leur sel. Cette intégration propriétaire-producteur-négociant se révèle, à notre époque, la seule formule préservant l'individu du mouli-péril des sociétés hautement anonymes et irresponsables, qui broient les hommes au nom du très saint profit réhabilité.

Oui, il y a encore du sel breton : ne croyez pas les faux apôtres. Notre sel est le meilleur.

Et si vous lui restez fidèles, les paludiers se chargeront simplement, par leur travail, de protéger cette nature que certains ne voient qu'en béton et bitume.

Texte et photos de Ch. CHOLET.



La relève se prépare !

LE MEILLEUR SEL

Leur sel est le meilleur : cela se savait déjà en 1557. Ce ne sont ni le dumping, ni tout autre procédé qui ôteront sa qualité au sel guérandais (la pollution due à la Marina a eut peut-être fait courir ce risque).

En effet, si la récolte du dernier sel breton n'est pas mécanisable, du moins pour la préparation du sol et la cueillette, sa qualité tient essentiellement à ce fait : les différents sels en suspension dans la mer se déposent l'un après l'autre selon la température en degrés baumés des eaux mères, le sulfate de chaux cristallisant à 16°, le chlorure de sodium à 25°, le sulfate de magnésium à 32°, etc. ; le meilleur sel devant se récolter vers 25-26° baumé, exige une continue surveillance des saillies, et il faut éviter toute surchauffe, laquelle risque fort de se produire dans les pays du midi où le sel se ramasse au bulldozer une fois l'an.

La cueillette journalière d'un sel riche en chlorure de magnésium (anticarcinogène) et en oligo-éléments, matières vivantes directement assimilables par l'organisme, apporte au sel des qualités diététiques et gustatives hautement variables, sans parler des qualités mécaniques d'un sel qui n'a pas son pareil pour les salaisons.

LES PALUDIERS UNIS POUR RÉSISTER

Le gouvernement actuel se préoccupe du sort des paludiers ; il devrait leur apporter l'aide du Fonds et peut-être celle du Fianc, aide circonstanciée, limitée dans le temps. Les paludiers qui se souviennent de la puissance d'une taxe parasitaire évanouie



Le guide «marque Bretagne» 1972

Le comité interprofessionnel a mis au point le guide 1972 des titulaires du label « marque Bretagne ». Comme l'an dernier, il en a confié l'édition à « Armor-magazine ». Sortie : deuxième quinzaine de mai.

Le label «Art et qualité Bretagne» à dix nouveaux artisans

Dix nouveaux artisans viennent de se voir attribuer le label « Art et Qualité Bretagne » : MM. Le Corquille (feronnier à Morieux) ; Tallandier (pipes en céramique décorées main, Rennes) ; Bertrand (tableaux d'algues à Locronan) ; Delunay (meubles à Ploubreze) ; Doris Le Voyer (bijoux à Trégastel) ; Le Corre (photographe) ; Chauvin (tourneur sur bois à Lehon) ; Mahéo (poterie à Quinlin) ; Busson (poterie à Dinan) ; Toalvint (poterie à Binic), MM. Lellèvre et Huat, photographes à Montauban, ont été classés hors concours.

LA MER, C'EST LA SANTÉ

du 7 au 14 mai : Congrès internationaux de la mer et de la thalassothérapie à Dinard, Saint-Malo et Granville

La thalassothérapie et l'aménagement industriel du littoral

Les 15° et 4°

Le 15^e Congrès International de thalassothérapie et le 4^e Congrès International de la mer se tiennent du 7 au 14 mai à Dinard, Saint-Malo et Granville en présence des plus grands spécialistes du monde, sous la double présidence de notre ami le professeur Denis Leroy et du recteur Gérard Lasalle, de l'université de Sherbrooke (Canada-Québec). Le livre des sommaires, en français et en anglais, compte plus de 160 pages : c'est dire l'importance des communications, sur lesquelles nous aurons à revenir, notamment celle de Joseph Martray sur « les problèmes économiques et sociaux et la mer » dont Armor publiera le condensé.

L'évolution de la thalassothérapie de cura et de la thalassothérapie de cura et de la thalassothérapie sociale (séjour de l'estivage) — les classes de mer n'est pas seulement une thérapeutique de rééducation, de luxe, mais c'est une thérapeutique du terrain humoral humain, et ce sera surtout une nécessité vitale.

LE RETOUR AUX SOURCES D'ORIGINE

L'homme, victime de la vie urbaine actuelle, est constamment contaminé par les nuisances aériennes et hydriques. Il devient insensiblement et progressivement intoxiqué. Il voit son milieu intérieur sanguin ou organique se dégrader peu à peu, et il éprouve ce fait, inconsciemment, un besoin instinctif du retour à la mer ; un retour à ses sources d'origine, pour y refaire son équilibre psycho-physiologique.

La mer, en effet, avait une constance biophysico-chimique étonnante, une pureté bactériologique et un antibiotisme tels que l'on pouvait l'utiliser en injection sous-cutanée et même intra-veineuse sans aucun

danger. Depuis, ses applications en kinébalnéothérapie pour la rééducation sont devenues de plus en plus grandes et de plus en plus efficaces et de mieux en mieux étudiées, précises et codifiées.

UN MILIEU VIVANT A NE PAS ALTERER

Sur le plan biologique, la mer est un véritable milieu vivant qui ne doit subir aucune altération, ni aucune néo-réalisation chimique ou biologique. Tous les êtres de plasma humain existant dans la mer, soit dans son fluide hydrique, soit dans les algues, la flore et la faune, soit dans les boues et vases qui, elles, sont de véritables concentrations toxiques liées à la désintégration des cadavres de la faune et de la flore et à l'imbibition permanente par l'eau de mer. La constitution physico-chimique de la mer nous montre entre la mer et le plasma humain une véritable identité qualitative mais non quantitative, et cette identité est la base logique et scientifique de la thalassothérapie, et de l'essor qu'elle prend chaque jour.

Nous pourrions énumérer notre étude biologique de la mer en montrant que le potentiel protéinique de la mer sera peut-être, avant plusieurs siècles, le réservoir de protéines indispensables et indispensables à l'homme, terrestres qui diminuent peu à peu, alors que la démographie humaine s'accroît dangereusement et que les deux tiers actuels de la population du monde sont déjà en état d'hypoprotéinémie.

Déjà les algues, en plus des poissons ou crustacés, constituent une des bases de l'alimentation des pays tels que les archipels de la mer de Chine, la mer du Japon, de l'Indonésie, etc., et les applications des algues se répandent de plus en plus même en France comme support alimentaire.

LE PATRIMOINE MARIN

Cette courte introduction est faite pour mieux mettre en évidence que nous avons, d'une part, dans notre vie urbaine surconcentrée, mal aérée, mal nutritionnée, une perte et une privation plus ou moins grande de nos éléments nécessaires à la vie, et, d'autre part, une accumulation progressive de produits toxiques dans notre organisme : carbone, CO₂, sels pesticides, poussières industrielles, émanations des produits de combustion industriels ou automobiles, des rejets de liquides toxiques plus ou moins volatiles déterminant des altérations sanguines, neurologiques, respiratoires, hépatiques sans cesse aggravées et renouvelées.

Aussi, devons-nous conserver notre patrimoine marin, notre richesse du littoral, sa pureté pour des utilisations à la fois de thalassothérapie curative, mais aussi de thalassothérapie sociale préventive. Il nous faut utiliser les micro-climats marins, la mer en balnéothérapie, en préséothérapie, le climat

AR SKOL DRE LIZER

Cours de breton par correspondance

Du 1^{er} septembre 1971 au 12 mars 1972, ar Skol dre lizer a enregistra 624 élèves. Ce nombre était de 616 l'année dernière à pareille date. La progression continue donc. Ces élèves, pour la plupart, sont des étudiants. Ils viennent de toute la Bretagne, mais particulièrement du Finistère, et aussi de toutes les régions et quelques-uns de l'étranger. Cinq professeurs assurent actuellement la correction des devoirs.

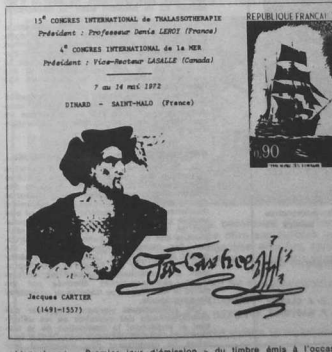
Ces leçons sont doublées par un cours de Radio-Bret (longueur d'ondes 214 m), tous les mercredis et samedis de 12 h 43 à 13 heures. Ces mêmes cours sont publiés la veille par « Le Télégramme ». — Pour tous renseignements, et pour suivre ces cours, écrivez à : V. SÉITÉ, Bleu-Brug, 29 S - Châteaulin (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

MAR. PLIJ. BREIZH

Office d'Information et de Documentation Bretonne

19 rue du Départ - 75 - PARIS 14^e - 326-88-51

Archives photographiques et Bretons dans le Monde.
Economie - Politique - Tourisme - Folklore



L'enveloppe « Premier jour d'émission » du timbre émis à l'occasion des congrès de la mer.

marin en aérothérapie, et cela avec le maximum de salubrité et un minimum de nuisances.

LES FACTEURS DE LA THALASSOTHÉRAPIE
Actuellement, la thalassothérapie est dominée par le notion de micro-climat et doit avoir des règles d'implantation rigoureuses. Il faut des études géomorphologiques du littoral, écologiques, de l'orientation géographique, de l'orientation des vents dominants, courantométrie et marées, de l'héliométrie.

Il nous faut aussi tenir compte, dans les conditions d'implantation de centres, du fait qu'il existe un antibiotisme de la mer qui constitue une certaine garantie, mais garantie qui s'amenuise au fur et à mesure que l'autre et progresse chaque année de plus en plus vers le large.

Nous avons étudié, sur le plan médical, les micro-climats littoraux, soit sur une étan-

due de près de 100 km, soit par quadrillage de 10 km sur 10 km. Six thèses ont déjà été faites sur ces sujets, soit sur la côte nord, soit sur la côte sud de Bretagne.

Ceci n'est valable que sur un plan géographique, mais ne le sera plus si la mer et l'atmosphère marine sont polluées par l'arrivée de produits toxiques par les égouts ou par l'atmosphère aérienne, des déchets ou combustions industrielles ou autres contaminations.

UNE VÉRITABLE JURIDICTION POUR LA PROTECTION DU LITTORAL
Aussi, les implantations industrielles du littoral doivent-elles tenir compte des différentes conditions de salubrité, tant aériennes que marines, indispensables aux centres de thalassothérapie, aux séjours, aux colonies de vacances ou aux classes de mer et une véritable juridiction doit s'établir pour la protection du littoral et, de ce fait, de l'être humain.

Il faut créer, avant toute implantation industrielle ou d'épaves d'égouts, une véritable enquête de commodo vel incommodo, non pas sur une zone de quelques centaines de mètres, mais sur une zone de plusieurs kilomètres en tenant compte de la qualité, quantité et nature des rejets des courants et des marées, et établir pour chaque cas un périmètre de protection marine, fluviale et aérienne en tenant compte de tous les facteurs possibles.

LA CAPTION DE L'EAU DE MER
Pour l'établissement d'un centre de thalassothérapie, le facteur le plus important et aussi le plus vulnérable et le plus difficile à préciser est la captation de l'eau de mer, de son implantation suivant la qualité d'eau, des marées, et établir pour chaque cas un milieu vivant, ne contenir aucune nuisance bactériologique, chimique et ne peut être traité par des additions d'antiseptiques ou antioxydants chimiques, ce qui en modifierait les qualités thérapeutiques.

Actuellement, nous exigeons à la Commission de thalassothérapie, du ministère de la Santé, que les captations d'eau de mer soient biologiquement et géographiquement variables et ceci avec certaines limites de marge de sécurité. Les prélèvements sont étudiés chimiquement et bactériologiquement en fonction de la hauteur des marées (haute mer — basse mer ou unimars) et avec un minimum de 5 m au-dessous de la plus basse eau, pour nos pays à grandes marées, et de 2 à 10 m pour les mers à marées très faibles.

L'heure de captation est calculée également en tenant compte de l'heure et des courants de marée et leurs directions.

En tenant compte de ces facteurs, nous évitons les courants de surface où s'accumulent les produits légers venant des produits pétroliers et de certains dérivés ou des émulsions venant des égouts côtiers.

LA DIFFUSION DES PRODUITS RÉSIDUELS D'USINE

Ceci nous entraîne donc à étudier la diffusion des produits résiduels d'usine, leurs points de rejet, en fonction des courants et des marées et aussi de la nature de ces rejets et de leur dilution et leur nocivité. D'où la nécessité, avant de donner une autorisation de construction d'usines ou d'implantation de centres de thalassothérapie, de connaître les coordonnées de chacun et des interférences entre elles. D'ailleurs, les bassins de captation doivent être conçus en décaissant des produits solides et suivant les différences de densité permettant une eau de mer aussi naturelle et pure que possible avant son aspiration dans les bassins d'utilisation où ils pourront subir, si nécessaire, encore une nouvelle décaintation.

La contamination aérienne, si elle existe par les vapeurs et déchets aériens de combustion, doit être étudiée d'après la direction des vents dominants et la distance de diffusion et de précipitation et aussi d'après la composition de ces rejets aériens et ses dilutions aériennes, d'où les études de nos cartes manuelles.

LE DANGER DES ANTIBIOTIQUES PHARMACEUTIQUES...

Si, à l'origine, les usines d'épuration avaient un rôle indiscutable d'auto-épuration et l'on pouvait dire que l'eau de sortie des usines d'épuration d'égout était redevenue consommable, il n'en est plus de même maintenant, même si bactériologiquement elle semble pure. Le mécanisme de l'auto-épuration se faisait par les antibiotismes récupérés des différents germes et la destruction des matières organiques par la vie propre de ces germes. Cela n'est plus absolument exact. Car aux eaux d'égouts proprement dites sont venus s'ajouter les antibiotiques pharmaceutiques éliminés par les selles et les urines des malades et collectés dans les égouts.

Ces antibiotiques viennent s'opposer aux développements des microbes en les détruisant et empêchant la destruction de la matière organique. Si bien que les usines d'épuration ne remplissent plus totalement leur rôle, car elles laissent filer une partie de la



matière organique diluée, émulsionnée, et avec elles les virus non détruits par l'autoépuration microbienne ou les antibiotiques et qui resteront les maîtres du terrain dans un milieu riche en matières organiques, émulsionnées ou combinées.

...ET DES PRODUITS CHIMIQUES
Maintenant, en plus, les eaux d'égouts sont contaminées par les produits chimiques, les

dérivés, les insecticides, les pesticides, etc., qui, aux viendront apporter une toxicité nouvelle, détruisant les algues, le plancton, phyto ou zooplancton, se concentrant sur certains crustacés, coquillages ou poissons et semant la mort biologique de la mer autour d'eux. Et l'on arrive peut-être à regreter les vieux champs d'épandage où la terre, par son absorption et la lenteur d'action, arrive à neutraliser ce que l'eau de mer ne fait que diluer.

Je ne parlerai pas des pollutions venant de la mer, venant du large, car elles peuvent être soudaines et imprévisibles et cela pose un autre problème de la protection du littoral par l'extérieur : contre les maxi et mini marées noires.

Toutefois, il ne faut pas en déduire que la thalassothérapie curative ou sédatrice est l'ennemi de l'implantation d'industries sur le littoral. Ce n'est qu'une question d'entente industrielle et une question de diffusion, de courantométrie aérienne ou marine, une question d'études, une question de situation géographique.

CONTRE LES INDUSTRIES POLLUANTES

Personnellement, je suis contre les industries polluantes au bord de la mer, et en réglementation très stricte avec une étude par les différentes personnalités compétentes sur le plan régional. Il faut que réciproquement, là où existe un centre de traitement, n'admette une industrie polluante que sous certaines réserves basées sur les observations précédentes et, réciproquement, n'admette la construction de centres de cure marine qu'en tenant compte des installations industrielles préexistantes.

Ceci ne veut pas dire que la thalassothérapie est opposée à toute implantation industrielle. Au contraire, il y a une sélection à faire. Il y a même des industries souhaitables près des centres de thalassothérapie, telles que l'extraction et le traitement des

boues et des vases. Ces usines trouveraient là des débouchés d'utilisation thérapeutique. Il faut créer, comme cela se fait, des usines de maturation des vases, comme à Iliché, où les vases sont utilisées en fonction de la nature et des lieux de rejets de ces vases.

POUR DES USINES DE SANTÉ

Nous n'avons parlé que des rapports dénués ou favorables des centres de thalassothérapie avec l'industrialisation du littoral. Il en est de même pour les séjours, les colonies de vacances, et surtout les classes de mer avec balnéaires directes dans la mer ou dans des piscines d'eau de mer, et il faut donc pratiquement la collaboration de médecins, d'écologues, de courantomètres, de chimistes et d'hygiénistes pour permettre l'implantation d'usines et de centres de thalassothérapie, en précisant toutefois que le danger vient de l'usine vers le centre et non l'inverse, et qu'il faut prévoir plutôt des usines d'alimentation marine et des usines entrant des produits utilisables en thérapeutique et que l'on pourrait appeler des usines de santé.

UNE NECESSITÉ : DES BASES SCIENTIFIQUES

POUR L'IMPLANTATION INDUSTRIELLE
De cette étude, il faut déduire cette notion de base que la « décentralisation des usines » ne doit pas permettre qu'elle se fasse au détriment du littoral, de sa salubrité et surtout elle ne doit pas aboutir à la destruction des qualités biologiques et des propriétés thérapeutiques de la mer dont l'utilité s'affirme de plus en plus. Certes, on ne peut supporter au littoral les bienfaits et les avantages économiques d'une industrialisation mais ces implantations industrielles doivent se faire sur des bases scientifiques avec des installations industrielles très précises sur les dangers des pollutions actuelles et à venir, de leur densité, de leur coefficient de diffusion, des courants et de leur variation.

Réciproquement, un centre de thalassothérapie doit se recruter en fonction des données de l'hygiène générale de ce qu'on pourrait appeler l'hygiène de la mer, et en fonction de la situation géographique d'une ou plusieurs usines. Chacune nouvelle implantation devant entraîner une nouvelle étude, et ce, non seulement en fonction d'elle-même et de sa toxicité, mais aussi en fonction des autres usines concomitantes, et cela pour éviter les effets cumulatifs toxiques.

Une usine ne doit pouvoir s'installer que si les conditions de protection des centres de thalassothérapie ou autres centres marins sont respectées.

LA RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DU LITTORAL

RESTE À ÉTUDIER
Dans l'histoire économique du monde, il y a eu une grande discordance entre la révolution industrielle, qui a surtout intéressé les zones urbaines, et la révolution économique du littoral et de la mer qui reste à étudier, ce qui pose pour le littoral des conditions élémentaires d'implantation, de même qu'il en existe pour les implantations urbaines avec différentes catégories suivant les usines, leur nature et leur densité, mais avec cette optique que la mer est un moyen précieux de la thérapeutique. L'être humain a besoin de fuir périodiquement les zones industrielles urbaines et venir rétablir son équilibre humoral, et pour cela il revient instinctivement à la mer.

Aussi, dans cette remontée aux sources de la vie, ne doit-il pas y trouver à nouveau les industries polluantes qui détruisent son dernier refuge de santé.

NOTRE RÉSERVE D'ÉQUILIBRE DE VIE
Plus de 2 000 handicapés, blessés ou malades en bénéficient actuellement en Bretagne chaque jour et dans des centres fonctionnant pour la plupart à longueur d'années, ils ont droit à la protection de leur milieu thérapeutique. Par contre, bien des industries d'extraction de produits de la mer sont souhaitables. Il ne faut donc pas nuire à la santé de la mer, notre réserve biologique d'équilibre de vie et de santé.

Professeur D. LEROY, doyen honoraire de la faculté de médecine de Rennes, président de la Fédération internationale de thalassothérapie

CENTRE MÉDICAL HÉLIO-MARIN DE PEN-BRON
44 - LA TURBALLE (Loire-Atlantique)
Téléphone : (40) 60.82.75
Gare S.N.C.F. : LE CROISIC
Assimilé à un établissement public — Agréé par la S. S., l'A. M. G., etc.
Propriété de l'Association privée reconnue d'utilité publique : ŒUVRES DE PEN-BRON ET ANNEXES

Centre Orthopédique Médico-chirurgical (400 lits)
Garçons : de 18 mois à 12 ans — Filles : de 18 mois à 20 ans



Autorisation gracieuse des Editions ARTAUD, Nantes - Photo aérienne Michel LE COLLEN

Scoliose - Cyphose - Luxations congénitales - Ostéochondrites - Ostéomyélites - Rachitisme - Hypotrophie - Séquelles neuro-motrices - Tuberculose extra-pulmonaires
Rééducation motrice, kinésithérapie - Thalassothérapie - Cabinet dentaire - Service de Psychologie

Etudes assurées jusqu'à C. E. P. - Surveillance pédagogique des cours complémentaires par correspondance.

Chirurgien-chef : Pr J.-L. GOUIN
Médecin-chef : Dr Y. MITRY
Médecin-consultant : Dr J. CLENET
Anesthésiste : Dr F. HASTINGS

Centre de cure marine de TRÉBOUL - DOUARNENEZ
Tél. : 92.08.07 B. P. n° 4 (SUD-FINISTÈRE)
RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE EN MILIEU MARIN

Face à la mer, ouvert toute l'année, bénéficiant d'un climat tempéré, tonifiant et sédatif, le Centre de cure marine offre aux curistes toutes les possibilités de la thalassothérapie. Piscines, baignoires, douches, associées aux massages et à la mécanothérapie, permettent la rééducation fonctionnelle de toutes origines ; en particulier :
— SÉQUELLES DE TRAUMATISMES ET D'ORTHOPÉDIE
— RHUMATOLOGIE
— CURE DE DÉTENTE

Agréé et conventionné par la Sécurité sociale et organismes similaires

BRIEG

le saint du mois

Saint Brieg est né au pays de Galles (V^e siècle). Il passa en Bretagne où il fonda un monastère dans le lieu qui porte maintenant son nom : Saint-Brieg (Côtes-du-Nord), Saint-Brieg en breton.

Il est l'un des six évêques dont les monastères devinrent des centres autour desquels furent formés six évêchés bretons : saint Pol (Saint-Pol-de-Léon), saint Kaourintin (Quimper-Coréntin), saint Tudal (Tréguier), saint Samzun (Dol), saint Malo, saint Brieg (Saint-Brieguc).

Avec saint Padern, de l'évêché gallo-romain de Vannes, on a la liste des « sept saints de Bretagne ».

En ajoutant les évêchés gallo-romains de Rennes et de Nantes, on obtient les neuf anciens évêchés de Bretagne : cinq en Haute-Bretagne et quatre en Basse-Bretagne, et nous avons là l'origine des neuf bandes du drapeau breton, du « gwenn ha du » : cinq noires et quatre blanches.

LA « VIE » DE SAINT BRIEG

On connaît une « vie » dont l'auteur était un clerc d'Angers, du XI^e siècle probablement. Celui-ci s'inspira d'un texte en fort mauvais

état, d'autant plus difficile à lire qu'il était écrit en langue étrangère. Le texte était-il en langue vulgaire ou bien en langue bretonne ? Quoi qu'il en soit, cette vie montre combien proche était la Bretagne des pays de même langue qu'étaient le pays de Galles et la Cornouaille britannique, tous trois liés par la mer, et saint Brieg est montré passant et repassant d'une rive à l'autre.

LE CULTE DE SAINT BRIEG

Il est honoré en Galles et a donné son nom à Llanfryog, Llandyfrig et Briog, en Cornouailles où existent plusieurs Saint-Briock, et en Bretagne où il a donné son nom à Saint-Brieguc-des-Îles (Îlle-et-Vilaine), Saint-Brieguc-de-Mauron (Morbihan) et il est honoré dans de nombreuses chapelles.

BRIEG OU BRIEUC ?

Brieg est une forme intermédiaire, orthographiée « à la française », entre la forme ancienne Briog (en vieux breton latinisé : Briocus) et Brieg, la forme bretonne moderne.

Brieg est une forme hypocoristique, c'est-à-dire un diminutif affectueux. Le nom entier est Briomaglo-s (en vieux-breton latinisé : Briomaglus), qui a donné Brivavael et Brivael en gallois (Saint-Briavel's Castle) et serait en breton moderne Brivael ou Brivael. La forme avec le préfixe *te-*, attesté en gallois *te-vryog*, donne en breton moderne *Tevriog* et *Tevrieg*.

Ce sont des dérivés de bri : dignité, considération, élévation. Bri-og et Te-vri-og sont des formes hypocoristiques de Bri-vael. Ce dernier comprend le mot mael « grand, prince ».

BRIEG, PRÉNOM MODERNE

Brieg est un prénom porté (comparez le nom de famille Briec). On peut aussi proposer les formes Briog, Brivael, Brivel, Tevriog, Tevrieg et les féminins Brivavael et Brivaela, Briega, Brieguez, Briegaz. (Voir d'autres détails dans « Choix de prénoms bretons » — P.U.B., 7 F.)

mae 1972

1 L. k. Brieg	16 M. k. Brendan
2 M. k. Ave	17 M. k. Tudon
3 M. k. Curvan	18 Y. k. Leuneg
4 Y. k. Mong	19 G. k. ERWAN
5 G. k. Brood	20 S. k. Neven
6 S. k. Gouran	21 k. PANTEKOST
7 S. k. Nevenner	22 L. k. Komeg
8 L. k. Yuruel	23 M. k. Ehoazour
9 M. k. Tudi	24 M. k. Gwennela
10 M. k. Brivel	25 Y. k. Gregor
11 Y. k. YADU BASK	26 G. k. Seven
12 G. k. Komeg	27 S. k. Bedo
13 S. k. Tualen	28 S. k. Yoron
14 S. k. Sulon	29 L. k. Komeg
15 L. k. Pro-Bri	30 M. k. Riopad
	31 M. k. Tudeg

Gwennolec LE MENN.

* Errek : dans l'article sur sainte Onenn (Armor no 26, p. 16), le texte a été tronqué en deux endroits. Il faut lire : — colonne 1, 8^e ligne à partir du bas « Sainte Onenn a aussi hérité du jour de la fête de saint Eulogio le 30 avril. Une autre date est donnée : le 1^{er} octobre (il s'agit, en fait, du jour de la fête de sa sœur sainte Uriele). » — colonne 2, 4^e ligne : « Un jour, deux anges la soulevèrent, la statue s'anima et lui donna un baiser. »

LE MAI BRETON DE ST-BRIEUC

● 6, 7 et 8 mai : les trois jours de la boule bretonne aux Promenades.

● **Samedi 6 mai** : Breiz Gwechall, images, son et lumière, réalisation Bernard de Parades, avec la participation de cercles celtiques, de danseurs, de sonneurs, de luteurs (rue H-Servain) : feu de joie place du Général-de-Gaulle.

● **Dimanche 7** : report éventuel de cette manifestation.

● **Lundi 8** : débat sur « l'édition en Bretagne » — Le disque : Kelen — Le livre : P.U.B. — Le cinéma : Vautier (Foyer Paul-Bert).

● **Mardi 9** : une causerie sur saint Yves par M. Tostivint (F. A. C.) — Le tourisme en Bretagne avec projection de films, par MM. Justum et Boulbain (M. J. C. du Plateau).

● **Mercredi 10** : table ronde sur « l'industrie en Bretagne », avec MM. Philipponneau, Le Frohon, Cottare, Lavenant, Sauer, Le Foli (M. J. C. du Plateau).

● **Jeudi 11** : soirée conteurs à Cesson (dans un café).

● **Vendredi 12** : la Bretagne chantée par les Kabaliériens et Karéniens bro Leon (théâtre).

● **Samedi 13** : de 17 h à 19 heures, éliminatoires des jeux populaires bretons qui se dérouleront à Cesson, à la M. J. C. du Plateau, au Foyer Paul-Bert, à la M. J. C. du Point du Jour. Jeux : quilles, boules, palet, fer à cheval.

● **Lundi 15** : soirée conteurs avec M. Le Fric (Cesson). — Débat sur l'histoire de la Bretagne par M. Le Gallo, professeur à la faculté de Brest (M. J. C. du Point du jour).

● **Mardi 16** : spectacle : « les îles » avec le chanteur Gilles Servat (M. J. C. du Point du jour).

● **Mercredi 17** : débat sur l'agriculture en Bretagne (M. J. C. du Plateau).

● **Jeudi 18** : Glenmor (M. J. C. du Plateau) à 21 heures. — De 18 à 20 h : Per Honoré : « la langue bretonne » (théâtre).

● **Vendredi 19** : soirée cinéma « le travail en Bretagne », la pêche et l'agriculture. (M. J. C. du Point du jour). — A 21 h : Fest Noz, allée Balzac (au Plateau).

● **Samedi 20** : à partir de 17 heures, finales des jeux populaires bretons : — La quintaine — La bague — Le baquet — Le fer à cheval — La galoche — Les quilles — La civière — Le lever de perche — Le casse pot — Le mât de cocagne — Les boules — Le palet — Le tourniquet — La pêche. Défilé de chevaux place du Champs-de-Mars.

Repas breton dans les halles aux Poissons, suivi d'un Fest Noz place de la Grille ; pour terminer, un feu de joie place de la Grille également.

défense de la nature

Les forêts massacrées

Le bulletin « Douar Breiz » publie la lettre d'une lectrice qui s'indigne à juste titre :

« J'aime la Bretagne et je lutte inutilement d'ailleurs — pour que le massacre des forêts bretonnes décidé en 1960, soit arrêté.

« La forêt domaniale de Montauban-Bretagne n'est plus qu'un infect bournier, le spectacle est affreux et le massacre va continuer malgré toutes mes démarches. 800 hectares de la forêt de Palmont sont à la merci de cette ignoble entreprise. La forêt de Merdrignac a été massacrée. En outre, tous les talus disparaissent. La Bretagne est absolument défigurée. Il faut faire quelque chose. Aidez-moi ! »



Le porche du doyen de Peaulé est classé... Pas cet affreux hangar !



TOUTES ASSURANCES



LAISSEZ TOUS VOS SOUCIS A LA S. A. M. D. A.

TOUTES PROFESSIONS

Architecture rurale



Avec un peu de goût, ce puits, ce bâtiment de ferme avec sa porte ogivale, à Botmal en Callac, serait un petit joyau de l'architecture rurale bretonne.

(Photos A. de Bergevin.)

Solidarité avec le sud-Aveyron

On sait que le ministre de la Défense veut porter de 3 000 à 17 000 hectares la superficie du camp militaire du Larzac, dans le sud de l'Aveyron, au détriment des paysans de la région, de la vie agricole et pastorale, du tourisme et du développement économique. Nous invitons les Bretons à écrire à l'Association pour la sauvegarde du Larzac (B.P. 96, 12 - Millau) pour lui apporter notre soutien et pour signer sa pétition.

- Un correspondant dans chaque commune
- Quatre bureaux régionaux SAMDA en Bretagne

— ILLE-ET-VILAINE
19, boulevard Solferino - RENNES
Tél. : 30.53.00

— LOIRE-ATLANTIQUE
3, rue Féliéhen - NANTES
Tél. : 73.11.54

— MORBIHAN
3, place de la République - VANNES
Tél. : 66.18.71

— FINISTÈRE ET COTES-DU-NORD
1, route de Brest - LANDERNEAU
Tél. : 85.05.00



Photo Patrick Caouissin, studio Locmaris Piabennec.

MYRDDHIN un barde pour le peuple

Il a 22 ans, les cheveux mi-longs et une barbe qui ne dissimule pas encore un sourire d'humour ou de douceur ; c'est selon.

L'expression pensive de son regard, la régularité de ses traits sont celles d'un concentré qui pense et rêve intensément. Lorsqu'il apparaît, sa harpe n'est pas loin, toujours disposée à traduire rêves et pensées dans son langage à elle.

Ce fils de Cornouaillais de Quimper et de Scaër, bretonnant et celtisant passionné est né à Dinan, où il vit généralement, et sa personnalité est une alchimie de la Basse et de la Haute Bretagne.

A. — Mais pourquoi Myrddhin plutôt que Marzin ou Merlin ?

M. — Mais c'est vous qui me l'avez suggéré au cours d'une soirée où nous faisions longuement connaissance. J'ai trouvé cette forme galloise tellement poétique et musicale ! Je me suis laissé enchanter par le père des bardes...

EXPRIMER SA TERRE

A. — Mais comment peut-on être barde en 1972 ?

M. — Je ne pense pas que la date puisse avoir quelque importance. Être barde, c'est être capable de sentir sa terre et de faire partager cette sensation, c'est aider les autres à prendre conscience de ce qui les entoure.

Personnellement, c'est très jeune, en forêt de Brocéliande, que j'ai senti pour la première fois cette communication intense avec la terre, ce tellurisme.

LE TALENT MUSICAL DE LA BRISE DE FRÉHEL

A. — C'est à la musique que vous offrez vos dons de poète et de peintre ?

M. — J'ai fait des études musicales classiques durant une dizaine d'années mais je ne pouvais alors traduire ce que je ressentais ; la harpe est au piano ce que le breton est au français. La harpe s'imposait et je me suis mis en quête. Sorte de quête gauloise puisque cette « enchantressa » n'est autre que le symbole de l'élément liquide et de l'immortalité de l'âme dans la mythologie celtique. Quête difficile dont le terme fut l'atelier des frères Leroux, près de Guingamp.

Depuis je vagabonde, de dunes en forêts, de forêts en landes. Il souffle toujours sur les landes de Fréhel une brise qui possède un talent musical sans égal. Il suffit de la nourrir des 32 cordes de la « Telenn ». Les vibrations simultanées et modulées des cordes vous transportent tout à fait dans l'irréel.

A. — Mais un barde moderne ne s'attache-t-il pas aussi à remplir les salles de spectacle ?

M. — Remplir les salles pour remplir les salles, non certainement pas. Le public est habitué à écouter, à recevoir et à subir dans des salles bâties pour cela. Nous sommes bien obligés de nous y plier mais personnellement je voudrais que le public ait la possibilité de partager plus pleinement. Pour cela, il faut l'inviter à venir au milieu des landes de Fréhel ou d'ailleurs, près de la fontaine de Barenton, des lacs de Trécesson, de Comper, de Brocéliande, auprès des cheminées dans les vieux manoirs.

C'est pour cette raison que je prépare actuellement avec la troupe Ballet-Théâtre de Saint-Malo une soirée d'expression (sous toutes ses formes) qui aura pour fond musical un enregistrement de la harpe dans le vent marin. Nous vivrons cette soirée dans un manoir du XVI^e à Saint-Mélor-des-Bois, près de Dinan (le 13 mai).

Le thème de la soirée est « l'Appel de l'eau ». Je souhaite que ce genre de veillées puisse se développer en milieu rural.

RESTITUER LA MUSIQUE AU PEUPLE

A. — Vous pensez restituer la musique celtique au peuple breton ?

M. — Oui, si nous la présentons dans sa pureté, lavée de tous les abâtardissements qui l'étouffent. Cela s'inscrit dans la reconquête totale des valeurs celtiques : langue, histoire, philosophie et spiritualité.

A. — Vous êtes optimiste pour la Bretagne ?

M. — Votre génération a engendré la réaction, et la nôtre continue avec plus de force. Les jeunes découvrent dans le celtisme des valeurs qu'ils croyaient ignorées de l'Occident. Mais notre civilisation occidentale ne se réduit pas seulement à l'apport gréco-romain. C'est cela qu'il faut crier bien fort !

A. — Quels sont vos projets pour l'avenir immédiat ?

M. — Sillonner le pays et participer aux cabarets bretons et aux veillées celtiques en décembre dernier ; — en j'ai déjà participé à un récital de harpe celtique en décembre dernier ; — En Belgique, prochainement pour une émission de radio et de télévision. Et un jour, peut-être... la musique d'un film sur la Bretagne, une Bretagne où le peuple aura retrouvé la mémoire, où il se sera retrouvé.

Ronan CAERLEON.

Les concours de danse de Kendalch'h Paris

Le concours de danse annuel des cercles celtiques de la région parisienne s'est déroulé aux Lilas. Le jury était composé de M. Alain Le Noarc'h, de Mmes Viviane Coarc et Jacqueline Millipeau, de la Commission de danse Kendalch'h Bretagne. Le Cercle celtique « Nevezadur » remporta le premier prix, grâce notamment à son excellente interprétation de danses léonardes.

Ce concours était également ouvert aux couples d'enfants. La palme revint aux Cercles de Poissy et de Fontainebleau ; leur prestation, où la fraîcheur s'alliait à la maîtrise, recueillit tous les suffrages.



(Sur notre photo : le Cercle « Nevezadur » — M.P.B. Korantin Keo.)

LANDERNEAU PAYS DE CARREFOUR

« Pa vezan war bont Landerneau, en bez eun troad hag e Leon hag e Kerne. »

« Quand on est sur le pont de Landerneau, on n'est ni dans le Léon ni en Cornouaille. »



Théophile
LE BORGNE

Placée, en effet, de part et d'autre de l'Elorn, Landerneau est à la fois un carrefour entre le Finistère-Nord et le Finistère-Sud tout comme elle est une transition entre le pays des rivages de la mer, l'Armor, et le pays des sous-bois, l'Argoat.

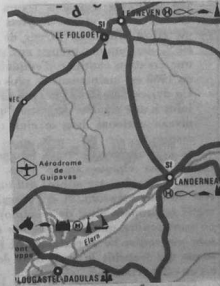
Dans l'ancienne capitale de la principauté du Léon, le pont de Rohan, sur lequel s'élevait encore quelques maisons si pittoresques, suffisait pour le transit entre les deux rives ; trafic intense de toiles, de peaux, de produits agricoles, de bétail où se côtoyaient le « Pagan » toujours affairé avec le léonard revêtu de sa blouse noire, voire de son chapeau au ruban de velours, le « Plougastel » au béret de marin venu en char à bancs tracé par un cheval marchant l'amble et l'amble rompu avec le Cornouaillais plus enjôlé à la recherche d'une dernière « lipadenn ».

L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE

Aujourd'hui, ce folklore ravivé par l'éclat des costumes aux couleurs vives, des coiffes et des collerettes des paysannes a disparu. Les activités commerciales n'en demeurent pas moins intenses grâce à des industries artisanales florissantes, grâce à l'implantation d'industries agro-alimentaires d'une région de productions intensives : bovines laitières, bovines viandes, porcines ou légumières, grâce enfin à la fondation et au développement d'importants organismes agricoles dont les décisions, les innovations, les informations, les recherches se repercutent sur l'ensemble de la Bretagne. Ces organismes comportent désormais, depuis que ce siècle avait onze ans, le label historique irremplaçable de « Landerneau ».

IMPORTANCE DES COMMUNICATIONS

Toutes les transactions sont favorisées par les moyens d'expédition à longue distance via le port de Brest,



Photos de
Jacques DIQUELOU

d'un trafic draconien, car de la raffinerie prévue à six kilomètres de Landerneau sortira, dit-on, un camion toutes les cinq minutes.

Un projet de liaison routière dotée d'un barrage à mi-chemin entre Brest et Landerneau a été proposé par la municipalité de Landerneau ; perspective d'avenir qui répondrait à la fois aux nécessités industrielles, agricoles et touristiques d'une région de 400 000 habitants avant 1980.

UN RÔLE DE BAZVALAN

Dans ce concert de projets, les uns de réalisation très proche, les autres à plus long terme, Landerneau poursuit son expansion économique. Consciente d'une tradition industrielle, artisanale, manufacturière qui remonte aux « très riches heures » qu'elle connut, consciente de son rôle de « Bazvalan » entre un arrière pays aux énormes ressources agricoles et un port qui est à la même distance de la Cornouaille anglaise que de Rennes, consciente de la nécessité d'implantations industrielles de pointe, propres et sans répercussions inhumaines, elle ne se pose pas cette question angoissante :

« Peseur hent kemer ? »

« Quel chemin prendre ? »

Acceptant avec plaisir, avec bienveillance et avec le sourire bien sûr, les implantations venues de l'extérieur, elle n'en attend pas obligatoirement le salut car elle a choisi par son travail, ses engagements sérieux, la voie de l'expansion économique, mais dans un cadre de vie à la fois indépendant et humain afin que ses difficultés, inhérentes à toute évolution, ne soient pas le résultat de toutes ses possibilités et de ses richesses.

Th. LE BORGNE,
maire de Landerneau,
conseiller général du Finistère.

P. S. — Lipadenn : dernier lèche, lampée ou goulée que l'on prend à la hâte avant de monter dans le car ou le train. Bazvalan : intermédiaires, plus exactement l'entremetteur entre fille et garçon susceptibles d'être « accordés » et, par extension, entre les familles des futurs époux.

Edouard Leclerc « l'épicier de Landerneau »



dissidence inspirée par des considérations tout-à-fait étrangères à l'esprit Leclerc. Il a tenu bon : « malgré les richesses et les convoitises qu'ils entraînent, les Centres Leclerc ne deviendront pas une affaire financière succursaliste ou boursière, dit-il, ils ne serviront pas non plus de tremplin à la création d'une nouvelle société capitaliste aliénant et spoliant la générosité des vrais Centres Leclerc ».

Les faits et le public lui ont donné raison : la « formule Leclerc » ne connaît pas l'usure. Cinquante nouveaux Centres vont ouvrir dans les quatre prochains mois. Quand Gérard Nicoud a été emprisonné à la fin de l'an dernier, Leclerc a été le premier à envoyer un télégramme au gouvernement pour demander sa libération. Ça aussi, c'est Edouard Leclerc.

Une entreprise performante au service de la région LE CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE

Le Crédit mutuel de Bretagne est l'une des organisations issues des associations agricoles regroupées sous le terme d'Office central de Landerneau. Il est né en 1926, date de la création de la Caisse de Bretagne de Crédit agricole mutuel.

Son véritable essor, qui en fait désormais une partie intégrante de la vie économique régionale, qu'elle soit agricole ou non, date de 1960, avec la constitution de la Fédération régionale des caisses de Crédit mutuel des Côtes-du-Nord, du Finistère et des arrondissements limitrophes.

Aujourd'hui, en quelques chiffres, la carte de visite du C.M.B. est la suivante :

- 210 caisses locales ;
- 160 bureaux permanents répartis sur les trois départements de l'extrême-ouest ; sans compter les permanences assurées dans une centaine de communes ;
- 124 milliards d'anciens francs de dépôts (contre seulement 5 en 1960...) et un volume de prêts qui dépasse 100 milliards ;
- un effort résolu en faveur de l'habitat, vers lequel sont orientés 60 % des sommes prêtées aux sociétaires ;
- une création continue d'emplois, puisque l'effectif de 86 personnes en 1960 est maintenant de plus de 300 personnes ;
- un dynamisme dans l'expansion (+ 33 % en 1970, + 46 % en 1971) joint à une rigueur de gestion qui lui ont valu d'être sélectionné au niveau national dans le club très fermé des « entreprises performantes ».

Si l'on ajoute que cette rigueur de gestion permet au C.M.B. de redistribuer chaque année à ses emprunteurs des ristournes (trois millions actuels cette année) qui ont pour effet de faire baisser le taux réel de leur emprunt, et si l'on sait que cet organisme a but non lucratif se propose ainsi de réemployer sur place l'épargne des Bretons, on comprendra quelques-unes des raisons de son succès. Mais elles ne sont pas toutes là, et certaines ne peuvent être saisies que par la personne qui franchit le seuil d'un des bureaux du C.M.B. : l'accueil et l'efficacité.

Organisme régional au service de la Bretagne, le C.M.B. correspond à l'attente de chacun de ses habitants au plan individuel, et de toute la région au plan économique. Sans doute ne faut-il pas chercher plus loin les raisons qui ont fait ainsi qu'il ne s'est pas développé lui-même, mais que ce sont les Bretons qui le développent jour après jour, par leur confiance qu'il justifie mois après mois...

Comment pourrait-on parler de Landerneau sans évoquer Edouard Leclerc, le père de la distribution moderne ? Trop de gens s'imaginent que les Centres Leclerc, « c'est un trust comme les autres ». En réalité, chaque « Centre Leclerc » est un commerçant indépendant qui a su s'adapter aux exigences du monde moderne en respectant les impératifs très stricts du fondateur de cette véritable philosophie du nouveau commerce qu'a apportée Edouard Leclerc : la vraie distribution essentiellement au service du public, c'est-à-dire sans prix « cassants » pour allécher artificiellement le client mais avec une réduction généralisée des marges. En lançant il y a près de vingt-cinq ans, sa nouvelle philosophie du commerce à partir d'un modeste local du Léon, « l'épicier de Landerneau » déclencha une révolution qui n'a pas fini d'étonner car elle se développe, se renouvelle. Leclerc, c'est un « battant », une sacrée tête de Breton qui ne s'en laisse pas conter. Qu'on lui consacre des livres, qu'on vienne le voir de l'Amérique capitaliste ou de l'univers communiste, ne lui tourne pas la tête : il poursuit sa mission, qui est de rendre plus facile la vie des hommes. Au fond, il aura réussi à imposer dans la société capitaliste un commerce d'esprit socialiste. Sans en retirer de profit personnel car, cela aussi on le sait rarement, les Centres Leclerc ne lui rapportent rien (sauf bien sûr les trois ou quatre qui sont sa propriété, mais il faut bien qu'il gagne « sa vie » comme tout le monde). On sait que, depuis deux ou trois ans, il s'est trouvé en face d'une mini-

Spécial LANDERNEAU



De part et d'autre de l'Elorn...

LES TEXTES QUE L'ON LIRA CI-DESSOUS, ET QUI SITUENT FORT BIEN LES CARACTÉRISTIQUES DU « PAYS DE LANDERNEAU », SONT EXTRAITS D'UNE IMPORTANTE ÉTUDE INÉDITE DE M. R. DE SAGAZAN : « LANDERNEAU, TERRITOIRE, CÔTE ET CAPITALÉ AGRICOLE ».

Au cœur d'un pays agricole

Landerneau apparaît comme le cœur, ou la tête, d'un « pays agricole » qui correspond à peu près aux cantons de Landerneau, Daoulas et Plooudiry, il s'étend de part et d'autre de l'Elorn et couvre une superficie de 38 820 hectares dont 28 610 de surface agricole utile (S.A.U.), soit 69 % de la surface du département et 6,6 % de la S.A.U. de celui-ci.

Sur cette surface se disséminèrent en 1969, autour des multiples points d'eau, 2 329 exploitations, soit 6,5 % des exploitations du Finistère, elles regroupaient une population agricole de 11 420 personnes, soit 7 % de la population agricole départementale. Enfin, la population active masculine y était de 2 845 personnes, soit 6,8 % de la population correspondante du département.

Une région fertile

Si l'on prend l'ensemble de la région landerneenne, nous pouvons en marquer comme suit les traits essentiels (chiffres de 1969) :

— Région de production fromagère et de plâtrages, elle est d'abord une zone de production bovine : 31 017 têtes, soit 6,4 % du cheptel linéaire ; la production totale laitière annuelle peut être estimée entre 40 et 50 millions de litres ; la production de viande, principalement de type traditionnel (vaches de réforme, veaux, lauroux), commence à se développer en ateliers organisés sur la base du maïs ensilé.

— Région de production porcine intensive, surtout au nord de l'Elorn, liée à la culture

de l'orge, céréale largement dominante, et à l'achat d'aliments composés.

— Région de production intensive de légumes : les choux-fleurs sont maintenant « descendus » jusqu'à l'Elorn, et un centre de conditionnement fonctionne près de la gare.

La pomme de terre de semence et de consommation est, de longue date, cultivée dans la région.

Tout le monde connaît l'essor de la fraise à Plooudiry, qui y ajoute maintenant des cultures maraichères sous serres. La grande serre commence à faire partie du paysage sur la rive gauche de l'Elorn.

Enfin, les installations de surgélation de la C.E.F. et de la Coopérative des agriculteurs ont suscité des cultures de légumes de conserve : pois, haricots, épinards, choux de Bruxelles...

Ainsi se rencontrent, maintenant à Landerneau, les légumes de conserve du Sud et les légumes frais du Nord.

D'importantes industries alimentaires

Landerneau possède une tradition industrielle et manufacturière qui remonte aux « très riches heures » qu'elle connut, comme toute la province, sous certains de ses ducs, et surtout au XVIII^e siècle.

Centre d'un pays agricole, la cité est également le centre d'industries alimentaires importantes, en liaison étroite avec un environnement rural dont elles contribuent puissamment à entraîner le développement, tant sur le plan des créations d'emplois que sur celui des débouchés pour une agriculture en pleine mutation.

C'est tout d'abord toute une production de « frais » qui trouve à se trier, à se conditionner et à s'expédier dans des « chaînes » modernes, qu'il s'agisse des installations de Plooudiry pour les fraises et produits maraichers de Kerhuon pour les pommes de terre et produits maraichers, de Dirnon pour le stockage et la conservation des plants de pommes de terre, de Landerneau pour les choux-fleurs.

160 millions de litres de lait

C'est ensuite un ensemble d'industries agro-alimentaires.

— Sur le plan du lait, l'une des plus importantes usines laitières de Bretagne, celle de la Coopérative des agriculteurs, traite en moyenne journalière 500 000 litres de lait entier et 500 000 litres de lait écrémé. Ceci représente une collecte annuelle de 160 millions de litres dont 42 millions proviennent de la région de Landerneau. À partir de cette collecte, complétée par des livraisons de lait écrémé traité à façon pour le compte de certains industriels, la « Centrale laitière » fabrique quelque 10 000 tonnes de beurre vendues dans toute la France sous les marques Lait, Roi d'Or, etc., 20 000 tonnes de poudre et 8 000 tonnes d'aliments

Clinique Saint-Luc

CHIRURGIE-MATERNITÉ
O.R.L. - OPHTALMOLOGIE
RADIOLOGIE

Rue Claude-Bernard — 29 N - LANDERNEAU
Tél. : 85.13.94 (5 lignes groupées)



Coop-Agrî : au premier plan, le restaurant ; derrière, le bâtiment administratif

« Univor » pour les veaux. A Daoulas, la firme Négobureau dispose d'un centre de collecte d'une capacité de pointe de 60 000 litres par jour.

A côté du lait, la viande, ou plus exactement le porc. Elle constitue la base de l'approvisionnement des « Salaisons et conserves de l'Élorn » (établissements Martin) dont l'usine moderne traite quelque 2 500 tonnes par an de carcasses de porcs. Une chaîne d'abatage, d'une capacité de 120 porcs teurs, est entrée en service en 1971. Les fabrications sont orientées à 50 % sur la salaison et à 50 % sur la conserve (pâtés à 41 %, fillettes à 16 %) et font l'objet d'une commercialisation dépassant largement les limites régionales et nationales.

L'entreprise Le Meur est axée sur la charcuterie et la salaison. Approvisionnée en viandes par les entreprises Gad (Lampaul-Guilleville) et « Eleveurs de l'Ouest » (Ollas), sa production est de 500 tonnes par an, principalement pâtés, saucissons et jambons. Une chaîne d'abatage de poulets a été reprise par le groupe coopératif Unicopa.

Le développement de la surgélation

L'installation à Landerneau, par la C.E.G.F., d'une centrale frigorifique, d'une puissance

horaire de 2 500 000 frigories, et d'une puissance de congélation de 150 tonnes par jour, a approché avec 22 000 mètres cubés de chambres froides de -20 à -300 des capacités de fournitures de froid, soit pour le traitement de produits agricoles, soit pour la conservation de produits alimentaires.

Ainsi, a pu apparaître pour la Coopérative des agriculteurs une opportunité, qu'elle a su saisir, pour se doter d'une activité de surgélation, dans le cadre d'un atelier moderne, où des chaînes automatisées préparent les différents légumes : petits pois, haricots, épinards, choux de Bruxelles, carottes, choux-fleurs, scorsonères, etc. et les acheminent vers le tunnel de surgélation de la C.E.G.F. La production de la coopérative atteint actuellement 5 000 tonnes de produits surgelés, à partir de cultures sous contrat, effectuées dans la région.

Enfin, les chambres froides de la C.E.G.F. permettent à la coopérative comme à tous les autres utilisateurs le stockage de beurre, viandes, volailles, filets de poissons, etc.

Les céréales enfin sont traitées dans des minoteries importantes, comme celle du Roussio ou de la Roche-Maurice. Il n'est pas jusqu'au pain qui n'ait fait l'objet d'une innovation, telle que la Boulangerie Industrielle (établissements Gourtaouven).

Il faut rattacher à ce type d'industries, les fabrications de remorques et d'épandeurs (établissements Rolland à Pencren), de matériel pour l'élevage, remorques et manutention

(Gulvarch à Landerneau), de remorques encore à Tréflévénez (Le Bras), d'aliments du bétail (Le Fioch à Dirmon : 50 000 tonnes) et d'engrais et amendements cités plus haut (Fertilisants de l'Ouest - S.O.B.A.L.G.).

Industries : 1100 personnes

Les besoins d'une population en expansion, le renouvellement de l'habitat dont les effets peuvent se voir partout, ont provoqué l'essor des matériaux de construction : briques et béton (Grande briqueterie), carrières de Kerfaven, agglomérats, plâtre, carrelage... (entreprises Thabault, Le Lann, Maquer, Quéménéur...) dont l'importance dépasse souvent la région.

S'y ajoutent la menuiserie industrielle (Abgral-Abhamon) : les bois du Nord (Gayot) ; l'électricité, chauffage et climats (Cadiou) ; puis l'industrie mécanique : chaudronnerie Yanguy, carrosserie Calvez, mécanique générale Harterreau.

S'y ajoutent encore la maroquinerie (Mener), les ateliers de confection Page (vêtements de travail et litier), une fabrique de sommiers et matelas (la Lilerie moderne), une usine de traitement des algues, la S.O.B.A.L.G. montée par M. Le Fur, négociant en vins.

L'ensemble de ces activités industrielles emploie une population active de 1 100 personnes environ. Il faut y ajouter quelque 700 personnes travaillant à l'extérieur, notamment à l'arsenal de Brest.

Les activités commerciales et le tertiaire

Ces activités industrielles se doublent évidemment d'activités commerciales ; en outre, elles ont suscité à Landerneau, par un phénomène bien connu, la création de multiples emplois dans ce secteur tertiaire

Moquettez-vous en grande largeur dans un magasin



A la ville de PARIS

TAPIS - MEUBLES ET LITERIE
ETOFFES D'AMEUBLEMENT



1, rue de la Libération
Tél. : 85.11.01
LANDERNEAU



qui englobe toute la loule des « commerces » et des services nécessaires et aux entreprises et aux habitants et correspondent enfin aux rayons d'action de la ville.

De cet ensemble, on peut détacher trois activités particulièrement marquantes :

— le développement considérable, ces vingt dernières années, de l'appareil enseignant, privé et public : lycées, établissement Saint-Sébastien, établissement Saint-Joseph notamment présentent une gamme très variée d'enseignements secondaire et technique ;

— le commerce alimentaire : chacun sait qu'est partie de Landerneau l'une des révolutions les plus marquantes du siècle en matière de distribution alimentaire, avec l'essor des « Centres Leclerc », et leur rayonnement en France et à l'étranger ;

— sur le plan du tourisme, Landerneau est une ville riche en monuments du passé, en ce pays parsemé d'églises, de chapelles, de manoirs, souvent d'une haute valeur artistique, de sites extrêmement séduisants.

35 % de moins de vingt ans
Landerneau et son « pays » : 50 000 habitants pour les trois cantons de Landerneau

— Daoulas et Ploudiry, sur 368 km², soit 136 habitants au km², moyenne largement supérieure aux moyennes françaises et bretonnes, qui sont de l'ordre de 95 habitants au km² — population caractérisée par un pourcentage élevé de jeunes comme le montre la pyramide des âges : 35 % de moins de vingt ans.

Des organismes rayonnants

Ceci nous introduit à ce qui constitue la fonction la plus connue, la plus importante de Landerneau, celle de « capitale agricole », car Landerneau est devenue le siège d'importants organismes dont les réalisations, les innovations, les informations, les recherches, les conseils, se répercutent sur l'ensemble de la Bretagne.

Le ministère de l'Agriculture y compte des stations et laboratoire de recherche sur le plant de pomme de terre.

La Chambre d'Agriculture y possède, outre ses structures extérieures ordinaires, le siège de son Centre d'économie rurale, dont les travaux font autorité bien au-delà de la région.

CONSERVES SALAISONS TRIPERIE

s. a. BEG-AVEL

Le spécialiste des bons produits bretons :

- en charcuterie fraîche,
- à la coupe,
- en préemballé,
- en surgelé,
- en conserves.

Ses grandes spécialités :
— tripes,
— fricandeaux,
— pâtés de jambon, etc.

et bientôt une grande nouveauté QUI FERA FUREUR !

Fabricant : L. MARC

La « sélection » de la pomme de terre y possède des services. Le cheval breton, avec le « Stud-Book », y a sa capitale, avec le siège des Fédérations hippiques de Bretagne.

La Caisse régionale de Crédit agricole mutuel y possède une agence et une caisse locale très actives.

L'Office central : un faisceau de 1500 personnes

Landerneau est le siège d'un ensemble d'organisations qui constituent l'Office central des Associations agricoles de Bretagne.

ceux que l'on attendait tant ... ! ils sont enfin là !

Les SAUVOREUX NOVA
PRODUITS LAITIERS

ne vous privez pas davantage de ce régal
dégustez-vous sans plus tarder
avec la gamme complète de ces
merveilleux desserts venus du lait



fabriqués et distribués par even Ploudaniel (finistère, N) la 1^{re} entreprise bretonne de produits laitiers frais

Antoine HORRACH

41, rue Charles-Berthelot BREST Tél. : 80.14.72 et 73
2, rue A.-Lagrand MORLAIX Tél. : 111
7, rue des Déportés LANDERNEAU Tél. : 68

Fruits et Primeurs

IMPORTATION — COMMISSION — EXPORTATION

Ce n'est pas ici le lieu de décrire un tel faisceau, qui groupe quelque 1 000 personnes aux sièges des différentes sociétés qui le constituent, sociétés dont le rayon d'action s'étend, au-delà des limites de la région (I.C.M.R.A.), à ces deux départements et à une partie des départements voisins (coopérative et groupe crédit).

Ces sociétés se regroupent en quatre branches :

- **Crédit** : c'est le Crédit mutuel de Bretagne avec ses branches agricoles (Caisse de Bretagne) et non agricoles (Caisse fédérale) et son réseau, de caisses et d'agences, au service des agriculteurs, des familles et des entreprises.
- **Coopération** : c'est, à côté de la Coopérative d'insémination artificielle de Plouménével, et d'une Coopérative de Brest, la Coopérative des agriculteurs de Bretagne, avec ses branches de productions animales, productions végétales, approvisionnement et alimentation animale, dont nous l'avons vu, certaines implantations industrielles se situent à Landerneau. Son siège administratif se situe dans la zone de Landerneau, près de la Centrale thermique de son usine de surpétition, et de son atelier de motoculture.
- **Mutualité** : sous ses deux formes :
 - Mutualité sociale agricole, concernant le seul Finistère, qui va construire en Dinion un Centre pour infirmes moteurs-cérébraux ;
 - Caisse mutuelle de réassurance agricole (incendie, accidents, accidents du travail, responsabilités diverses), avec son réseau de caisses mutuelles locales solidement implantées en Finistère et en Côtes-du-Nord.
- **Habitat** : Coopérative d'habitat rural, Caisse de crédit immobilier Société d'H.I.L., groupe qui anime le Comité départemental de l'habitat rural et dont on sait combien il a œuvré pour la amélioration des conditions de vie rurales et urbaines.
- **Syndicat de la Promotion formation agricole**, reconversion aux carrières para-agricoles et divers.

Cent mille sociétaires

On peut estimer approximativement à quelque 100 000 l'ensemble des adhérents de ces sociétés.

FABRIQUE DE MAROQUINERIE

Sacs de dames — Sacs sports
Cabas — Articles d'écoliers
et de voyage

E. J. JENNER

7, rue E-Renan - LANDERNEAU
B. P. 45 Tél. : 279

De telles dimensions impliquent des structures fédérales ou décentralisées, qu'il s'agisse des 964 caisses locales de Mutualité, dont la Caisse mutuelle de réassurance de Landerneau n'est que l'émulsion, elle-même se réassurant sur le plan national à une Caisse centrale, qu'il s'agisse des 210 caisses locales du Crédit mutuel de Bretagne, qu'il s'agisse des 35 sections territoriales et des 12 sections spécialisées de la Coopérative des agriculteurs, etc.

870 millions de chiffre d'affaires

Il est impossible de dessiner en si peu de temps le physionomie d'un complexe coopératif comme celui de la Coopérative des agriculteurs avec l'ensemble de ses filiales et sociétés apparentées. Coopérative dont le chiffre d'affaires 1971, consolidé avec celui de sa sica auxiliaire, a été de l'ordre de 870 millions de F.

Les aspects touristiques du pays de Landerneau

R. DE SAGAZAN

Qu'y a-t-il à voir à Landerneau ?

Il y a la lune, bien sûr, et, comme chacun sait, ce n'est pas celle de tout le monde. Pas celle, en tous cas, des cosmonautes.

Que si quelqu'un n'est pas satisfait du spectacle qu'elle offre, sommant le « clocher jauni » de l'église Saint-Thomas « comme un point sur un i », faisant, du fond des âges, surgir le vieux pont de Rohan dans un halo fantomatique, ou mirant sa blondeur dans les eaux glauques de l'Elorn, qu'il le dise, et se pointe rapidement au kiosque du Syndicat d'initiative, « P.C. » opérationnel de toute investigation landernéenne.

Là, un affable et érudit secrétaire l'accueillera, le réconfortera, lui donnera les clés du mystère, et ordonnera pour lui le spectacle et la découverte, en une promenade romantique dans l'espace et dans le temps.

Sa présentation sera radiale, empruntant plus à cet égard à l'emblème solaire qu'à la secrète et capricieuse veillesse des nuits landernéennes.

Une ville autour d'un pont

D'abord, au centre, une ville. Pas bien grande certes, mais croissante. Cette ville, c'est au premier chef le passage d'une rivière, l'Elorn.

Cette rivière constitue son axe, d'est en ouest, avant de se jeter quelques kilomètres plus loin, dans la rade de Brest.

Au gué, se bâtit autrefois un pont, qui constitue le cœur même de la ville, de ce fait cité de passage et de transit entre Léon et Cornouaille, carrefour de routes, embranchement ferroviaire, voie fluviale, et donc plaque tournante d'un tourisme « extrême-occidental ».

Puis, la ville s'est développée, sur le pont lui-même, ce qui n'est pas banal, et nous vous laissons le soin d'en découvrir le pittoresque, puis de part et d'autre de l'Elorn, sur les

quais, puis le long de la « rue de la Fontaine-Blanche », la « grande rue » de Landerneau, et surtout de l'actuelle place du Marché, gagnant peu à peu les rebords de la vallée.

Il en résulte un labyrinthe de petites rues et de nombreuses maisons anciennes, fort pittoresques, la plus connue et la plus belle étant sans conteste la Sénéchaussée, sur la place du Marché, maisons auxquelles la pierre de Logona donne des tons « vieux or » inattendus.

Des quatre églises paroissiales, il ne reste que deux églises et trois clochers : l'église rustique de Saint-Thomas de Cantorbéry, un peu lourde



et massive avec son clocher à lanternne, l'élégante église Saint-Houardon, dont le clocher, et surtout le porche en kersanton, constituent des œuvres typiques de la renaissance bretonne, enfin, à la sortie vers Brest, le clocher de Bouzit-Connog.

Tout autour de Landerneau, et nonobstant l'extension étonnante des nouveaux quartiers d'habitation, la périphérie suburbaine réserve d'agréables sites : le Rouasle, Pencran et ses bois, le Lech, etc., et des monuments témoignant d'une architecture très originale, tels le château de Pencran, les manoirs de la grande et



ROTISSERIE DU COMTE EVEN

label qualité



JO. JAN

Charcuterie
Traiteur

Spécialité
d'ANDOUILLES
de LESNEVEN

- LESNEVEN — Place Le Flo.
- BREST — 32, rue Amiral-Linois.
- BREST — Halles Saint-Louis.
- BRIGOGNAN-Plages - Bourg.

de la petite Palud ou de Kermader, avec leurs corps de logis trapus en équerre, leurs tourelles carrées à pan coupé, leurs portes ogivales et leurs fenêtres à meneaux.

Un pays agreste, rustique, grouillant de vie...

Etרגissons le cercle : Landerneau est le centre d'un « pays » agreste, rustique, grouillant de vie et d'activités, où, auprès des multiples points d'eau, se sont bâties des fermes, édifiés des bourgs dotés d'églises pour la plupart d'un grand intérêt architectural.

Citons notamment :

- Dinion, avec ses chapelles de Sainte-Nonne et de Saint-Divy, ses manoirs du Rouasle et de Lanquivil, d'où l'on domine au nord la vallée de l'Elorn, au sud celle de Daoulas ;

- Plougastel, au calvaire bien connu, avec la dentelle de ses caps, de ses estuaires, de ses baies ;
- Daoulas et son ancienne abbaye ;
- Pencran et son portail savoureux, son très beau calvaire, son éminente descente de croix, son château ;
- La Martyre, vaste édifice, avec son ossuaire et son arc de triomphe, à la dimension des grandes foires, dont ce bourg était le siège ;
- La Roche-Maurice, son altar donjon et son très bel enclos paroissial, son ossuaire, son jubé, ses vitraux ;
- Plouédern, Trémaouézan, Ploudaniel et ses chapelles de Saint-Eloy et de Sainte-Apolline, enfin La Forest, reste de l'ancienne forêt de Landerneau, qui, non loin de l'Elorn, abrite les restes du combien cénobite

château de Joyeuse-Garde, actuellement déblayés et remis au jour par des équipes bénévoles.

Un centre de rayonnement touristique

Landerneau, c'est donc une ville et un « pays », mais c'est aussi, et ce sera de plus en plus, un centre de rayonnement touristique :

- vers le Léon et la côte des Légendes, en passant soit par Mézarnou (en Plouénventer : chef-d'œuvre, hélas ! en voie de ruine pure et simple), soit par Kerjean, soit par la célèbre basilique du Folgôt ;
- vers Brest, sa rade, en « Bout du monde », par les très pittoresques routes de Plougastel ou de La Forest, de part et d'autre de l'Elorn ;
- vers la Cornouaille maritime, c'est-à-dire les abers si émouvants de l'Hôpital-Camfrout et du Faou, Landevenec, le pont allier de Térénez sur l'Aulne, et la presqu'île de Crozon, ou vers Châteaulin et Quimper ;
- vers la Cornouaille intérieure, cette méconnue, par Saint-Urbain et Hanvec, ou par Tréflévenez et Tréhou, ou par Sizun à l'harmonieux clocher, l'on peut gagner la forêt du Cranou, ou l'après des monts d'Arree, ou la luxuriante forestière du Huelgoat.

Jouer la carte touristique

Tout ceci explique que Landerneau et les communes voisines, leurs municipalités, le Syndicat d'initiative, les organismes divers, entendent jouer la carte touristique de Landerneau, à la fois étape justifiant un bon arrêt et centre de rayonnement, particulièrement recommandé pour la découverte de ce « Brest du monde », entre Manche et Océan, entre Léon et Cornouaille, à l'insertion de l'Armor et de l'Argoat.

Dans ce but, le Syndicat d'initiative met en œuvre une propagande intense : envoi de dépliants dans toute la France, l'Europe et au-delà, réponse à de nombreuses lettres, accueil pendant toute la saison touristique au kiosque du Syndicat aisément repérable auprès des oriflammes le signalant, interventions multiples pour sensibiliser les responsables et la population à la propriété, à la beauté, à la mise en valeur des immeubles et de leurs façades. Chaque année est organisé un concours des maisons, cours et jardins fleuris, et sont distribués des diplômes aux commerçants ayant arrangé avec goût leur façade.

Aux environs, il s'agit de sauvegarder maints chefs-d'œuvre, églises, chapelles, manoirs, en péril ou en voie

de l'être, et certaines municipalités rurales s'y emploient dans la mesure de moyens, hélas, très limités.

De même, des équipes dévouées s'efforcent de mieux inventorier, de mieux mettre en valeur les deux hauts lieux qui encadrent notre ville : la Roche-Maurice, en amont, et Joyeuse-Garde en aval.

Des efforts pour les infrastructures

Mais il reste beaucoup à faire pour mieux sensibiliser une population, et des jeunes, hélas ! terriblement coupés des sources vives de ce qui devrait être leur culture. N'en ont que plus de mérite ceux qui s'efforcent à une animation culturelle de bon aloi.

Sur le plan des infrastructures, deux problèmes ont particulièrement retenu l'attention de la municipalité et du Syndicat d'initiative :

D'abord l'hôtellerie : grâce aux efforts très méritoires de ses hôteliers, la capacité de réception de la ville, d'excellente qualité, a été récemment d'excellente qualité « standing », et de nouveaux projets vont encore l'accroître.

Encore faut-il que tout soit mis en œuvre pour encourager, et non pour décourager, pour faciliter, et non pour compliquer ces fonctions, nobles entre toutes, que sont l'hôtellerie et la restauration.

D'autre part, un terrain de camping vient d'être aménagé par la municipalité, bien situé près de l'Elorn, et doté de tous les aménagements nécessaires pour accueillir campeurs et caravanners.



landerneau
the end

BANQUE DE BRETAGNE

RENNES - 18, quai Duguay-Trouin - Téléphone : 30.36.75 à 81
PARIS - 11-15, rue du Départ - Téléphone : 326.66.60 à 63

42 AGENCES EN BRETAGNE

La seule banque où
DES CAPITAUX BRETONS SONT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE BRETONNE



Correspondants directs dans toute la France et à l'étranger

A tous vos problèmes,
il y a une solution
BANQUE DE BRETAGNE
CONSULTEZ NOUS !

La légende de la ville d'Ys

X

(suite du numéro 25)



● La catastrophe tant redoutée par les habitants de la ville d'Ys est arrivée. L'Océan pénètre avec force. La digue s'est effondrée. Personne ne peut penser qu'une main criminelle a ouvert les portes de l'inconnu. Déjà de nombreux quartiers sont engloutis et on ne compte plus les morts. Tant de richesses accumulées pendant des siècles disparaissent sous les eaux.



● Celle-ci commence à prendre peur : peuchère le remords de son abominable acte l'obsède. Elle supplie son père de fuir avec elle. Celui-ci accepte enfin par amour et par pitié pour sa fille. Après quelques heures de marche, dans une clairière, un moine, les bras tendus, leur barre le chemin.



● Alors le moine, qui est le vieil ermite Gwenoél, s'avance et dit : « Repousse le démon que tu as près de toi. » « Oui, puissant roi et si misérable reprend-il, le responsable de ce grand malheur n'est autre que la fille. Elle est la main du destin. Dans la ville que la luxure a pavée, la foudre divine a éclaté ! » Gradlon descend de cheval et regarde fixement sa fille.

(à suivre)

Le premier Festival d'art sacré des pays de Villedieu

Redon se trouve à la frontière des trois départements de la Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique.

C'est aussi sur ces trois départements que va se dérouler le premier Festival d'art sacré des pays de Villedieu. Ce festival, en milieu rural, aura lieu de juin à septembre : une messe télévisée sera, en quelque sorte, un avant-propos à ces manifestations.

au temps de la Table ronde PEREDUR

(suite des précédents numéros)

L'image la plus attachante de héros au cœur pur et à l'âme noble que nous ait léguée la littérature médiévale est celle de ce jeune chevalier que les Français nomment Perceval et les Allemands Parsifal. Mais tous les conteurs ne le voyaient pas sous le même jour. Les adaptateurs français des romans de la Table ronde étaient animés par un souci d'édification religieuse et leur Perceval était un jeune homme vertueux et courageux dont les combats symbolisent ceux que toute âme chrétienne doit soutenir au long de sa vie contre l'ennemi, c'est-à-dire le démon. Le Parsifal allemand était moins fade, moins gentillet, plus humain. Son âme est torturée, il s'écarte un moment de Dieu et connaît le remords. Il doit affronter des puissances ténébreuses et redoutables, tout dans la quête qu'il mène n'est pas aussi simple et aisément explicable que pour son homologue latinisé.

Mais l'un et l'autre, Perceval et Parsifal, sont des êtres exemplaires que des conteurs chrétiens voulaient donner comme modèles à l'ensemble de la chevalerie germanique (la franque et l'allemande). Ce faisant, ces conteurs déformaient complètement la tradition celtique, d'origine pré-chrétienne, à laquelle ils avaient emprunté leurs personnages.

UN AUTHENTIQUE HÉROS CELTIQUE

Car Perceval, Perceval, Parsifal ou Parsifal ne sont autres que des reflets affaiblis du héros celtique Peredur ab Evrawc dont les aventures démontrent principalement que l'éducation la plus saine est, en définitive, impuissante à étouffer la voix du sang. Son histoire serait bien d'être méditée par ceux qui s'étonnent de voir, au XX^e siècle, tant de jeunes Bretons élevés au lait de la culture latine et coulés dans le moule uniforme du classicisme, rejeter d'eux-mêmes tout ce faux clinquant, toute cette imprégnation allogène que l'on croyait profonde, et s'affirmer des Celtes.

Peredur était le septième fils du comte d'York (en gallois « Eborac », ce pourquoi, sans doute, les Français dont le mépris de la géographie ne date pas d'hier, en ont fait « Perceval le Gallois »). La légende remonte à un passé bien antérieur à la conquête de la région d'York par les Anglo-Saxons.

(à suivre)

Yann Brekiliens.

Sports

Le morlaisien

Michel GUEGUEN

grand espoir du pentathlon moderne pour Munich

On ne commença vraiment à parler du pentathlon moderne par ici qu'après Mexico. Aux derniers Jeux, la France avait obtenu la médaille de bronze, profitant en fait de la disqualification pour dopage des Suédois.

Ceci n'est pas dit pour diminuer la valeur de la performance mais cette troisième place fut le départ d'un fol espoir. L'un des artisans de cet excellent classement fut Raoul Gueguen, sixième individuellement, la victoire revenant au suédois Fern au breton, fils du directeur technique national de cette discipline peu pratiquée encore en France alors qu'elle est fort prisée aux Etats-Unis et dans les pays de l'Est. Le colonel Gueguen, qui fut champion du monde du pentathlon militaire (quelque peu dif-

férent du pentathlon moderne) en 1950, s'était alors donné quatre ans pour former un trio encore plus valable. On ne sait s'il a réussi dans son entreprise mais l'équipe de France du pentathlon moderne fut la première connue.

Elle se compose des frères Gueguen, Raoul et Michel, et de Guidicelli, Philip étant le remplaçant. Si Raoul Gueguen semble stagner présentement, cela est dû à une période de petits malheurs. Victime d'un grave accident de moto en 1971, il fut longtemps immobilisé. Pendant qu'il rongea son frein, son frère Michel, né le 27 février 1951 à Moriaix où naquirent également son père et Raoul, progressa à pas de géant. En 1970, il avait terminé le championnat du monde à la treizième place mais premier français. Son dernier exploit remonte à fin mars ou, à Fontainebleau, dans un tournoi international ressemblant à un championnat du monde, il prit la deuxième place derrière le magyar Balczou réussissant un bien meilleur total que son aîné à Mexico : 5 057 points. C'est la première fois d'ailleurs qu'un français dépassa les 5 000 points. Il devança à cette occasion deux ex-champions du monde, Bako (Hongrie) et Gorlov (U.R.S.S.).

Michel, selon son père, est encore très perfectible. S'il a surtout progressé en natation, gagnant quinze secondes en course et même en tir, il lui faut dorénavant porter ses efforts sur les disciplines techniques et l'escrime en particulier. C'est pourquoi il multiplie les contacts avec ses futurs rivaux à Munich. Pour l'heure le morlaisien, qui a sur eux l'avantage d'être encore junior, se trouve à Erivan, capitale de l'Arménie soviétique. Il est donc à bonne école. Trois autres grands rendez-vous figurent à son programme d'entraînement qui est aussi celui de l'équipe nationale : Budapest, Bucarest et de nouveau San Antonio au Texas.

Un stage à Vittel servira de dernière mise au point avant les Jeux Olympiques où, dès la première journée de compétition, on saura si la France a une chance de remporter une médaille car l'épreuve d'équitation sera celle de la vérité.

Paul REUTHER.



ENVORENNOU UR SONER KOZH

IV. ETRE AR MENNAD HAG E SEVENIN.

Aner e oa bet din skrivad d'ar sonerien ha d'ur penn-tev bennak. Zoken ur pennad-skrid war « La Bretagne à Paris » na reas ket muioc'h a verzh. Eneb da emdroadur ar mennoziou ez aemp.

Da e vije bet dimp endevout bevneg ha teotennou zozro hag ul lech da c'hallout embregañ. Emen o c'havout ha penaoz o fareañ ? A bevar danvez-soner ma camp, ez ae tri ac'hanomp d'ar skoll, gweneg ebet en o anv. Micherour e oan-me, o chom en ostaleuri, va gopr bepred o kreskiñ, peñ warlerc'h ar geraveuz ; rak-se berr awalc'h ar « peuri » ganin. Evelato em boa pignet ur binioù bras albaneek aozet e Pariz. Pelloc'h e komzin diwar e benn.

Hep ketennet nag arc'hant, e kendalc'he pep hini d'embregañ war e dalche koulz lavarout, dre laer kreñv e sone hor bevnegou, un torr-penn o c'hlevout etre daouarn deskerien. Mont a raemp, a-wechou, da seniñ war ar c'hrevlec'hioù a c'hronne kêr Bariz. Kerkenet em doepe am dud en-dro d'imp, ma ranpomp pellat. Er c'harrdiez hag er c'havioù, zoken, ne vezemp ket gouzvat kement a safer a veze ganimp.

Douast 'gan diaesterioù e kendalc'hem d'ampartat. Desket am boa ober, teotennou evit binioù na bombard, n'eo ket hep striv. Kudenn am boe, zoken, o kavout danvez teotennou.

Lavaret am eus e tesked ar c'horoù breizhek er C'helch Keltiek. Ur wech ar niz ech aoz evez korolladeg etrevadell, gant un « diskouezadeg » korollou hor Bro. Aotreet e voemp-ni da soner ar skoll goroll hag e-pad an diskouezadegou. Un embregerezh eus an dibab a voe an abadennou-se evidomp.

Pelloc'h e oamp barrek da seniñ deraedik awalc'h hag e vezemp gouezet arzurrien ma oamp ! Bremañ gant ar gwenneien e oa da spisat ar reolennoù na diskieriañ hor c'hrevdieg, e preñt ar polis. Kavout a raed dimp bezañ aet war ar « chaled » lec'h ma c'helfemp mont peil. E 1930 em boa pignet ur binioù, kaer kanañ, e preñt ebont gant klinkadurioù oiliant. Eus Dinedin (Edinbourg) e teue, o koustout daou lur ha tregont saoz. Va hini kentañ am boa kaset da Cheun Ar C'hann, va niz, a oa bremañ mestri-skol e Lopereg, Bro Gerne.

Trubuilhet e oa bet mallouterien Pariz, o tispakan va benveg nevez, distkoazh n'o doa gwelet hini. Gwelenn-beskotañ e voe dadezet va binioù ganto !

Herve Ar Menn.

TRO BREIZ flashes

● Journées Internationales du yoga du 11 au 14 mai à Saint-Malo. ● A. Quimper, l'usine Massyau (conserves) va fermer ses portes. ● Projets d'exploitation de gisements de safran dans la région de Gourin. ● Les Chantiers de l'Atlantique ont pris le contrôle des Ateliers et Chantiers de Bretagne. ● A partir du 18 juin, nouvelle ligne régulière de Roussau-Aviation Lorient-Jersey. ● Une lamballeuse, Béatrice, Bouvier, coiffeuse de 28 ans, a été élue duchesse des Bretons de Rambouillet. ● A Dinan, la G. E. C. prend le relais de la G. E. C. ● Un nouveau produit chez Gallina : la barquette de morceaux choisis de poulet. ● Ecole d'été de physique spatiale du 11 août au 13 septembre à Lannion. ● Entrée gratuite jusqu'au 30 juin dans le Parc d'Amfoug pour les jeunes de 2 à 18 ans. ● A Nantes, transfert de la société Microm sur la route de Challans : 600 nouveaux emplois envisagés. ● Le journal de l'Assommoir, grand titre à Landévennec. ● Assemblée générale du Comité des Trente le 28 mai à Lamballe. ● A Fontcouverte, les établissements Pouyet créent 150 emplois supplémentaires. ● La Maison de Vallées a repris ses convalescences. ● Les débris inaugurés à Plancoul. ● 1633 emplois nouveaux en 1971 pour le Morbihan. ● Le 4 août à Saint-Malo, rencontre d'été des cadres bretons.

Un appel du comité anti-pollution

Le Comité anti-pollution de Bretagne (C.A.P.), dont le fondateur est M. Edouard Leclerc, lance un appel à tous ceux qui veulent participer à la grande entreprise de défense de la nature, de protection des sites, de sauvegarde des vieilles pierres. Le C.A.P. est ouvert aussi bien aux collectivités (cotisation annuelle : 10 F) qu'aux individus (cotisation annuelle : 1 F). Les adhésions sont reçues provisoirement à l'adresse suivante : C. A. P. de Bretagne, sec. d'Armor-magazine, B. P. 540, 22010 Saint-Brieuc.

ALAIN BARRIERE «bepred me da garo»



C'est nouveau, mais pourquoi pas ? Alain Barrière commence à l'Olympia un tour de chant dans lequel il a introduit la participation de danseurs et chanteurs bretons, parmi lesquels un certain nombre d'amateurs appartenant à des cercles celtiques de la région parisienne. Qu'Alain Barrière soit breton, nous le savons, il n'en a jamais fait mystère, mais c'est vraiment la première fois qu'il l'exprime dans « sa langue » ; il n'avait jamais dit sur scène un mot de breton. Cette fois il en chante ! Il est entouré sur scène de jeunes qui dansent et chantent la nouvelle chanson bretonne : « Bretagne-Bretagne, je t'aimerai toujours, je t'aime et te proclame ». « Bretagne-Bretagne, Bepred me da Garo O va Breiz, O va Bro », Breiz Atao war Zao — O va Breiz, O va Bro ». « Bretagne éternelle debout, en mon cœur, en mon âme ». « C'est, devait déclarer Alain Barrière, un hommage à la Bretagne ; chaque fois qu'on dit son attachement à la Bretagne, c'est un bien pour le pays. »

(Sur notre photo, Alain Barrière entouré des jeunes des cercles celtiques de Paris chantant « Bretagne », — M.P.B. Korantin Kéo.)

REVUES - LIVRES - DISQUES bretons Renseignements - Catalogues BRUDAN HA SKIGNAN (Documentation) 30, place des Lices, RENNES

JERSEY à notre porte avec Rousseau aviation

Poursuivant son expansion (à quand le label qualité Bretagne ?), la compagnie Rousseau-Aviation, après avoir connu son étape régionale, son étape nationale, en est maintenant à l'étape européenne. La récente inauguration de la ligne quotidienne Paris-Jersey (1 h 15 de vol) l'a démontré. A cette occasion, Claude Rousseau avait invité la presse parisienne à passer une journée dans cette île magnifiquement fleurie qui, tout en préservant jalousement son autonomie (elle possède son propre Parlement où siège notamment le sympathique sénateur Roreril, chargé du tourisme, qui nous recut avec bonhomie et esprit), a su prendre à la Grande-Bretagne et à la Normandie, une peu à la Bretagne aussi, quelques caractéristiques qui, rassemblées, lui donnent une personnalité attachante.

Ce voyage aura, assurément, eu le mérite d'inciter les Bretons de la région parisienne (ils sont quelque 700 000 !) à utiliser la flotte de notre compagnie bretonne pour passer week-end ou vacances sur ce petit territoire qui ressemble à maints égards au nôtre, mais aussi de rappeler aux Bretons de Bretagne que, de Dinard, il ne faut que quinze ou vingt minutes pour se rendre à Jersey. Les services touristiques de l'île n'ont peut-être pas assez utilisé cet atout.

Prix du voyage aller et retour Paris-Jersey : 334 F. — Départ d'Orly tous les jours sauf le dimanche à 9 h 10, arrivée à 10 h 25. — Départ de Jersey tous les jours sauf le samedi à 10 h 40, arrivée à Orly à 19 h 55 (par Nord-Frégate).



La grande misère de l'enseignement du breton à l'université de Nantes

Malgré les demandes réitérées d'enseignants et d'étudiants nantais, malgré une pétition signée par plus de 50 enseignants et plus de 500 étudiants, il n'existe actuellement aucun enseignement officiel de la langue bretonne à l'université de Nantes. Toutefois, depuis janvier, une étudiante rennaise vient, chaque semaine, assurer un cours libre, mais sans aucune indemnité.

Devant cette situation scandaleuse, la section nantaise de la Jeunesse étudiante bretonne appelle tous les Bretons à manifester leur volonté d'obtenir la création d'un enseignement du breton à l'université de Nantes, en envoyant une contribution financière, même modique, qui permettra à la section de payer cette étudiante (d'une famille ouvrière de Quimper).

La J.E.B. Nantes vous demande d'envoyer votre contribution à M. François Logodin (C.C.P. Nantes 3733-19) et vous remercie pour votre appui.

Souscription pour une nouvelle chapelle celtique

L'église chrétienne celtique (patriarcat de Glastonbury) compte déjà plusieurs établissements : l'abbaye de Run-Meno, en Vieux-Marché, le Moutier Wann, Anneyray, la toute récente création pour les chanoinesses Colombanites, une mission à Paris... Une souscription est lancée pour la construction d'une chapelle au centre d'un cercle délimité par les villes de Rennes, Dinan, Lamballe, Loudéac, Ploërmel. Les fonds peuvent être versés soit par chèque bancaire, soit au C.C.P. Banque de Bretagne n° 10, Rennes, en mentionnant au dos « à verser au compte Aocca n° 10009 » (Mgr litud. B. P. 14, Dinan).

La foire des antiquaires à Jersey

Pour la première fois cette année, la Foire des Antiquaires se tiendra à Jersey du 12 au 17 mai. Meubles, bibelots de porcelaine, argenterie, bijoux, tableaux, gravures, cartes.

La situation économique

Lors de sa récente réunion à Lorient, la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne a fait le point sur la situation économique dans quatre de nos cinq départements. Brest ne connaît pas de problèmes graves d'emploi ni de logement. Son port demeure le premier en Bretagne et accroît régulièrement ses tonnages. L'arrondissement de Fougères a vu se créer en 1971 un certain nombre d'emplois. Le début de l'année est difficile dans la chaussure et le textile. L'industrie du granit connaît des difficultés.

Dans le Morbihan, 2.000 emplois ont été créés, mais la situation demeure préoccupante car le nombre de demandeurs d'emploi continue d'augmenter : 118 établissements commerciaux ont disparu au cours de l'année dernière. L'activité économique de Morlaix apparaît actuellement en hausse. Des implantations récentes d'entreprises entraînent des créations plus ou moins rapides d'emplois. Des problèmes d'équipements restent préoccupants.

Quimper observe une certaine stagnation. Les marges bénéficiaires apparaissent souvent faibles. L'activité est nuancée selon les branches. L'emploi semble se développer depuis le début de l'année.

A Rennes, le début de l'année est favorable sur le plan commercial. Dans l'industrie, la situation est souvent bonne. Le trafic aérien se développe considérablement.

Les Côtes-du-Nord ont vu le marché de l'emploi se détériorer en 1971 : compressions de personnel, conflits sociaux. Il est envisagé de déplacer l'aéroport de Saint-Brieuc.

Saint-Malo a connu en 1971 un développement rapide de son trafic aérien, et plus lent de son trafic portuaire.

Au total, la situation semble relativement bonne dans la région, à l'exception des circonscriptions de Brest et de Quimper. 1972 devrait voir se maintenir le rythme des emplois primés et donc autoriser la création des 40.000 emplois industriels au cours du VI^e Plan.

TRO BREIZ

L'EVOLUTION DU COMMERCE

L'appareil commercial rural se contracte depuis 1962, mais parallèlement les établissements ont vu augmenter leur nombre d'emplois. Le mouvement a touché surtout les commerces alimentaires et les débits de boisson. Contrairement à une opinion répandue, ce mouvement ne s'est guère manifesté dans les commerces proches des grandes villes. La contradiction est également vérifiée dans les villes de Rennes, Brest et Lorient, où cependant l'emploi a augmenté.

On note une quasi-stabilité du commerce de détail dans les villes moyennes et petites, et même un accroissement des commerces mi-alimentaires.

Chez les cadres

Pour le 10^e anniversaire de la fondation de l'Association des cadres bretons de la région parisienne, son président Jacques Ferronnière, et son secrétaire général, Joseph Le Faouc, ont accueilli au restaurant de la Tour Eiffel M. Alain Pôher, président du Sénat et Thierry La Luron, parmi les personnalités, on notait : MM. Jean Marin, président de l'A.F.P., Le Guellac, président honoraire du Gaz de France, François Drapeau, fils du maire de Montréal, l'amiral Chenaux, le général Le Hingray, MM. Jean-Simon Mahé, Louis Bothorel, etc. La partie folklorique était animée par Loïc Pellen, de « De Vivikan » Alain Salaun, Yves Castel et Jules Périou.



(Photo M.P.B. - Korantin Keo.)

M. FERRONNIÈRE RÉÉLU PRÉSIDENT DES CADRES

L'Assemblée générale des Cadres bretons de la région parisienne a renouvelé sa confiance au président Jacques Ferronnière et à son conseil d'administration où M. Jean Guymarch, directeur des commissions au Sénat, remplace M. Aubert, décédé. L'association compte actuellement 1078 membres.

Du 18 au 27 mai à Saint-Brieuc, 45^e Congrès des sociétés philatéliques et exposition nationale

LA PHILATÉLIE: une science pour les loisirs

René NICOLAS

une taxe dite de « double port » fut établie, payable par le destinataire recevant un pli non timbré.

LEGRAS, LE PREMIER...

Si le premier collectionneur français est bien connu, puisqu'il s'agit d'un Parisien nommé Legras, qui collectionnait déjà le timbre-poste dès 1850, sa qualification, par contre, fut assez difficile à définir, les termes limbromane, limbrophile et philatéliste ayant leurs partisans, on parlait aussi de « timbré », mais le qualificatif fut sans doute jugé « vulgaire », puis abandonné. C'est donc le terme « philatéliste » qui fut retenu, dès 1864, pour définir le collectionneur de timbre-poste ; sa définition est, « ami de l'affranchissement ». Pour tout savoir sur les innovations qui suivirent, disons que le premier catalogue fut lancé en 1861 par A. Potiquet, que le premier album de collection fut celui de Justin Lallier en 1862, que le premier journal philatélique parut en Angleterre en 1863 sous le titre « The Monthly Intelligencer », que la première vente officielle de timbre-poste eut lieu à Paris, en l'hôtel Drouot, le 29 décembre 1865.

LE 45^e CONGRÈS A SAINT-BRIEUC

Ceci étant dit, il est temps d'annoncer à nos lecteurs que la Pentecôte 1972 marquera notre Bretagne, pour la seconde fois, d'un cachet de Congrès national.

Le 45^e Congrès des Sociétés philatéliques françaises et l'Exposition nationale se dérouleront, en effet, à Saint-Brieuc, du 20 au 23 mai inclus, les festivités se poursuivant jusqu'au 27 par une série d'excursions à travers les départements bretons. Ceci nous amène à présenter la philatélie au sein de notre région : son organisation, ses sociétés, les timbres émis, les cachets commémoratifs et enfin les manifestations organisées en l'honneur de l'art dont nous traitons.



La cathédrale de Saint-Brieuc

timbre du 45^e congrès.

Le 45^e Congrès des Sociétés philatéliques françaises, je ne parlerai donc ici que des sociétés fédérées et inscrites au Groupement de Bretagne. Que les représentants des sociétés non affiliées ne m'en tiennent pas rigueur : bien au contraire, que ceci soit l'occasion de prendre contact avec les responsables du groupement aux fins d'adhésion ; outre les avantages qu'ils en retireront, ils apprirent ainsi une force supplémentaire

EXPOSITION NATIONALE

Heures d'ouverture : le 20 mai, 10 h ; les 21-22-23 mai, 9 h. Heures de fermeture : 18 h 30 du 20 au 23 mai inclus.

au groupement dans ses actions pour la défense de la philatélie.

LE GROUPEMENT PHILATÉLIQUE DE BRETAGNE

Le Groupement de Bretagne, décidé par les sociétés de Rennes, Saint-Brieuc, Dinan, Vannes, Quimper, Nantes et Redon fut fondé en 1955 ; M. Diocrien de la « Philatélie vannetaise », en fut le premier président ; actuellement, c'est le Dr Aubert, délégué Régional de la Fédération et président de la Société philatélique de Rennes qui en assure les destinées.

Seize sociétés sont rattachées au Groupement : Société philatélique de Rennes, Club philatélique bretonnais, Club philatélique aïdien, Cercle philatélique de Cornouaille (Quimper), Association philatélique redonnaise, La philatélie vannetaise.



Septembre 1962 : le radôme et le château de Kerduel



de timbres-poste, ceux-ci pouvant être classés en quatre principales catégories : « Les personnages célèbres », « Les sites et monuments », « Les armoiries et blasons » et enfin « Les commémoratifs et divers ».

Nous nous efforçons, ci-dessous, de recenser, dans leur ordre d'émission et de classement, leur valeur d'affranchissement et, occasionnellement leur surcharge, tous les timbres émis en l'honneur de la Bretagne.

PERSONNAGES CÉLÈBRES

Aristide Briand (1862-1932), 0,30 — Jacques Cartier (1491-1507), 0,75 — Becquereau (1862-1900), 2 + 3 — Pevie (1847-1925), 4,50 — Chateaubriand (1768-1848), 18 — Surcouf (1773-1827), 12 + 4 — Roussin (1817-1894), 15 (1773-1827), 12 + 4 — Lavernée (1781-1858), 12 — Jules Verne (1828-1905), 30 — Du Guesclin (1200-1205), 0,15 + 0,05 — Fauchard (1678-1761), 0,50 — Saint-Paul-Roux (1861-1940), 0,30 + 0,10 — Lesage (1668-1747), 0,40 — Du Guesclin (1200-1205), 0,40.



DU GUESCLIN — vers 1300-1300



Mai 1961 : dédicace de MM. Pliven, Lamarié, Blot, et de quelques autres à Du Guesclin.

SITES ET MONUMENTS

Rivière bretonne, 2 — Saint-Malo, 20 — Saint-Malo minétaire, 4 + 4 — La Pointe du Raz, 20 — Quimper, 12 — Brest, 12 — Fourès, 0,30 — Dinan, 0,65 — Vannes, 0,30 — Ile de Sein, 0,50 — Rennes, 0,20 — Pleumeur-Bodou, 0,25 — Carnac, 1 — La Baule, 0,75 — Morlaix, 1,50 — Embouchure de la Rance, 0,60 — La Trinité-sur-Mer, 1,15.

ARMOIRIES ET BLASONS

Rennes, 2,50 + 3 — Nantes, 4 + 6 — Bretagne, 10 — Nantes, 3.

COMMÉMORATIFS ET DIVERS

Coiffe bretonne, 1,50 + 3,50 — Cuirassé Clemenceau, 0,30 — Le pêcheur, 1 + 9 — Coiffe bretonne, 1,20 + 2 — Bâtiment de ligne Richelieu, 2 + 3 — Débarquement de Saint-Nazaire, 8 + 4 — Le marin, 5 + 3 — La lutte bretonne, 25 — Les Floréales nantaises, 0,50 — Tableau de La Tour, 1 — 50^e anniversaire de la liaison Paris-Saint-Nazaire, 0,25.

Les manifestations philatéliques

Outre les obligations dites de « Premier Jour » liées aux émissions des timbres ci-dessus énumérés, nombreux furent les cachets illustrés commémorant des manifestations bretonnes importantes, ces manifestations pouvant être classées en deux catégories : les philatéliques et, les diverses.

COTES-DU-NORD (22)

1963 : Saint-Brieuc, Car-Exposition des P.T.T. — 1963 : Saint-Brieuc, 9^e Congrès des Sociétés philatéliques de Bretagne — 1963 : Lannion, Car-Exposition des P.T.T. — 1963 : Guingamp, Car-Exposition des P.T.T. — 1967 : Perros-Guirec, Car-Exposition des P.T.T. — 1968 : Saint-Brieuc, 14^e Congrès des Sociétés philatéliques de Bretagne.

FINISTÈRE (29)

1944 : Landerneau, Exposition philatélique — 1963 : Brest, Car-Exposition des P.T.T. — 1963 : Morlaix, Car-Exposition des P.T.T. — 1966 : Concarneau, 12^e Congrès des Sociétés philatéliques de Bretagne — 1967 : Bag-Mell, Car-Exposition des P.T.T. — 1967 : Quimper, Car-Exposition des P.T.T. — 1967 : Quimper, 13^e Congrès des Sociétés philatéliques de Bretagne.

ILLE-ET-VILAINE (35)

1961 : Fougères, 7^e Congrès des Sociétés philatéliques de Bretagne — 1962 : Rennes, 5^e Congrès national philatélique — 1963 : Rennes, Car-Exposition des P.T.T. — 1964 : Rennes, 10^e Congrès des Sociétés philatéliques de Bretagne — 1965 : Redon, 11^e Congrès des Sociétés philatéliques de Bretagne — 1967 : Saint-Lunaire, Car-Exposition des P.T.T.

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

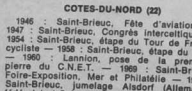
1946 : Nantes, Exposition philatélique — 1962 : Nantes, la Croix-Rouge et la Poste — 1963 : Nantes, Poste et Philatélie — 1963 : Saint-Brevin, Car-Exposition des P.T.T. — 1963 : La Baule, Car-Exposition des P.T.T. — 1967 : Le Pouliguen, Car-Exposition des P.T.T. — 1967 : Nantes, cent ans d'histoire (1627-1967).

MORBIHAN (56)

1962 : Lorient, Exposition philatélique — 1969 : Auray, 15^e Congrès des Sociétés philatéliques de Bretagne — 1969 : La Trinité-sur-Mer, Exposition philatélique.

Le timbre et le vie

Quant aux manifestations diverses, elles peuvent être ainsi énumérées, en conservant la même présentation que pour les précédentes :



Mars 1962 : timbre et jumière.

COTES-DU-NORD (22)

1946 : Saint-Brieuc, Fête d'aviation — 1947 : Saint-Brieuc, Congrès interceltique — 1954 : Saint-Brieuc, étape du Tour de France cycliste — 1958 : Saint-Brieuc, étape du Tour — 1960 : Lannion, pose de la première pierre du C.N.E.T. — 1969 : Saint-Brieuc, Foire-Exposition, Mer et Philatélie — 1970 : Saint-Brieuc, jumelage Aisford (Allemagne fédérale) et Saint-Brieuc.

FINISTÈRE (29)

1954 : Brest, étape du Tour de France cycliste — 1954 : Brest, 24^e Congrès national des collectionneurs — 1955 : Châteaulin, passage du Tour — 1964 : Quimper, Parc des oiseaux — 1970 : Brest, Foire-Exposition.

La Bretagne et les pays celtiques dans la philatélie

Marcel NACHANT

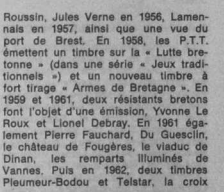
Au moment où s'ouvre le Congrès national philatélique de Saint-Brieuc, on peut se demander d'abord quelle a été la place de la Bretagne dans les émissions françaises et étrangères, ensuite celle de l'ensemble des pays celtiques dans la philatélie.

LA COIFFE DE 1931 COTÉE 260 F

Le premier timbre français intéressant la Bretagne fut, en 1931, le 3 F 50 « Caisse d'amortissement » consacré aux coiffes des provinces françaises, parmi lesquelles la coiffe bretonne, parmi aujourd'hui coté 260 F au catalogue Nvert et Teller. Se sont succédés ensuite : un timbre sur Aristide Briand en 1933, deux beaux timbres sur Jacques Cartier en 1934, le 2 F « Rivière bretonne » également en 1934 et un 20 F sur Saint-Malo en 1938.

Pendant l'occupation, les Armes de Rennes (1941), de Nantes (1942), de Bretagne (1943) firent l'objet d'émissions, ainsi qu'une « Coiffe bretonne » en 1943.

Après la guerre, les sujets concernant la Bretagne se multiplièrent : Saint-Malo à nouveau en 1945, Dr Henri Roquerolle en 1946, la Pointe du Raz en 1946, l'explorateur dinannais Auguste Pavie en 1947, la commémoration du débarquement allié de Saint-Nazaire (1947), un superbe Chateaubriand (1948), l'aviateur rennais Maurice Nogués en 1951 (dont le « premier jour » fut émis à Rennes), Surcouf en 1951, Laennec en 1954, un autre médecin breton moins célèbre, le Dr



A partir du prochain numéro, « Armor » présentera chaque mois une chronique de PHILATÉLIE spécialisée dans les timbres de Bretagne et des pays celtiques.

de Lorraine de l'île de Sein, le Palais de Justice de Rennes. En 1963, les Floréales nantaises font l'objet d'un timbre, les alignements de Carnac en 1965, la plage de La Baule, le viaduc de Morlaix, l'usine marmotière de La Rance et le tableau « Le nouveau-né » de G. de La Tour (qui est au musée de Rennes) en 1966, le poète Saint-Pol Roux et l'écrivain Lesage en 1968. En 1968 également, deux timbres commémoratifs : l'un pour célébrer l'anniversaire de la première liaison postale (Paris-Le Mans-Saint-Nazaire), l'autre la mort de Du Guesclin à Cocherel. En 1969 et 1970, un timbre sur La Trinité-sur-Mer, l'Édit de Nantes, enfin, en 1971, un timbre sur le Cap-hornier Antoinette de Saint-Malo. L'année 1972 s'annonce féconde pour la Bretagne, commencée fin janvier par le timbre Kerquénin, mais attendons les émissions...

On peut donc se rendre compte que si la Bretagne n'a pas été oubliée par les P.T.T., certaines villes importantes n'ont pourtant jamais été l'objet de leur attention. Saint-Brieuc n'aura son timbre que cette année... grâce au congrès philatélique il lui est survenu aussi qu'un grand écrivain des Côtes-du-Nord comme Ernest Renan n'ait pas encore inspiré notre administration postale : il vient seulement d'être programmé pour 1973.

VII^e Congrès des Sociétés Philatéliques de Bretagne



14 mai 1961 : aux portes de la Bretagne.

ILLE-ET-VILAINE (35)

1949 : Dinard, Tour de France cycliste — 1948 : Saint-Malo, centenaire des fondrières de Chateaubriand — 1959 : Saint-Malo, Tour — 1959 : Rennes, Tour — 1965 : Rennes, Assises napoléoniennes — 1966 : Rennes, Amitié franco-malgache.

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

1947 : Nantes, journée Jules Verne — 1947 : Nantes, les Œuvres de mer — 1947 : La Baule, Tour du Cadran — 1948 : Nantes, Tour de France cycliste — 1953 : Nantes, Tour — 1957 : Nantes, Tour — 1958 : Saint-Nazaire, Tour 1959 : Nantes, Tour — 1959 : Nantes, Exposition Cas Horn — 1960 : Saint-Nazaire, lancement du paquebot France — 1961 : Nantes, Exposition Nantes-Danemark — 1961 : Saint-Nazaire, départ du paquebot France — 1965 : Pornichet, journée de l'Adrophilatélie — 1966 : Pornichet, 35 ans de liaison aérienne France-Extrême-Orient — 1968 : Saint-Nazaire, bénédiction du pétrolier « Magdala » — 1968 : La Baule, 18^e Congrès national d'anesthésiologie — 1969 : La Baule, 7^e Congrès national de transfusion.

MORBIHAN (56)

1954 : Vannes, Tour de France cycliste — 1956 : Lorient, Tour — 1962 : Lorient, Biennale internationale des pêches — 1963 : Lorient, jumelage Ludwigshafen-Lorient — 1964 : Lorient, Biennale internationale des pêches — 1965 : Lorient, Foire-Exposition — 1966 : Lorient, tricentenaire de la ville — 1968 : Lorient, Biennale internationale des pêches — 1969 : Lorient, Floréales de Bretagne.

Enfin le timbre de Saint-Brieuc

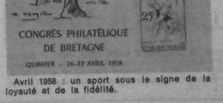
Si le Club philatélique brochoin a accompli la lourde tâche d'organiser cette année le 45^e Congrès national, c'est dans l'unique but de donner à Saint-Brieuc « son timbre ».

En effet, cette cité, centre touristique de la Bretagne, ville pittoresque par excellence et possédant, outre ses magnifiques vallées et ses viaducs, une des plus belles cathédrales fortifiées de France, restait une des rares villes de l'ouest n'ayant pas été honorée d'un timbre.

Cette fois, c'est chose faite et la cathédrale Saint-Etienne, chef-d'œuvre des bâtisseurs bretons accueiller, et dans sa nef, et par le timbre qui affranchira leurs cartons-souvenir, tous les congressistes et visiteurs de la 45^e Exposition nationale.

C'est là pour le Comité d'organisation, une belle récompense.

René NICOLAS, Commissaire général de la 45^e Exposition philatélique nationale.



Avril 1968 : un sport sous le signe de la loyauté et de la fidélité.



9 décembre 1944 : la première journée du timbre après la libération.

Club philatélique fougérois, — l'Amicale (Rennes), — Amicale philatélique concarnoise, — Société philatélique de la côte d'Emeraude (Saint-Malo), Association philatélique lanthionnaise, — l'Ancre (Nantes), — La philatélie bretonne, — La Société philatélique de Dinard, — Société philatélique guingampaise, — Club philatélique mélan-pantoff, — Amicale du Don (Quimper).

Ces sociétés ont sensiblement la même organisation : un comité, un bureau comprenant, en plus de la composition dite « standard » (président, secrétaire et trésorier), un responsable pour chacun des services « nouveautés », « bourse aux timbres », « économat », « bibliothèque » et « section des jeunes ».

La création du Groupement a, sans nul doute, énormément apporté à la philatélie bretonne ; elle a suscité chez les adhérents le désir de mieux faire connaître le timbre et son étude, ne serait-ce que par l'organisation d'expositions liées aux Congrès régionaux annuels, manifestations ayant eu pour cadre les villes suivantes, les sociétés locales étant organisatrices.

LES CONGRES BRETONS

Vannes en 1955, 1960, 1971, — Rennes en 1956, 1964, 1972, — Saint-Brieuc en 1957, — 1963, 1968, — Quimper en 1958, 1967, — 1963, 1968, — Fougères en 1961, — Lorient en 1969, — Concarneau en 1966, — Auray en 1969, — Lannion en 1970.



18 août 1946 : un ministre communiste, qui n'est plus au gouvernement ni au P.C.

LES JUMELAGES ET LES TIMBRES

Précisons également que les jumelages entre villes de pays différents permettent d'établir des échanges entre correspondants et de participer à des expositions. C'est ainsi qu'en 1972, des échanges ont lieu entre Aisford, ville rhénane et Saint-Brieuc, une présentation de Saint-Brieuc étant exposée dans le cadre du dixième anniversaire de la fondation de la Société allemande, en échange, Aisford participera en hivers prochains à l'exposition nationale de Saint-Brieuc.

PRÉSENCE DE L'ARMORIQUE

La Bretagne, tant par ses grands hommes et ses sites que par ses monuments, a donné l'occasion de nombreuses émissions



Juillet 1947 : congrès interceltique à Saint-Brieuc.

PHILATÉLIE ET LANGUE BRETONNE

La langue bretonne n'est pas tout à fait absente de la philatélie française, puisque deux séries de surcharges ont été apposées par la Résistance sur des timbres Pétain et Mercure à la Libération — et sont aujourd'hui très recherchés : « Trech'h Breiz » et « Breiz Unan » (7 septembre 1944). Ces timbres s'ajoutent aux timbres de guerre : surcharges en allemand « Festung Lorient » (poche 1944-45) et les timbres « Front de l'Atlantique » émis par la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire au même moment.

Cette liste suffit déjà à montrer qu'il est possible de faire une collection intéressante sur le thème « Bretagne », surtout si l'on y ajoute de très beaux cachets à date sur timbres français

anciens : par exemple, en 1951, les oblitérations « Bateau à vapeur » de Paimboeuf à Nantes, les « Ballons montés » du siège de Paris avec cachets d'arrivée en Bretagne, les enveloppes portant les timbres de République, Présidence, Empire, avec cachets bretons de départ ou d'arrivée, etc.

Mais la Bretagne n'a pas inspiré que les postes françaises.

**JACQUES CARTIER
PREMIER TIMBRE « BRETON »
DU MONDE**

Il existe de très vieux timbres Jacques Cartier au Canada, timbres aujourd'hui de grande valeur puisque le Jacques Cartier de 1852 est coté 9 000 F neuf et 1 850 F oblitéré : c'est certainement le premier timbre au monde qui ait évoqué un Breton ! Jules Verne a fait l'objet de timbres dans de nombreux pays : République centrafricaine, Gabon, Mali, Panama, République du Yémen, Monaco qui a sorti toute une série reprenant les œuvres essentielles de cet écrivain nantais d'anticipation (un timbre de Monaco est, aussi, dédié au Breton de Gouyon-Malignon), Tchécoslovaquie-Bodou ont connu un grand succès philatélique et des timbres leur ont été consacrés au Mali, en Mauritanie, au Niger, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie, à La Réunion, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans la Côte des Somalis,

les Terres australes, Wallis et Futuna, etc.

On retrouve également beaucoup de timbres sur la Bretagne et les Bretons dans les anciennes colonies et territoires d'Outre-Mer : en Indochine, en 1943, des timbres portant l'effigie de l'amiral Charner (de Pléneuf) et de La Grandière ; en 1944, d'Auguste Pavie, A La Réunion, les timbres métropolitains sur Quimper, la Pointe du Raz, les alignements de Carnac ont été repris avec surcharges locales en francs C.F.A. Saint-Pierre-et-Miquelon a édité en 1968 des timbres superbes sur Chateaubriand, en 1969 sur Saint-Malo et en 1971 sur Jacques Cartier qui, déjà, avait fait dans ces territoires l'objet de surcharges sur timbres français en 1934.

LES PETITES BRETONNES AU YEMEN

Un Breton, Mahé de La Bourbonnais, a inspiré un timbre en 1899 à l'île Maurice et le chevalier de Kerguelen continue à être largement évoqué dans la philatélie, non seulement en France, mais aussi dans les Terres australes (1969, puis 1972).

Enfin, si les tableaux d'inspiration bretonne de Gauguin n'ont pas été retenus par les postes françaises, ils l'ont été par celles du Yémen ! On trouve en effet dans ce pays, en 1968, trois superbes timbres, avec légendes en langue arabe, reproduisant des

tableaux de ce peintre fidèle à la Bretagne : « Petites Bretonnes », « Fillettes au Pouldu » et « La belle Angèle ».

Cette énumération ne serait pas complète si on ne citait pas aussi le timbre émis en 1959 par l'U.R.S.S. avec l'effigie d'un Breton de Paimpol : Marcel Gachin.

Les pays communistes ont d'ailleurs émis de nombreux timbres sur des écrivains celtiques : Bernard Shaw (Roumanie 1956, U.R.S.S. 1956, Tchecoslovaquie 1968), Burns (Roumanie 1955, U.R.S.S. 1957). Le Vatican, de son côté, n'a pas oublié Saint-Patrick et les pays d'Afrique ont célébré les explorateurs ou missionnaires bretons mais aussi celtiques comme Stanley, Moffat, etc.

**LE MONDE CELTIQUE :
UNE COLLECTION PRESTIGIEUSE**

Une collection originale, et même prestigieuse, peut être ainsi constituée, notamment ce qui concerne la Bretagne (en France et dans le Monde comme nous venons de le voir), mais aussi les pays celtiques du Royaume-Uni (Ecosse, Galles, Man, Cornouailles) qui ont inspiré des timbres dans de nombreux pays et ont fait l'objet de multiples émissions dans le cadre des postes britanniques. Il faut ajouter la Galice espagnole, notamment avec les séries sur Saint-Jacques de Compostelle et, naturellement, la collection complète d'Irlande depuis 1922. Il y a aussi de nombreuses émissions locales (« Local Mail ») dans les îles d'Ecosse (Lona, Shuna, Canna, Saint-Kilda, Staffa, Pabay, etc.), et des sujets appartenant à l'histoire et aux paysages celtiques.

ET POURQUOI PAS DES ÉMISSIONS BRETONNES ?

En 1969, les îles de Jersey et de Guernesey — qui, elles, n'appartiennent pas au monde celtique — ont obtenu le droit d'émettre des timbres dans le cadre d'une « administration postale indépendante ». Il en est résulté une floraison d'émissions très recherchées partout. C'est une tendance absolument exceptionnelle, et une source importante de revenus. Pourquoi, dans le cadre de la régionalisation, n'accorderait-on pas le même droit à la Bretagne et à certaines provinces dont la notoriété est internationale ? A cet égard d'ailleurs — mais à titre purement privé l'exemple vient d'être donné par « Eglise An Tiegzehiou » qui a déjà émis plusieurs timbres-vignettes : l'un sur le faveur de l'aide bretonne aux Irlandais, bien sûr sans valeur d'affranchissement... ni coté au catalogue Yvert et Tellier. Mais c'est une initiative très heureuse, à suivre et à encourager.

Amor est à la disposition des philatélistes qui désirent obtenir des précisions sur toutes les émissions intéressant la Bretagne et les autres pays celtiques.



7 avril 1962 : hommage aux résistants de l'île de Sein

Programme du congrès de St-Brieuc

- Jeudi 18 et vendredi 19 mai, salles municipales de Robien. — 9 h à 12 h : accueil, montage des participations à l'Exposition nationale.
- Samedi 20 mai, salles municipales de Robien. — 9 h : accueil. 10 h : inauguration de l'Exposition nationale et ouverture du bureau temporaire. 11 h 30 : réception offerte par la ville de Saint-Brieuc dans les salons de l'Hôtel de Ville. 17 h : au théâtre. Conseil national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises.
- Dimanche 21 mai, au théâtre. — 9 h : deuxième séance du Congrès. 11 h : séance publique et clôture. 15 h : lecture du palmarès de l'Exposition nationale et remise des médailles. 17 h 15 : fête au théâtre et place de Robien. départ des cars pour Quintin où a lieu le banquet du palmarès. 18 h : fête de la ville et réception par la municipalité. 20 h 30 : salle des fêtes de Quintin. Proc. des coupes et des médailles d'or : présentation folklorique. A l'issue du banquet, retour par cars à Saint-Brieuc.
- Mardi 23 mai, excursion : Cap Fréhel - Saint-Malo - Dinan. — 8 h 45 : départ place de la Cathédrale et place de Robien.
- Mercredi 24 mai, excursion Concarneau - Quimper - Pointe du Raz - Locronan. — 7 h 15 : départ place de la Cathédrale et place de Robien.
- Jeudi 25 mai, excursion Lannion - Tréguier - Bréhat - Paimpol. — 7 h 45 : départ place de la Cathédrale et place de Robien.
- Vendredi 26 mai, excursion Vannes - Carcassonne - Quiberon. — 7 h 45 : départ place de la Cathédrale et place de Robien.
- Samedi 27 mai, excursion la Bretagne intérieure. Crozon - Pointe des Espagnols. — 7 h 15 : départ place de la Cathédrale et place de Robien.

LA MESSE DE LA PHILATÉLIE
Samedi 20 mai, messe consécutoire par Mgr Kervadec, les chanoines Ulrich, Prud'homme, Meunard et l'abbé Loisel, curé de la cathédrale.

A côté des timbres officiels, il existe, en nombre beaucoup plus réduit, des timbres que l'on pourrait appeler « parallèles ». Pour sa part, l'Emsav en édite depuis de nombreuses années. Les règlements postaux ne permettent pas, évidemment, que ces timbres ser-

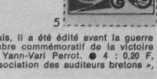
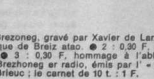
vent à affranchir la correspondance : le produit de leur vente constitue, en fait, une contribution au combat breton ou à une œuvre de solidarité. On peut se procurer la plupart d'entre eux à Brudun ha Skignan, 30, place des Lices à Rennes.



↑ Timbre édité par la revue « Al Iliamm », extrait d'une série de 6 sur le thème « métiers de Bretagne ». (C. ven. Poubliquen, Brest).



**LES
TIMBRES
PARALLÈLES**



↑ Les derniers-nés : sur des dessins de Robert Barthelet, timbres « l'un task » (lundi de Pâques, en souvenir de la révolution de Dublin), Breizh-Iwerzhon (Breizne-Irlande) émis par Eglise An Tiegzehiou (Entente familiale Breizh-Iwerzhon) au profit des familles d'Irlande du Nord. Deux valeurs : 0,50 et 1 F. Le carnet de 16 timbres : 10 F. (J. Derouet, 1, rue Géo-André, Nantes. — C.C.P. 398, 47 Nantes).

demeures bretonnes

Le gaz butane et propane dans la maison

D'un emploi aisé et souple, économique, le « gaz en conserve » est de plus en plus utilisé ; butane et propane sont distribués dans des emballages correspondant à leurs utilisations : bouteilles de 13 kilos butane ou propane ; bouteilles de 35 kilos propane ; réservoirs propane de différentes capacités, 500 ou 1 000 kilos.

Rappelons que le butane et le propane ne sont pas toxiques. Les produits de leur combustion ne donnent que du gaz carbonique et de la vapeur d'eau.

Un kilo de butane ou de propane est équivalent à 2 à 3 kg de charbon et à 14 kWh d'électricité.

LE CHOIX ENTRE PROPANE ET BUTANE

● **Le butane** trouve tout naturellement son champ d'application dans le domaine domestique chaque fois qu'une installation possède un nombre réduit d'appareils n'exigeant pas un débit très élevé (cuisine, eau chaude, éventuellement l'éclairage des pièces). Le poste butane est situé à l'intérieur de l'habitation.

● **Le propane** permet d'assurer toutes les applications dans le domaine domestique lorsque le nombre d'appareils de l'installation devient plus important (cuisine, eau chaude, chauffage intermittent et éclairage). La réglementation en vigueur impose l'installation des bouteilles et réservoirs de propane à l'extérieur des locaux d'habitation.

Le poste d'alimentation continu par bouteille comporte deux bouteilles ou deux groupes de bouteilles reliés par un coupleur inverseur automatique.

Le poste d'alimentation continu par réservoir fixe. Largement utilisé dans le domaine industriel, le réservoir fixe est maintenant devenu un mode de stockage courant pour les utilisations domestiques.

L'utilisateur dispose ainsi d'un réservoir d'énergie nécessaire à la solution de problèmes multiples et, en particulier, à l'alimentation simultanée de plusieurs appareils quels que soient leurs débits. Cette centrale énergétique est mise gratuitement à la disposition de la clientèle par Butagaz qui en assure la mise en place et l'entretien.

Livraison vrac.

L'approvisionnement en propane est assuré dans toute la Bretagne. Il s'effectue par camions petits porteurs munis de volu-compteur. Ce nouveau mode de stockage et de livraison permet de faire bénéficier l'utilisateur d'une tarification dégressive plus économique. Le tarif vrac comporte un terme fixe et un terme proportionnel à la consommation.

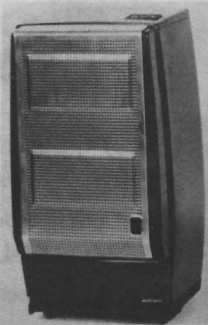
CHAUFFAGE DOMESTIQUE AU PROPANE

Comment choisira-t-on le combustible ? En pratique, le choix du combustible est déterminé après étude de différents facteurs dont deux sont prédominants :

— montant de l'investissement (installation),

— montant des dépenses d'entretien (exploitation).

Dans tous ces calculs, on doit tenir compte des frais d'amortissement annuel, des frais découlant d'un emprunt, etc.



Ces deux facteurs sont déterminants dans le choix du combustible et l'utilisateur, comme l'installateur, peuvent faire intervenir dans la décision finale des éléments qui tiennent compte des caractéristiques propres au combustible à choisir.

Pour le propane, on retiendra les qualités ou avantages suivants : le gaz propane, sous forme gazeuse, s'adapte parfaitement à l'emploi des appareils de régulation et à l'automatisation d'une installation. Il évite les manipulations par l'utilisateur, ce qui représente un gain de temps et assure un confort parfait.

Le chauffage individuel de l'habitation peut être assuré soit :

● par radiateurs indépendants ;

● par chaudière de chauffage central à eau chaude ou air pulsé.

Les radiateurs indépendants sont de deux types :

— radiateurs fixes raccordés à un conduit d'évacuation (ce conduit étant soit une cheminée, soit une « ventouse ») ;

— les radiateurs à ventouse prennent l'air frais nécessaire à la combustion directement à l'extérieur de l'habitation, à travers un dispositif spécial appelé « ventouse », et évacuent les produits de combustion à l'extérieur.

L'étanchéité de l'appareil rend son fonctionnement indépendant de l'air ambiant de la pièce où il est installé.

Le chauffage central est le mode de chauffage le plus pratique, il diffuse une température égale dans toutes les pièces de l'habitation.

— Chauffage par circulation d'eau chaude au moyen de chaudière au sol ou murale, le fonctionnement de cette chaudière s'apparente à celui d'un chauffe-bains instantané ; cet appareil peut procurer l'eau chaude pour le chauffage et le sanitaire.

Chauffage par air pulsé.

L'air chaud est fourni par un générateur puis pulsé dans les différentes pièces de l'habitation.

Le gaz propane peut être la seule source d'énergie pour tous les besoins domestiques de l'utilisateur, il contribue aux améliorations des conditions de vie et apporte l'avantage des combustibles gazeux.

T. C. F. : un numéro consacré à la Bretagne

« Ce numéro présente non seulement un caractère exceptionnel, mais également expérimental », dit l'éditorial. En effet, la revue du Touring Club de France a consacré son numéro de mars 1972 totalement à la Bretagne. De bulletin d'information qu'elle fut à l'origine, la revue est devenue aujourd'hui un véritable magazine mensuel de tourisme et de loisirs. A la demande des lecteurs, la rédaction a décidé de présenter deux ou trois fois l'an une région. D'emblée, la Bretagne a été retenue la première : « Si il est une province attachante et dont la personnalité est d'une force exceptionnelle, c'est bien elle ! », souligne encore l'éditorial. En 50 pages admirablement illustrées de 124 photographies, avec l'appui de six cartes, le texte obligatoirement sommaire s'efforce de retenir tout de même l'essentiel. Distribué à 400 000 exemplaires, cet « hommage à la Bretagne » ne pourra qu'inciter ceux qui ne la connaissent pas à venir la découvrir ; mais les Bretons eux-mêmes aimeront tourner ces belles pages. Ce numéro spécial se trouve dans les S. I. et, bien sûr, aux bureaux du T. C. F. : Brest, place de la Liberté — Nantes, 15, place du Commerce — Rennes, 13, place du Champ-Jacquet — Saint-Brieuc, 26, rue Reine-Astide — Saint-Nazaire, 41, rue Albert-de-Mun.

Construction en progression

En 1971, le volume des mises en chantier s'est stabilisé à un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente (+ 3 %), selon une étude de la Cellule économique de Bretagne.

La situation reste favorable pour le secteur H.L.M.-location (+ 32 % par rapport à l'année précédente), et s'est améliorée, tout en restant cependant déficitaire, en matière de logements H.L.M.-accession (- 6 % au lieu de - 14 % le mois précédent).

Au total, l'évolution de l'ensemble des logements H.L.M. accuse une progression sensible par rapport à l'année précédente (+ 16 % contre + 14 % à la fin du mois précédent).

Le rythme de progression de logements primés est resté stationnaire, soit + 7 % par rapport à 1970. L'évolution reste déficitaire pour le secteur des logements primés avec prêt immédiat (- 12 %) et au contraire favorable en matière de logements primés avec prêts différés (+ 17 %) et primés sans prêt (+ 21 %).

Enfin, le nombre de logements du secteur non aidé commencés depuis le début de l'année est identique à celui de la même période de 1970. L'augmentation du nombre des logements autorisés reste sensible

(+ 26 %) en raison notamment de la situation largement excédentaire en matière de logements H.L.M.-location (+ 45 %) et du secteur non aidé (+ 71 %).

De même, le niveau des logements terminés reste légèrement supérieur à celui de l'année précédente (+ 3 %).

UNE ORGANISATION REGIONALE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

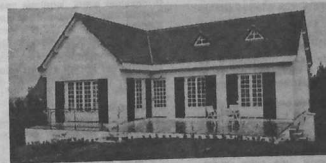
Les agents immobiliers et mandataires en vente de fonds de commerce (F.N.A.I.M.) disposent en Bretagne d'une organisation commune qui rassemble les adhérents des diverses chambres syndicales. Au cours d'un récent colloque à Auray, leurs délégués ont élu leur bureau :

Président, M. Cassard (Nantes) ; adjoint, M. Martin (Rennes) ; vice-présidents, MM. Bourguin (Rennes), Janin (Brest), Minier (Nantes), Prouff (Saint-Brieuc) ; secrétaire général, Racineux (Lorient) ; adjoint, Fuseau (La Tranche-sur-Mer) ; trésorier, Labat (Nantes) ; adjoint, Le Cal (Saint-Quay-Portrieux) ; syndic, Barreau (Saint-Gilles-Croix-de-Vie) ; adjoint, Le Martret (Brest).

LES PAVILLONS D'ARMOR

René TRONEL - 22 - YFFINIAC - Tél. : 32.62.57

C'EST PLUS SUR PARCE QUE...



- c'est une entreprise qui ne soustraite pas et assure elle-même l'intégralité des travaux.
- parce qu'on y fait du pavillon depuis 10 ans.
- parce qu'on peut voir des réalisations livrées.
- parce que les prix sont fermes et comprennent les frais de dossier et de surveillance des travaux.

C'EST LA CERTITUDE D'UN PAVILLON LIVRÉ ENTièrement TERMINÉ SANS SURPRISE DÉSAGRÉABLE

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE — TYPE F.....

Nom

Adresse

A 5 / 72



La coopération agricole en Bretagne

Landerneau, Unicopa, la Cana d'Anacris, Even, Colarena, la Car, la Cécab, les Sica, et quelques autres ; autant de témoignages de l'importance de la coopération en Bretagne. Et c'est normal : l'organisation coopérative est une solution harmonieuse qui permet de mettre en commun de nombreuses possibilités tout en ménageant l'indépendance de chacun. Indépendance relative, si l'on en croit cet ouvrage de Coréentin Canaveh, manifestement influencé par Michel Philipponneau. Il présente, en tous cas, un rare mérite : celui de situer, mieux que cela n'avait été fait jusqu'alors, l'intérêt de l'expérience coopérative dans notre pays et tout ce qu'elle lui a apporté (P.U.B., 300 p.).

Lettres bretonnes

La pastorale Paul et Virginie, Marcel Proust à Beg-Meil, les Hai-Kai d'Armand Robin, les philosophes de Saint-Pol-Roux, une comédie inédite de Max Jacob, Armand Gouzin ami breton de Victor Hugo... ce sont quelques-uns des chapitres de cette intéressante étude (Cahiers de l'Iroise, 11, rue de Royan, Brest — 6 F.).

* **Contes et récits**, de Villiers-de-l'Isle-Adam. — Une judicieuse sélection de textes caractéristiques ; Jacques Chupéau l'accompagne de nombreuses notes, d'une biographie claire et détaillée et de deux études sur l'homme et sur le conteur (Bordas/ULB).

* **Journal d'un parapsychologue**, par le docteur Jean Barry. — On pénètre ici dans le domaine du fantastique ; ainsi assiste-t-on à des expériences de psychokynésie qui montrent comment l'homme par sa seule présence peut aider ou ralentir la croissance des plantes. Des témoignages sur la télékynésie, la télépathie, des voyages assortis d'étranges découvertes... tout cela est rassemblé par un savant authentique qui s'emploie à exprimer le monde parallèle (Edit. et public. premières, 25 F.).

* **Heureux les humbles**, par La Varende. — Cette suite romanesque met en scène des personnages pittoresques et des situations inhabituelles. Ce sont des récits à la fois savoureux et émouvants, d'étonnantes tranches de vie ; j'ai surtout aimé « le pou », le pauvre » docteur Costard » d'Ifendel et surtout « la cavalière » (Livres de poche).

Charles Ducloux ou l'obsession de la vertu

S'il avait daigné se montrer un peu plus dans les salons parisiens, Charles Ducloux compterait sans doute aujourd'hui au nombre des grands philosophes, à l'égal de Rousseau et de Voltaire, mais cet homme d'esprit et de talent consacra son énergie à la défense des causes qu'il estimait justes. Il ne fut pas toujours payé en retour. Jacques Brengues a entrepris de redonner au dinanais Ducloux sa place dans les lettres universelles. Ici, le suivant dans son cheminement, il évoque les grandes étapes de sa vie et son évolution littéraire, ses tentations, ses enthousiasmes parfois éphémères, pour terminer sur la lumière et sur l'amour qu'il sut merveilleusement assimiler, pour terminer aussi sur l'actualité de Charles Ducloux. Un essai d'un grand intérêt (P.U.B., 656 pages, 40 F.).

* **Une jeune fille de Catane**, par Ercole Patti. — Dans une ambiance qui rappelle les films italiens les plus traditionnels, c'est le roman d'un homme dont les amours électriques — et hypocritement perverses — sont plus apparentes que les activités professionnelles. Une bonne analyse de milieu mais des situations excessives (Ed. Stock).

* **Le livre des vacances en Bretagne**, un ouvrage de Yann Brekilien à paraître fin mai. — Notre pays dans sa réalité profonde, sans bincouiserie au mauvais sens du mot (250 p., 21 F. Breiz, 4, allée des Ormeaux, La Baule).

* **Chaque jour a son secret**, par Luisa-Maria Linares. — Une très jeune femme revient en Espagne après une curieuse aventure dans la brousse, pour retrouver son mari... qui est mort entre temps, laissant une veuve, une autre veuve. Une étrange famille et un incompréhensible beau-frère. Cela donne un roman extraordinaire (Le Livre de poche).

* **La parité**. — Ce roman de Thérèse Massart est un réquisitoire contre l'injustice française : les conditions d'instruction et de détention, les retombées sur la famille... Un livre vigoureux, très beau dans sa colère (Ed. Galliera, 250 p., 16 F.).

Kerguelien le découvreur

Au bout du monde, des îles à la grande sauvagerie, aux animaux impressionnants et aimables, à la flore étonnante. Là, chaque année, des équipes de chercheurs se rallient, se livrant à un important travail scientifique. La principale de ces îles, c'est Kerguelien, du nom de son « découvreur ». Yves-Joseph de Kerguelen-Trémarec, un Breton passionné d'espace, dont l'amiral de Brossard conte ici les aventures avec beaucoup de brio (Ed. France-Empire).

L'Arménie

Une étude de Henry Vitek sur l'Halastan, une des ethnies qui ont résisté au nivellement et dont le droit à l'indépendance paraît évident (La Bretagne réelle, Merdrignac, 4 F.).

* **Technologie de construction**, tome I par Georges Glauffret, tome II par Jean Sauret. — Cet ouvrage aborde la technologie du Génie civil sous forme de fonctions simples, répondant à des besoins élémentaires, déterminés à une époque et en un lieu donné (P.U.B., Saint-Brieuc).

* **Moi la salope**, par Caroline Hennessee. — Ce « manifeste pour la libération des femmes » est un pamphlet violent contre la domination de l'homme dans la société ; comme tout ouvrage de ce genre, il comporte bien des excès, y compris au plan du langage qui est fréquemment inutilement ordurier, mais il assaine aussi quelque saignantes vérités aux « mâles » (Ed. Denoël-Gonthier).

* **Le paradis perdu**, M.O. de Louis-Claude Vincent. — Un intéressant chapitre sur l'origine des Celtes et des Bretons (2 tomes, 81 F. cartonné, 163 F. relié cuir).

* **Le pendu de Saint-Philien**. — Un des plus mauvais romans de Simeon : une histoire qui se traîne, embrouillée au possible (Livres de poche).

* **Fanny et Zoey**, par J.-D. Sallinger. — Il paraît que les Américains aiment ce genre de romans (Livres de poche).

Poésie

* **Copeaux de mon enfance**, par André Girod. — L'évocation des vertes années... (Ed. Debrasse).

* **Leploxy**, par Frédéric Théault. — Des récits à mi-chemin de la poésie et de l'essai (La Pensée universelle).

Garlonn, un cœur pur et la tête froide

Trois toiles auront fait de Garlonn, en un an, le peintre « naïf » le plus jeune (elle a vingt-cinq ans !), le plus en vogue et, heureusement, le moins surfait. Avril 1971 : remarquée par l'Académie Duncan au Salon des peintres du spectacle organisé par l'O.R.T.F., Garlonn (originaire du Finistère) est sélectionnée pour le Prix de New York grâce à son adaptation du célèbre poème d'Edgar Poe « Anna-belle Lee » qu'elle intitule « La Vallée du Gazon diapré ». Quatre mois plus tard, en août, c'est la mention spéciale du jury au XXII^e Grand Prix de Deauville qui récompense sa toile « Le Combat du Coq de Gomar », inspirée par le roman flamand de Maxence Van der Meerch « L'Empreinte du Dieu ».

« AN EURED » DEUX ACHETEURS OBSTINES

Mais la rencontre décisive de Garlonn avec le grand public, sans qu'aucun prix n'intervienne, c'est « An Eured », immense composition à la gloire des principales vedettes bretonnes contemporaines qui (ceci pour la petite histoire) sont pour la plupart ou de sa famille. Présenté au Salon d'automne à Paris, et très remarqué par la critique, « An Eured » fut le héros inattendu d'un petit scandale qui braqua tous les feux de l'actualité artistique sur son jeune auteur ; à la suite d'une erreur, la toile qui attirait les acquéreurs comme des mouches sur un pot de miel, avait été vendue en même temps à deux collectionneurs. L'affaire fit une trainée de poudre, et Garlonn fut invité du jour au lendemain par tous les grands salons, par des galeries étrangères, par les ventes publiques de la Salle Drouot, la Mecque des enchères... Enthousiasmé par son esprit caustique et son extraordinaire imagination, Paul Guth consacra une préface inconditionnelle (1) à cette débutante portée par

les fées ; la première conséquence de cette rumeur ne s'est pas fait attendre et se manifesterà dans son exposition à Nantes (2) : alors qu'elle aurait dû compter trente ou quarante acheteurs, Garlonn n'en présente que quinze. Parce qu'elle n'est pas décidée à sacrifier la qualité de sa peinture à son succès ; elle n'en fera pas plus sous prétexte que « ça se vend et qu'il faut produire à tout prix ».

NANN A ANGELA DAVIS ET AUX SAUCISSES. YA AU CŒUR

Ce qui fait le plus sûrnement de Garlonn un valeur qui durera, c'est que la renommée n'a rien changé à sa façon d'être, de peindre ou de penser ; il y a peu, un hebdomadaire à grand tirage lui faisait cette proposition alléchante : « Peignez le procès d'Angela Davis, vous aurez une première page. » Elle a haussé les épaules et a tranquillement terminé sa toile sur les Sœurs Goadec et Alan Stivell, qu'elle destinait à la Biennale de Saint-Brieuc. J'ai assisté personnellement à une offre que lui faisait une des galeries de peinture naïve les plus cotées de Paris : « Cessez de peindre de grands formats, ça ne se fait pas en Naïf. Moi je vous achète dix petites toiles par mois, vous n'avez qu'à simplifier, faire moins de détails, les gens ne les voient pas, ils achètent un nom et vous l'avez. » Garlonn a racroché avec son petit sourire et elle a continué à faire de grandes compositions (ce qu'elle appelle son « cinémascope ») : « Je ne vends pas des saucisses ! Je peins quelque chose que j'aime, pour des gens qui ont des yeux et un cœur ! »

LA BAGUETTE D'UNE FEE

Et le public, qui ne s'y trompe pas, donne raison à Garlonn. Mais cela aussi tient du miracle, car ses sujets ne sont pas commerciaux, ni son



« Les contes de Kesterrou » : toile peinte par Garlonn en hommage à Kael Le Scanv.

style, si direct, si inattentif : elle multiplie les monstres, les diables, les satires mi-féeriques mi-réalistes, les paradis perdus, les perfections brisées. Il y a toujours de la sorcellerie dans ses fées et du sanglot dans ses éclats de rire ; pour tout dire, ballottée entre les douches écossaises et les arcs-en-ciel, elle ne ménage pas son spectateur. Pourtant elle l'aime frénétiquement, comme sa peinture, mais elle a la passion mordante l'raisonnement, Garlonn, qui n'a pas fait les Beaux-Arts, qui ne ressemble à personne d'autre et ne peint pas les sujets à la mode aurait dû être le type même du peintre maudit. Et si c'est raté de ce côté-là, c'est que Paul Guth a raison de l'appeler une Fée et que cette fée possède plus d'une baguette magique dans son hennin !

Soazic FELON.

(1) « Histoires naïves et satiriques », préfacées par Paul Guth.
(2) Galerie Bourlaouan, 1, rue du Roi-Albert à Nantes, du 20 mai au 2 juin 1972.

la fée Garlonn

C'est peu de dire que GARLONN est le meilleur des naïfs de France. Brillant, inventif, c'est encore peu de dire qu'elle est un peintre naïf. Elle est toute entière, elle nous fait entrer dans le monde de ses rêves, de ses idées, de ses émotions. Elle nous fait entrer dans le monde de ses rêves, de ses idées, de ses émotions. Elle nous fait entrer dans le monde de ses rêves, de ses idées, de ses émotions.



Garlonn en compagnie de l'écrivain nantais Paul Guimard et de sa femme Benoîte Groult, devant « Le compte-ré de cauchemars », toile exécutée en hommage à Robert Wilson d'après sa pièce surréaliste « Le regard du sourd ».

CHRONIQUES

expositions

* Céramiques de **Danuta Le Henaff** jusqu'au 21 mai à la Maison des métiers d'art, 7, rue du Chapitre, Rennes.

* II^e Biennale de **Saint-Brieuc** — peinture et sculpture — jusqu'au 25 mai au F. A. C., 9, rue du 71^e-R.I.

* Depuis le 4 avril et jusqu'à la fin de l'été, le groupe « Recherche et Expression » expose chez **Jean-Louis Justin**, hôtel des Rochers au port de Ploumanach.

CONCOURS

LES LAURÉATS DU VIII^e FESTIVAL DE LA BAULE

Le VIII^e Festival de La Baule, clôturant les Jeux floraux 1972, a revêtu cette année une solennité particulière. C'est, en effet, sous la présidence du ministre de l'Éducation nationale, maire de La Baule, et de Pierre Bearn, Grand Prix international de poésie, que se sont déroulées les manifestations.

Le lauréat de l'année est Mme Charlotte Lepinay (de Rennes), à qui le ministre-maire remet solennellement le Grand Prix du Président de la République que lui valut l'ensemble de son envoi poétique.

La première médaille du Prix Auguste Brizeux fut décernée au poète Pol Le Bourhis (64-Anglet) classé ex-æquo pour le Grand Prix, celle du Prix de la ville de La Baule, avec Mme Huguette Valentine (56-Arradon).

De plus en plus suivis, les Jeux floraux de La Baule prennent chaque année une importance accrue, sous l'égide de la Société littéraire et artistique et de son président, M. Emile Cocher, 16, avenue des Noëllies, La Baule.

* Un concours de photographies en noir et blanc est organisé sur le thème « **Le pays blanc - les marais salants** », format 30x40 maximum (Ch. Cholet, Kervalet, Batz-sur-Mer).

radio - télévision

TÉLÉ-BRETAGNE

— Le 11 mai, à 10 h 30, messe télévisée de l'Ascension depuis l'église Saint-Sauveur de Redon.

presse

UNE OPÉRATION « PROMOTION DE LA PRESSE BRETONNE »

A l'initiative du congrès mondial des Bretons dispersés a été lancée une opération « Promotion de la presse bretonne ». Sur 183 périodiques, 10 ont été sélectionnés par le Conseil d'administration du congrès : Armormagazine, Maisons de France (éd. Bretagne), la Bretagne à Paris, le Peuple breton, l'Avenir, Oloé, Al Iamm, les Nouvelles, Breiz, la Bretagne économique, choisies en raison de leur représentativité et de leur diversité. Le congrès propose aux collectivités l'abonnement à ces dix publications pour une somme de 184 F (au lieu de 241 F) pour la France, et de 200 F pour l'étranger, chacune ayant consenti à une réduction sur le prix de son abonnement (19, rue du Départ, Paris).

* Le Groupe d'études pour les minorités ethniques qu'anime Jacques Cochin édite un bulletin : « **Minorités** ». Au sommaire du premier n° : le peuple esquimaux, l'Etat indigène d'Alaska, la scolarisation des populations tribales en Guyane française, etc. (Université de Haute-Bretagne, Rennes).

* **Etudes régionales** — Au sommaire du n° 17 : le plan routier breton, par Maurice Roy ; la cellule économique, par Jacques Mauger ; le tourisme en 1971, par B. E. Chiama (préf. de Rennes).

* **Penn ar bed** — n° 68 : calcaires et tours à chaux du Finistère (S.E.P. N.B., faculté des sciences, Brest).

armor-service

* Vous allez vous marier dans les mois qui viennent. Pour connaître les formalités, vos responsabilités, ainsi que les avantages qui vous sont consentis, écrivez de la part d'Armor en précisant la date de votre mariage au « **GUIDE DE VOTRE MARIAGE** », 614 E.P.E., 5, rue de la Grange-Batelière, Paris, et vous recevrez gracieusement le « **GUIDE DE VOTRE MARIAGE** ».

carnet

ÉTATS-GÉNÉRAUX

Les Etats-généraux de la renaissance bretonne se tiendront du 20 au 22 mai au village de vacances de Guériédan. Au programme : l'emploi pour les jeunes, Anne de Bretagne, la question nantaise, mise en route de l'institut de Bretagne, la diffusion de la culture, la restauration des chapelles, l'agriculture, la situation politique, la réforme régionale (renseignements : A.-M. Kerhuel, Douar Breiz, Mûr-de-Bretagne).

* Le 17 mai, en l'église Sainte-Croix de Nantes, messe solennelle en l'honneur de Saint-Yves Helori de Kermartin, patron des juristes et saint patron de la Bretagne. Chants en breton et en français. Messe de Saint-Yves le 19 à Trégulier.

* La Mission celtique orthodoxe de Paris a été confiée au prêtre Xavier-Alain et au diacre André-Albert (M. Cabirou, 6, rue des Tourelles, Paris).

* M. Raymond Le Bris, 37 ans, de Gouesnou, président de l'université de Bretagne occidentale, a été nommé directeur des Enseignements supérieurs et de la Recherche au ministère de l'Éducation nationale.

* M. Festoc a été élu président de l'Union régionale de la C. G. C. ; délégué général, M. Fortin ; secrétaire, Mme Osmont.

* Sœur Marie-Françoise Le Dreff, 43 ans, de Plouguin, a été nommée supérieure générale des Filles du Saint-Esprit.

MARIAGES

* M. et Mme Roger Hamon sont heureux de faire part du mariage de leur fils Pierre avec Mlle Armelle Monnier, qui aura lieu le 27 mai à 11 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Brieuc (le Haut de la Grenouillère, Maroué).

DÉCÈS

* Nos amis Mme et M. Sébastien Couzpet, conseiller général de Lamballe, maire d'Andel, ont eu la douleur de perdre leur père, M. Paul Caillibotte, à l'âge de 63 ans.

* Le barde Stanislas Milbeo, originaire de Carnoët, est décédé à l'hôpital de Saint-Nazaire.

l'ex-voto

un conte de R.-Th. Salaün

L'histoire que je vous conte a fait rire bien des gens du temps que j'étais le « mabig Jezus » de ma paroisse. Plus mignon que moi il n'y avait pas, avec mes cheveux dorés sur les épaules et mon air de petit agneau. On me donnait le Bon Dieu sans confession et pour tout de bon puleque j'étais leur « mabig Jezus » à tous.

Grand tort, je crois, ils ont eu de mettre leur confiance dans ma petite tête damnée. Le seul miracle que j'ai jamais fait fut de ramener d'une bonne cinquante d'années un brave homme nommé Bénédicte. Encore c'est le diable qui m'a inspiré. Mais je vais vous le conter plutôt.

Trois enfants de chœur

Pour servir la messe à M. Le Luyet nous étions trois enfants de chœur. Il y avait Paolig qui me battait toujours et sans savoir pourquoi. Il y avait aussi Auguatin qui me protégeait d'abord parce que j'étais le plus petit, parce que je lui contais des légendes et, peut-être aussi, parce qu'il m'aimait bien.

Les légendes c'étaient celles que M. Le Luyet nous contait lui-même en fin de catéchisme. Après que sa lanterne magique eût pris feu deux ou trois fois et fallu, pour la dernière, faire flamber tout le patronage, il s'était mis très agacé à crier les uns les autres, mais que je lui nous laissons bouche bée mais que je lui soupçonne d'avoir inventé en grande part.

Auguatin avait souvent du mal à comprendre. Alors, le soir, on jouait au « caté » et je lui répétais en déformant quelque peu et en y ajoutant du mien les histoires du recteur. Jamais, avant qu'il m'en souvienne, je n'ai eu à les lui dire deux fois.

Or, un dimanche de Noël, — pour les enfants Noël tombe toujours un dimanche, cette fois-là c'était vrai — entre la dernière des basses messes et la grand-messe chantée, c'est-à-dire au petit matin, à l'heure où les chants semblent flotter aussi bien dans le ciel que dans l'eau, Paolig nous a pris chacun par un coude et il nous a parés bas en formant un rail à demi.

— Vous voyez le dundee, là-haut, en perdant ?

C'est tout ce qu'il nous a dit, mais rien que son clin d'œil et sa façon de dire c'était trop encore.

Comme j'étais le plus petit et le plus léger, ils m'ont fait une échelle de bras et de dos jusqu'à la velleuse de culvre doré — mon fanal — et le me suis hissé là-dessus à califourchon au risque de me rompre les os ou, pour le moins, de roussir ma culotte à la flamme chemise ou plutôt sous mon chandail car, à cette époque, entre le premier âge des chemises et l'autre.

Tiens-toi après la chaîne !

Peur de tomber, peur du péché et peur, surtout, du recteur qui pouvait arriver à tout moment !

Auguatin faisait le guet à la petite porte sur la cimelière et Paolig dirigeait la manœuvre de la haute marche de l'œuf, sans

plus de gêne que s'il n'avait pas été vraiment l'envoyé du démon.

— Tiens-toi après la chaîne !... Oui, c'est ça !... En tendant ton bras tu peux le tirer à toi !

Mais j'avais beau tendre le bras, tendre aussi la main et tendre les doigts tout engourdis par le froid, les tendre jusqu'à m'en distoquer les jointures, il s'en fallait au moins d'une demi-allonge.

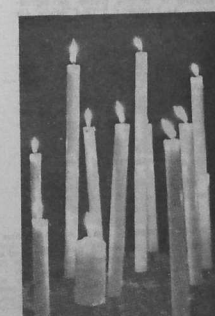
De dépit, Paolig me fit descendre et me balança une taloche, un de ces « pite-à-vivre » dont il avait le secret.

— Bénédicte, si on dépendrait le « Saint-Yves » pour lui enlever la poussière de dessus avec un chiffon mouillé ? Noël que c'est aujourd'hui et tout doit être jolli loi, dans l'église !

— Bonne idée, ça, les enfants ! Dites à Baptiste de vous aider. Pour moi le vin j'ai encore à soulever. Mais pour une bonne idée c'est une bonne idée. — Qui dit encore ?

— Une idée à « mabig Jezus » pour adir !

Celui-ci est mignon. Oui, vrai, c'est une bonne idée !



Un pensionné solide sur ses guiboles

A force de répéter mille fois les mêmes litanies il avait pris l'habitude de doubler ou, souvent, de tripler ses phrases.

Baptiste était chantre en second. Pour dire vrai, c'était à la moindre de ses multiples fonctions ; l'une de celles, en tout cas, qui ne l'engageaient pas d'une manière suivie comme encore de faire la bannie au sortir de messe, des « extra » aux grands dîners du bourg et des trous dans la cimelière pour y

déposer les dévants qu'il lui arrivait assez souvent d'émouvoir lui-même. Au reste, et de pensionné à 100 %, ou un peu plus, quoiqu'il fût assez jeune encore et bien solide sur ses guiboles dont une, il est vrai, folérait un tantinet. N'ayant pas le droit d'avoir un métier, il avait mille emplois y compris, donc, celui de soutenir Bénédicte au lit et de vequer avec lui aux nombreux entrées du presbytère, de la sacristie et de l'église.

Et me voilà de nouveau louché, mais, cette fois, sur les épaules du sous-fifre, crochant d'une main et à pleine touffe ses cheveux qu'il avait rouge-carotte et tendant l'autre, enfin, victorieusement.

— Brèves petits gars ! mermonne-til. Toilettiez-le bien ! Je reviendrai un peu avant la grand-messe pour le rehausser en place.

Et il disparut en clopinant dans l'ombre des piliers et des tas de chaises. On entendit décroître son pas sur les dalles et au bruit rouillé de la porte basse succéda un silence mystérieusement compliqué.

La danse rose et vert des poussières

Bénédicte, le vieux chantre, en envoyant ses paumes, avait le regard perdu dans la danse rose et verte des poussières montant en joyeuses colonnes à l'assaut des vitraux.

Nous aussi, petites boules blanches caillonnées d'ardentes tranches de froid et d'une sainte frousse, de nos stalles profondes nous dévions nos yeux vers le ciel et il devait bien sembler que notre âme escortait les strophes éditantes que libéraient nos lèvres.

Avec l'aide raisonnablement achetée du grand frère de Paolig, nous avions réussi à accrocher le « Saint-Yves », et tout en fonctionnant à tue-tête, le Baptiste devait se hisser qu'il n'eût pas eu d'arrantage à rehausser qu'à toiletter l'ex-voto quand manœuvres rencontre, apparut en plein champ de son regard, Seigneur Jésus ! Quelle misère ! Le voilier mouillé de ses lectures du soir ne pouvait avoir plus triste apparence. Tapageu arraché, grand-voile emporté avec la moitié du mat, bout-dehors pendant lamentablement.

« Le saint des saints fut mis à nu... »

Le soleil se volla la face à la vue des impléennes humaines et, pour dissimuler les proférations des choses les plus sacrées, les ténébères prirent la place de la lumière disparue. — Ainsi, en ce même moment, palmeadit — en latin, fort heureusement ! — le sous-bedeau qui de ne pouvoir se veller la face, n'étant pas soleil mais chantre aux ordres, se contenta de fermer les yeux, ce bon demi-ton-à-dessus. — Le voile du temple se déchira, depuis le haut jusque un bas et le Saint des saints fut mis à nu. La terre trembla et les pierres se fendirent. — Qu'il s'attendit alors, le pauvre bonhomme, à disparaître avec son crime de compléité sous les décombres de Notre-Dame-de-la-Mer et n'est certes pas impensable, mais qu'il

souhaitait vaguement est chose assurée car il le rapporta, le soir, à confesse. Je le tiens, moi qui vous parle, de Madame laquelle servit le dimanche suivant, à la cure de Plourmarmou, le repas manuel des messieurs prêtres du canton dont était justement M. Le Luyer, aussi respectueux de la tradition sur ce point que sur le reste...

La frottée qu'il se promettait de nous bailler

Quant à lui, M. Le Luyer, assis comme il se doit, en pause d'office, c'est-à-dire à toucher juste du bout des lèvres son fauteuil de velours grenat, soit pour ne pas chiffer sa chausable, soit encore pour avoir plus d'élan à la reprise. — Je ne saurais dire exactement — de nous voir, chanter, nous-chanter et choristes extasiés de belle et inaccoutumée façon. Il se mit à suivre nos regards et à penser que ce n'était pas l'ardeur de nos souffles, non plus qu'un de ses paroissiens réunis, qui avait pu avertir le « Saint-Yves » parallèlement et lui imprimer ce vaste balancement à bout de corde, image des erras perpétuelles promises, comme chacun le sait, aux âmes damnées de la mer, ainsi que de la terre et du ciel... si le bon saint Pierre en a laissé passer.

Bien sûr, ce qu'il pensait, M. Le Luyer, c'était tout ce et aussi la frottée qu'il se promettait de nous bailler et que nous avons, d'ailleurs, partagée en frères entre messe et vèpres.

Baptiste, je vous ai dit tout ce qu'il pensait et même d'avantage puisque la brave Marianna s'en est mêlée. Mais Bénédicte ? Il pensait, le vieux bonhomme, en envoyant ses passantes, en faisant lire ses psaumes jusque dans les notes les plus graves —

— Eux aussi, les sacrants, ils ont fait le coup... Mais un jour de Noël, nom de nom !... Un jour de Noël !... Et froide que l'eau est avec ça !... Eux aussi, ils ont fait le coup !

R.-Th. Saladin.

Les textes en breton de ce conte à été publié dans notre précédent numéro.

GENEVIÈVE PRIGENT DUCHESSE DES BRETONS DE PARIS



La Fédération des Bretons de Paris a couronné comme chaque année sa duchesse Geneviève Prigent, 22 ans, originaire de Plestin-les-Grèves, comptaible à Paris, qui succède à Anne-Marie Renier, 21 ans, étudiante, originaire de l'île de Groix.

Les milliers de Bretons qui assistaient au spectacle de variétés ont pu applaudir en finale le couronnement de cette jeune fille qui rappelle la tradition d'Anne-Marie couronnée Geneviève (M.P.B.).

Sur notre photo : Anne-Marie couronnée Geneviève (M.P.B.).

FLORÉAL 1972 A LAMBALLE

« Chez tout être humain, la vie véritable, dans sa partie la plus intéressante, se déroule sous le couvert du secret comme sous le couvert de la nuit. Chaque existence personnelle est fondée sur le secret. »

Anton Tchekhov.

J'ai découvert ce texte sur un prospectus trouvé dans mon courrier au sujet d'une nouvelle édition bibliophile consacrée aux grands auteurs russes contemporains et je ne résistai pas à la tentation de l'utiliser pour présenter ce « Floréal » car, comme par hasard Jean Moign y ouvre le feu, le 27 mai, en interrompant quatre pièces en un acte de Tchekhov et que l'exposition « Combat des Trente » illustre assez bien dans son esprit le « secret » auquel le grand écrivain fait allusion.

Dans la préface du catalogue mon texte rejoint Tchekhov sans le savoir, car j'y explique le déchirement intime qu'est une œuvre derrière sa façade d'apparente facilité et me rappelle la phrase pleine de signification de Lurcat : « Une œuvre est un morceau de cicatrices ».

En effet, aux yeux du plus grand public, bien des démarches paraissent empreintes de la plus grande gratuité, comme des jeux de hasard auxquels les artistes se livrent dans la joie. Il ne faut pas rire devant une œuvre, même si elle heurte ou laisse perplexes à moins que ce but soit recherché.

L'acteur, après avoir « lutté avec l'Ange » consacré ses derniers efforts à effacer toute trace de travail, un travail plein de repentirs, de serments de cœur au moment où, sur le point d'atteindre sa vérité, il se rend compte qu'elle lui échappe, et tout est à refaire.

Triste vérité en réalité que l'œuvre achevée quelle soit ; son auteur reste sur un point d'interrogation, est-ce moi tout entier ? Secret !

De l'autre côté de la barrière invisible qui le sépare de ses juges, une foule d'interrogations va surgir, blessantes dans sa chair pour l'homme qui s'est livré. La longueur d'onde n'est pas la même.

Il arrive qu'il lève un coin du voile mais il s'explique mal car il se connaît mal en fin de compte et n'aime pas s'expliquer ; pourtant un simple mot de passe parvient parfois à débloquent le mécanisme compliqué de la serrure du secret. Alors une évidence satisfaisante ressort mais la plus grande partie du mystère reste

Le programme

- Samedi 27 mai : Jean Moign joue TCHÉKHOV.
- Dimanche 28 mai : NOCTURNE FLORÉAL. Vernissage de l'exposition « Combat des Trente » suivi d'un concert de chants sacrés par le « CHŒUR RENAISSANCE » à la Collégiale Notre-Dame.
- Vendredi 2 juin : soirée GINEMA et POESIE (Marc Benoit, Olivier Ar. Gall et Paul Wagner).
- Samedi 3 juin : soirée GABARET animée par Jean Jonas.
- Mercredi 7 juin : l'Orchestre de chambre du Conservatoire national de Saint-Brieuc (direction G. Mœnler).
- Samedi 12 juin : l'Harmonie municipale de Lamballe (direction M. Turge).
— Samedi 17 juin : Soirée et Rozenon - Le « HOT JAZZ » de Bretagne (Guy Tudy) - Les « KASABERLIEN » (direction P.-Y. Moign).
- Mercredi 21 juin : soirée au cœur des volcans avec HAROLD TAZIEFF.
- Dimanche 25 juin : Journée MATHURIN MEHEUT, inauguration du musée Mathurin Meheut à la Maison du Bourreau.

entière ; seuls comprendront ceux qui savent partager son intimité.

Pourtant une œuvre n'est pas le Sphinx qui dévore son interlocuteur s'il répond mal à l'énigme posée. Il ne faut donc pas la craindre, au contraire, car de sa fréquentation naîtra une certaine lumière qui, si elle n'est pas la vérité, est un début de sympathie qui pousse à aller plus avant.

En réalisant ce « Floréal », avec l'aide du Comité des fêtes et le soutien des autres sociétés lamballaises, l'Association départementale des amis de la culture a voulu composer une action réfléchie mettant en scène des valeurs authentiques de notre culture universelle, des talents reconnus, des jeunes qui méritent d'être aidés dans un début d'échange international, et au cœur d'un ensemble qui soit susceptible de faire apprécier les différents modes d'expression à leur juste valeur et de trouver entre eux des correspondances. Ainsi l'AD.A.C. est pleinement fidèle à sa vocation.

C'est face aux œuvres que naît le véritable esprit critique au sens le plus noble ; la culture conditionnée n'en donne que l'illusion.

Pour l'essentiel, la choix est délibérément breton sans concession à la Province... Il n'y a là aucun secret.

Henri Yvergniaux.

Pour 5 personnes

Un jeune lapin de belle taille, 150 g de poitrine de porc fraîche, 1 gousse d'ail, persil, échalotes, sel, poivre, 50 g de saindoux, 1 petit verre de lambig (1), 1 verre de cidre ou à défaut de bouillon, 3 oignons, une dizaine de pommes de reinettes.

Nettoyer le lapin, lui casser la colonne vertébrale en 2 ou 3 places. Hâcher finement la poitrine de porc, le foie, le cœur, les rognons du lapin, l'ail, l'échalote, le persil, saier, poivrer, mettre la force à l'intérieur du lapin, refermer et cuire avec de la ficelle de cuisine.

Dans une cocotte, faire fondre la graisse ; lorsqu'elle est chaude y faire dorer le lapin. Ensuite verser le cidre, le lambig, les oignons émincés ; saier. Faire cuire à couvert sur feu doux pendant une heure environ. En fin de cuisson, dresser le lapin sur un plat. Servir à part la marmelade de pommes, passer la sauce, la faire réduire et, si besoin est, y ajouter un peu de beurre manié (dans une assiette mettre deux ou trois cuillerées de beurre ramolli, (50 g) et ajouter de la farine (75 g), mélanger à la fourchette jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène ; le beurre manié s'ajoute à la sauce en ébullition par petites quantités).

André-Gérard Julien.

(1) Eau-de-vie de Bretagne.

LE LAPIN FARCI AU LAMBIG



La presse provinciale a fait un triomphe à M. et Mme Jean-Louis Justin, invités des XX^e semaines gastronomiques d'Aix-en-Provence. Pour des gourmets venus d'un peu partout, ils ont su mettre à l'honneur la cuisine bretonne, ce qui leur a valu un parchemin attestant de leurs hautes qualités de Valets d'honneur. Avec « le Neptune », plateau de fruits de mer, une coquille Saint-Jacques du Tresor garnie de queues de langoustines, de noix, d'échalotes et de champignons, le « bar farci à la Ploumarnach », et le homard grillé des rochers flambé à l'armagnac, le trio a même réussi à persuader les méridionaux que les Bretons savaient traiter mieux qu'eux les trésors de la mer... Bravo à nos éloquentes ambassadeurs ! (sur notre photo : le ministre plénipotentiaire de la Principauté remet le diplôme des semaines gastronomiques à nos amis de Ploumarnach — photo Henry Ely).

gastronomie

Jean-Louis JUSTIN en vedette aux semaines gastronomiques d'Aix

DEMANDES D'EMPLOI

- JEUNE HOMME, 17 ans, CHERCHE PLACE pendant vacances, toutes mains, sachant conduire tracteur, région Est. — M. Robert DAVID, Kerhouan, Allenneuc.
- Diplômé langues orientales et licencié de japonais 27^e ans, exp. enseignement audio-visuel à l'étranger, exp. de la traduction anglaise et espagnole courante, cherche emploi en Bretagne dans la Industrie. — S'adresser A. KERVEN, 2, chemin des Plantes, 35 - Villiers-le-Bel.
- PROFESSEUR, nation irlandaise, 30 ans, catib, bonnes connaissances de français, parle galloise et anglaise, 12 ans exp. profession. ch. poste d'ENSEIGNEMENT ou autre activité intéress. Libre en juin. — M. DALY, 30 Kansas avenue, Antrim road, BELFAST 15, Ireland.
- Urgent en raison situation financière : rech. travail en Bretagne, jardinier, manoeuvre, veilleur de nuit, garde, etc. — Henry HERRI, 23, rue de la Tour, 95 - Ligny-en-Barrois.
- Diplômé IUT Tours départ. Information, spéc. problèmes multilingues et marketing, ch. emploi Bretagne : municipal, organismes rég., presse, etc. — Hugues CLEPKEN, château des Tertres, 41-Onzain.

NOS PETITES ANNONCES

- Cadre supérieur breton, 47 ans, catibat, bac. phil., école d'organ. scient. du travail, école nat. d'organ. écon. et soc., anglais parlé et écrit — Forte cult. génér. — Recherche poste direction ou Ecr. Jacques GARET, château de Villiers, 35-Villiers.
- Couple ayant 1 enfant (4 ans), généraliste, vacances ou années — M. Le Goff, 10, rue F.-Eliévier, 35-Rennes.

OFFRES D'EMPLOI

- 1 Ingén. électr. pour serv. de contr. Médipon, 30 ans min., diplôme IGE exigé, langue angl., débutant s'abat, 3 000 à 4 000 F par mois, semaine 5 jours, rest. d'entraop., log. post., Chantelle, A.N.P.E., 50, rue Paul-Bert, RENNES.

● Le CNET rech. pour centre de Lannion, chef de projet en concept, ass. par ordi., des circ. électr., chargé direction études et conseil, les Ingén. d'Etat, CNET, route de Trégastel, 22-Lannion.

● Entrepr. bât. recherche homme jeune du préf. Chef de dépôt expér. 4 à 5 ans matér. const., achat, gestion, vente. — 1 spécialiste cartilage, expér. 3 ans, post. conseil et vente. — 1 spécialiste en menuis. Indust., 3 ans d'exp. (no 117). ● Import. soc. rech. vendeurs photocopieurs et duplic. pour Bretagne, peut convenir à des débutants (no 118). ● Soc. rech. pour Bretagne jeunes diplômés ESCP, ESSSC, HEC pour postes délégués commerce, vente de petits ordina. de gestion (no 119). Ecr. Ass. des cadres bretons, 4, av. Roosevelt, Paris.

● 1 dessin. proj. en tuyaut-chaudron, const., install. d'usine — CAP exigé, 2 000 F par mois, sem. 45 h en 5 jours 1/2, primes Brest — A.N.P.E., rue de l'Observatoire, BREST.

● 1 Ingén. mécan. dipl. Arts et Mét. ou équival. coin. tuyaut., chaudronn. 101 et soud. 30 ans, 5 ans de pratique min. 3 000 à 5 000 F par mois, sem. de 45 h en 5 jours 1/2, primes. A.N.P.E., rue de l'Observatoire, BREST.

● 1 Ingén. dipl. grandes écoles, lib. O. M., sem. de 45 h at 5 j., rest. d'entraop., A.N.P.E., place du Centre, GUNINGAMP.

● 2 directeurs adj., de supermar-
ché, expér. des gr. surf. sous-
sens des resp. pour coord. act.
vente, 20 ans min., niveau ESC,
5 000 à 7 000 F par mois, 45 h en
5 jours 1/2, primes, rest. d'entrepr.
A.N.P.E., rue de l'Observatoire,
BREST.

● 1 directeur d'agence, 35 ans
min., dipl. ou niv. ingén., form.
ing. mécan., élect-méc., perm.
cond. B, rém. à partir de 3 000 F
par mois. A.N.P.E., 50, rue Paul-
Bert, RENNES.

● 1 directeur de foyer pers. âgées
pour gestion des serv. admin.,
accueil, compt. et économ., 40 ans
min., perm. cond. B, rém. à par-
tir de 1 800 F log. ass. Héle-et-
Vilaine, A.N.P.E., 50, rue Paul-
Bert, RENNES.

● 1 comptable très qual. pour ass.
écrit. de contrats, et prépar. des
bilans, diriger tr. aides compt.,
BP entré, 2 000 à 2 700 F par mois.
A. N. P. E., 50, rue Paul-Bert,
RENNES.

● 1 chef de blanch., 35 ans min.,
conn. et prat. matér. mod. pour
import. étab. hospit., 2 000 F par
mois, 48 h en 5 jours 1/2, log. ass.
Ploüguernevel, A.N.P.E., place du
Centre, QUINGALBÉ.

● 1 chargé de mission, lic. ex.
opt. amén. territ., 1 800 à 2 000 F
par mois, 40 h en 5 jours. —
A.N.P.E., 50, bd W.-Roussier,
SAINT-BRIEUC.

● UN CHIRURGIEN DEN-
TISTE pour création rurale.
Maison Centre-Bretagne, —
S'adresser Pharmacie, 66 -
Piémoullau.

● CHERCHE CROBIER ou CRE-
PIÈRE pour juillet et août. — Ecri-
re Le Bris, Castel-Hotel, 65 - Les
Salles-d'Olonne.

● DEMANDE Manutier charpen-
tier qualifié, — Société JOUAN-
JEAN Père et fils, Penhoat, Ploü-
rivo.

MARCHÉ AUTOMOBILE

● A VENDRE cause double em-
ploi, 204 PEUGEOT, parfait état.
M. Michel COLLIN, Saint-Jean,
Neulliac, tél. 134.

● A VENDRE 4 L RENAULT 65 :
SIMCA 1 201, 65 : R 2 RENAULT,
très bon état : PIÈCES détachées
Renault, Peugeot (essence et die-
sel), Simca et 3 CV. — Garage
ALLAHO, Mor, tél. 637.

● A V. RENAULT 4 L, très bon
état. — S'adr. M. Armand CAL-
VARIN, Quaiar, 29 3 - Lannemezan,
tél. 85.09.23.

● A VENDRE Iovagun Mercedes
6 CV diesel, CU 1 800 kg, PTC
3 800 kg. Prix 3 500 F. — R. LE
GUEVÉLOU, La Croix-Blanche,
Pommerit-le-Vicomte.

● A VENDRE 204 Peugeot modè-
le 1971, très bon état. — M. Mi-
chel CHAVAN, 19 bis, rue de
l'Yser, Paris-Daïre.

● VENDS 4 CV ancien modèle,
état de marche. — S'adr. André
LE GALLOU, Kerivaalan (près Ker-
nilien) 22 - Ploouay.

● A VENDRE OCCASIONS GA-
RANTIES Renault 4 68-70, Citroën
Ami 68 : 2 cv 70 ; Peugeot 204
break 70 ; 204 berline 65 : Simca
1 600 cc. Garage ROBIC, Neustrot-
Remungat, tél. 319.

● A vendre, BELLE MAISON NEUVE 8 pièces, vestibule,
salle de bains, cuisine, vaste grenier, garage 2 voitures,
bucanderie : terrain 5 000 m². Libre à la vente. Sortie ville de
GOURIN (Morbihan), sur route Quimper. — S'adresser M^e J.
POUEZAT, notaire à Gourin, Tél. 18.

SELECTION IMMOBILIERE

● Part. VEND Ferme de 16 ha, à
Paro-ar-Loge, St-Houanne, 3 km
de Bourbriac (25). — M. LE GOFF,
tél. 20 Callac.

● A VENDRE. Caillottes-plage,
bord mer, villa 3 chbres, salon,
sél., cuis. douche, cour - 95 000 F —
Mme Péak, 30 - St-James, Tél. (33)
132 ou (1) 666.94.76 (le soir).

● VENDS, Saint-Jean-de-Monta,
studio meublé, sél.; balcon, cuis.,
s. d'eau, w.-c., chge cent., cave,
park. — M. R. Sobreau, 28, rue
Arigo, 82-Châtillon-sous-Bagneux,
Tél. (1) 944.54.28.

● Locquirec, VENDS maison
basse couverte, vieilles ardoises,
meublé, eau, élect. — 20 000 F —
Mme Tocquer, gérante agence,
29 N-Saint-Jean-du-Dolst. Tél. (96)
67.34.00.

● VENDS bord mer, maison bon
état. — 30 000 F — Raoul Ferez,
clos Henri-IV, 83-La Garde.

● Cherche à louer Vanne ou
regon 16 km sept F4, vide, ch.
cave — Raymond Rio, 5, rue Ami-
ral-Courbet, 56-Lorient.

● Moëlan, A VENDRE près mer,
propriété, 4 pces, cuis., ch. cave,
gren., dépend., jard., sur terr.
(800 m²) — 145 000 F à déb. —
Gaston Le Maout, 29 N-Moëlan-
sur-Mer, Tél. (96) 790 Quimper.

● Saint-Malo, VENDS 20 m. plage
de imm. récent, sept F4, ch. —
Tél. (96) 34.98.48.

● Dés. ach. Concarneau, sept F3
ou par. — M. Cabillio, 11, allée du
Parc, 56-Le Plessis-Robinson.

● A vendre Saint-Brevin-
l'Océan (44) APPARTEMENT
tout confort, trois pièces prin-
cipales, terrasse, vue impres-
nable sur mer. Ecr. Armor
n° 2910.

● 3 km Penmarch, VENDS terr.
plats (4 000 m²), eau et élect.,
poss. 2 lots — 10 F le m² —
Salaün, 56-Gourin.

● A VENDRE Ploërvic, 4 km mer,
terr. (33 ares) en partie vergé. —
Mme Le Tazon, 2 bis, rue du
Champ-de-l'Orme, 35-Rennes.

● Moëlan-sur-Mer, près mer, lots
de 1 300 m² — 50 F le m² —
Gaston Le Maout, 29 N-Moëlan.

● Locquirec, VENDS beau terr. à
bât. (2 800 m²), viab. — 20 F le
m² — Mme Tocquer, gérante
agence postale, 29 N-Saint-Jean-
du-Dolst.

● Gulchen, 18 km Rennes, VENDS
maïs de camp, 3 pces, callier,
gren., gar., t. b. ét., jard. (1 000
m²) — 40 000 F — Marcel Richom-
me, 28, rue Jacques-Blouet, 35-
Gulchen.

● St-Quay-Porrieux, A VENDRE,
800 m plage, villa comp. : r.-de-
ch., cuis., 2 pces, v.-c., cab. de
toil., 1^{er} ét., 2 gdes pces, cab.
de toil., 2^e ét., cuis., 1 chbre,
cab. de toil., w.-c., gde cour —
Mme Anne Rouxel, 31, rue de Bir-
Nakhim, Saint-Brieuc.

● 8 km St-Brieuc, VENDS maïs,
couloir, cuis., sél., arr. cuis., 2
chbres, gren., dépend., cour,
jard., poss. gar. — 40 000 F à déb.,
Mme Larcher, 12, rue de la
Corniche, 35-Cheumont.

● A vendre à LAMBALLE,
bien située, MAISON bon
état, peintures extérieures re-
faites récemment, 2 cham-
bres, 1 salle à manger, cui-
sine, couloir, magasin, ate-
lier, dépendances, grenier,
jardin, Eau, électricité. Peut
facilement faire 2 APPARTE-
MENTS. Ecrire Armor n° 2803.

● Vends, cause santé, Paimpol,
face au bassin, café hôtel rest.
avec immeuble poss. gde terrasse,
gde dépend., bar, salle à manger
pouv. tenir 60 couv., 8 chamb. et
une gde cuisine, pour conv. à
tout autre commerce. — S'adr. :
HOTEL PARISIEN, Paimpol.

● A V. à Brains-sur-Vilaine :
Maison de camp, 3 p. dépend.,
le tout 1 000 m² (pêche). — S'adr. :
RENAULT, 29, rue de Paris,
Rennes.

● Offres en participation, loca-
tion ou vente, 40 km est Lorient :
vaine moderne, 1 000 mètres car-
rés, 400 mètres cubes frigorifiques
congélation, transformateur, chauf-
frage air pulsé, conviendrait indus-
tries viandes, agro-alimentaires,
stockage. — S'adr. à M. GUYO-
MART, Chambre de Commerce,
21, quai des Indes, 56 - Lorient.

POUR LES VACANCES

● Saint-Brieuc, 4 km mer, pav.,
11 cft (5 pers.) — Juin. — Jean
Lucas, 29, r. A.-Rodin, 22-Saint-
Brieuc.

DIVERS

● Recherche correspondants 12
ans, Jacqueline Wandier, House
1413, Kiahith Kallway, Tokovoa
(Nouvelle-Zélande).

● Jeune Vietnamien, 17 ans, re-
cherche correspondants. — Luong
Thien Tap, 37, Nguyen Tri Phuong,
Onlon (Sud-Vietnam).

● Etudiant en français à l'Uni-
versité de Nottingham, 19 ans,
famille de nationalistes irlandais,
désire venir au pair en Bretagne
juillet-août 1972. — Ecr. Finola
O'Doherty, 3, Templemore Park,
Derry-City, North Ireland.

● A. V. jeunes cœurs bergers
allemands, pure race. — S'adr.
M. Fçois REBOURS, Ville-Evêque,
22 - Ploërvic.

Le mot : 1 F + taxes (23 %) 0,23 = 1,23 F
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.
compter le montant de quatre lignes en sus.
Les abonnés bénéficient d'une remise de 10 %
sur le prix des petites annonces (joindre la bande)
Pour cette rubrique, le paiement se fait à la commande
(C.C.P. 269170). — Aucun justificatif n'est envoyé.

centre distributeur
E. LECLERC

la bataille sociale se
livre sur deux fronts :

- sur les salaires
- sur les prix

les centres distributeurs
LECLERC
gagnent
la bataille

- des prix
- des salaires



1949

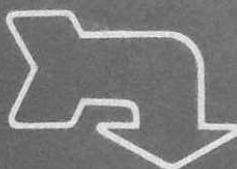


1972

SOUS-PRESSE

le premier volume de la collection

" FAIRE LE POINT "...



Presses Universitaires
de Bretagne

10, rue Vicairie, SAINT-BRIEUC

Prix : 20 F

chez tous les libraires (ou franco 23 F
C.C.P. P.U.B. 1014.05 Rennes)

Agence Immobilière du Trégor



● **A vendre, cause décès, à PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ** : Maison neuve, vue sur port Dahouet. — **R.-ch.** : gd séjour, salon, cuisine. **Etage** : 3 chbres, s. de b., w.-c. Jardin. — Prix intéressant.

● **SAINT-BRIAC-SUR-MER.** — 100 m. plage, vue sur mer 1^{er} étage. Maison récente, gd séjour, poutres, cheminée, 4 chambres, cuisine aménagée. Terrain 450 m², arbres fruitiers, etc.

● **Pour maison de campagne.** Petite propriété, maison bord de mer. — Renseignez-vous : 18, rue du Trégor, Saint-Brieuc. Tél. 33.32.70. — 10 ter, place du 118^e QUIMPER. Tél. 95.60.44.

le joint français

faire
le
point



PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE